

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°06/2024**

**SECRETAIRE DE
SEANCE**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

L'article L 2121 – 15 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Comité syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DESIGNE M. Yves CHERON secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le Pour copie conforme.

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_06-DE

Le Président de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Marchand', is written over a thin blue horizontal line.

Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°07/2024**

**ADOPTION
DES COMPTES
ADMINISTRATIFS
2023**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND donne lecture des résultats du compte administratif 2023 du budget principal ainsi que du compte administratif 2023 du budget opérationnel.

Monsieur MARCHAND ayant quitté la salle, Monsieur DRAY, Vice-Président, est désigné pour présider la séance.

Il demande si les membres du Comité syndical ont des questions.

Constatant qu'il n'y en a pas, il met aux voix les comptes administratifs.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte administratif 2023 du budget principal.
- APPROUVE le compte administratif 2023 du budget opérationnel.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Daniel DRAY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25600563800026

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de senlis

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET OPERATIONNEL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	48
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	79
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	80
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	81
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	82
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	83
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	84
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	85
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 86
- C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 88
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 90

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE
60482

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France
BUDGET OPERATIONNEL

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 055 834,01	G	890 158,20
	Section d'investissement	B	447 837,11	H	271 321,75
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	426 950,39 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	18 810,83 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 949 432,34	= G+H+I+J	1 161 479,95
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	162 779,36	L	305 702,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	162 779,36	= K+L	305 702,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 482 784,40	= G+I+K	890 158,20
	Section d'investissement	= B+D+F	629 427,30	= H+J+L	577 023,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 112 211,70	= G+H+I+J+K+L	1 467 181,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

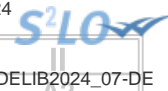
Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	162 779,36
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 732,00
13	Subventions d'investissement	0,00	237 731,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	85 527,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - OPERATION SOUS MANDAT 01 (2)	77 252,36		0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - OPERATION SOUS MANDAT 01 (2)	0,00		62 239,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 044 377,00	810 288,29	0,00	0,00	1 234 088,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	286 347,00	97 557,59	0,00	0,00	188 789,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 330 724,00	907 845,88	0,00	0,00	1 422 878,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 330 724,00	907 845,88	0,00	0,00	1 422 878,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	54 467,70				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	147 988,13	147 988,13			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		202 455,83	147 988,13			54 467,70
TOTAL		2 533 179,83	1 055 834,01	0,00	0,00	1 477 345,82
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 426 950,39				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 585 354,00	691 778,20	0,00	0,00	1 893 575,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		2 585 354,00	691 778,20	0,00	0,00	1 893 575,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 761 750,22	691 778,20	0,00	0,00	2 069 972,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	198 380,00	198 380,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		198 380,00	198 380,00			0,00
TOTAL		2 960 130,22	890 158,20	0,00	0,00	2 069 972,02
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	537 379,00	208 480,86	85 527,00	243 371,14
21	Immobilisations corporelles	116 152,00	38 214,00	0,00	77 938,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	653 531,00	246 694,86	85 527,00	321 309,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opè. pour compte de tiers (6)	191 365,00	2 762,25	77 252,36	111 350,39
	Total des dépenses réelles d'investissement	844 896,00	249 457,11	162 779,36	432 659,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	198 380,00	198 380,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	198 380,00	198 380,00		0,00
	TOTAL	1 043 276,00	447 837,11	162 779,36	432 659,53
	Pour information	(2) 18 810,83			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	681 793,00	86 317,94	237 731,00	357 744,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	681 793,00	86 317,94	237 731,00	357 744,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 015,00	37 015,68	5 732,00	-5 732,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	37 015,00	37 015,68	5 732,00	-5 732,68
45...	Total des opè. pour le compte de tiers (6)	140 823,00	0,00	62 239,00	78 584,00
	Total des recettes réelles d'investissement	859 631,00	123 333,62	305 702,00	430 595,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	54 467,70			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	147 988,13	147 988,13		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	202 455,83	147 988,13		54 467,70
	TOTAL	1 062 086,83	271 321,75	305 702,00	485 063,08

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	810 288,29		810 288,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	97 557,59		97 557,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	147 988,13	147 988,13
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		907 845,88	147 988,13	1 055 834,01
Pour information				426 950,39
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	198 380,00	198 380,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	208 480,86	0,00	208 480,86
21	Immobilisations corporelles (6)	38 214,00	0,00	38 214,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 762,25	0,00	2 762,25
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		249 457,11	198 380,00	447 837,11
Pour information				18 810,83
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	691 778,20		691 778,20
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	198 380,00	198 380,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	691 778,20	198 380,00	890 158,20
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 015,68	0,00	37 015,68
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	86 317,94	0,00	86 317,94
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		147 988,13	147 988,13
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	123 333,62	147 988,13	271 321,75
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 044 377,00	810 288,29	0,00	0,00	1 234 088,71
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	767 270,00	288 703,69	0,00	0,00	478 566,31
60623	Alimentation	0,00	582,05	0,00	0,00	-582,05
60628	Autres fournitures non stockées	22 908,00	10 538,70	0,00	0,00	12 369,30
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 517,53	0,00	0,00	-1 517,53
60632	Fournitures de petit équipement	16 362,00	6 595,18	0,00	0,00	9 766,82
60636	Vêtements de travail	0,00	2 031,96	0,00	0,00	-2 031,96
6064	Fournitures administratives	0,00	1 177,11	0,00	0,00	-1 177,11
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	23 006,00	1 322,41	0,00	0,00	21 683,59
6068	Autres matières et fournitures	10 108,00	845,40	0,00	0,00	9 262,60
617	Etudes et recherches	954 744,00	458 167,04	0,00	0,00	496 576,96
6226	Honoraires	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 432,00	0,00	0,00	0,00	13 432,00
6233	Foires et expositions	0,00	1 012,50	0,00	0,00	-1 012,50
6236	Catalogues et imprimés	109 507,00	32 579,04	0,00	0,00	76 927,96
6237	Publications	63 440,00	5 215,68	0,00	0,00	58 224,32
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	286 347,00	97 557,59	0,00	0,00	188 789,41
657348	Subv. fonct. Autres communes	124 350,00	40 728,47	0,00	0,00	83 621,53
657358	Subv. fonct. Autres groupements	28 497,00	20 609,00	0,00	0,00	7 888,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	133 500,00	26 843,12	0,00	0,00	106 656,88
65888	Autres	0,00	9 377,00	0,00	0,00	-9 377,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 330 724,00	907 845,88	0,00	0,00	1 422 878,12
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 330 724,00	907 845,88	0,00	0,00	1 422 878,12
023	Virement à la section d'investissement	54 467,70	0,00			54 467,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	147 988,13	147 988,13			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	147 988,13	147 988,13			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		202 455,83	147 988,13			54 467,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		202 455,83	147 988,13			54 467,70
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 533 179,83	1 055 834,01	0,00	0,00	1 477 345,82
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		426 950,39				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

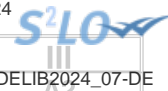
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.





III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 585 354,00	691 778,20	0,00	0,00	1 893 575,80
74718	Autres participations Etat	88 792,00	34 000,00	0,00	0,00	54 792,00
7472	Participat° Régions	1 722 564,00	295 203,13	0,00	0,00	1 427 360,87
7473	Participat° Départements	412 865,00	189 198,59	0,00	0,00	223 666,41
74748	Participat° Autres communes	148 914,00	86 812,88	0,00	0,00	62 101,12
74758	Participat° Autres groupements	0,00	15 069,60	0,00	0,00	-15 069,60
7477	Participat° Budget communautaire et FS	112 600,00	0,00	0,00	0,00	112 600,00
7478	Participat° Autres organismes	99 619,00	71 494,00	0,00	0,00	28 125,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 585 354,00	691 778,20	0,00	0,00	1 893 575,80
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
774	Subventions exceptionnelles	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 761 750,22	691 778,20	0,00	0,00	2 069 972,02
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	198 380,00	198 380,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	198 380,00	198 380,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		198 380,00	198 380,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 960 130,22	890 158,20	0,00	0,00	2 069 972,02
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	537 379,00	208 480,86	85 527,00	243 371,14
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	214 404,00	48 046,86	83 217,00	83 140,14
20422	Privé : Bâtiments, installations	322 975,00	160 434,00	2 310,00	160 231,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	116 152,00	38 214,00	0,00	77 938,00
2152	Installations de voirie	116 152,00	38 214,00	0,00	77 938,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		653 531,00	246 694,86	85 527,00	321 309,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
458101	OPERATION SOUS MANDAT 01 (3)	191 365,00	2 762,25	77 252,36	111 350,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		191 365,00	2 762,25	77 252,36	111 350,39
TOTAL DEPENSES REELLES		844 896,00	249 457,11	162 779,36	432 659,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	198 380,00	198 380,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	198 380,00	198 380,00		0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	103 992,00	103 993,00		-1,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	53 910,00	53 910,00		0,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	34 304,00	34 304,00		0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	6 174,00	6 173,00		1,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		198 380,00	198 380,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 043 276,00	447 837,11	162 779,36	432 659,53
Pour information		18 810,83			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	681 793,00	86 317,94	237 731,00	357 744,06
1312	Subv. transf. Régions	365 503,00	16 105,31	165 062,00	184 335,69
1313	Subv. transf. Départements	270 122,00	70 212,63	72 669,00	127 240,37
13148	Subv. transf. Autres communes	46 168,00	0,00	0,00	46 168,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		681 793,00	86 317,94	237 731,00	357 744,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 015,00	37 015,68	5 732,00	-5 732,68
10222	FCTVA	37 015,00	37 015,68	5 732,00	-5 732,68
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		37 015,00	37 015,68	5 732,00	-5 732,68
458201	OPERATION SOUS MANDAT 01 (2)	140 823,00	0,00	62 239,00	78 584,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		140 823,00	0,00	62 239,00	78 584,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		859 631,00	123 333,62	305 702,00	430 595,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	54 467,70			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	147 988,13	147 988,13		0,00
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 362,00	0,00		1 362,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	54 657,25	54 657,25		0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	1 362,00		-1 362,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	400,00	400,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 215,88	34 215,88		0,00
28138	Autres constructions	15 329,00	15 329,00		0,00
28152	Installations de voirie	42 024,00	42 024,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		202 455,83	147 988,13		54 467,70
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		202 455,83	147 988,13		54 467,70
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 062 086,83	271 321,75	305 702,00	485 063,08
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	249 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	249 457
- Equipements municipaux (2)		38 214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 214
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		208 481	0	0	0	0	0	0	0	0	0	208 481
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											198 380
Solde d'exécution reporté de N-1	0											18 811
Total dépenses	0	466 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	466 648
Total recettes	0	271 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 322
Solde d'investissement	0	-195 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-195 326
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	162 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162 779
Total RAR recettes	0	305 702	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305 702
SOLDE RAR investissement	0	142 923	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 923

FONCTIONNEMENT


REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	0	1 482 462	0	224	0	0	99	0	0	0	0	1 482 784
Total recettes	0	853 572	0	0	0	0	0	0	0	36 586	0	890 158
Solde de fonctionnement	0	-628 890	0	-224	0	0	-99	0	0	36 586	0	-592 626
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus; les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détails de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses d'investissement	0	629 427	0	0	0	0	0	0	0	0	0	629 427
	Dépenses réelles	0	412 236	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412 236
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	204 Subventions d'équipement versées	0	294 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	294 008
	2041482 Subv.Cne : Bâtements, installations	0	131 264	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 264
	20422 Privé : Bâtements, installations	0	162 744	0	0	0	0	0	0	0	0	0	162 744
	21 Immobilisations corporelles	0	38 214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 214
	2152 Installations de voirie	0	38 214	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 214
	22 Immobilisations répertées en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	80 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 015
	458101 OPERATION SOUS MANDAT 01	0	80 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 015
	Dépenses d'ordre	0	198 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 380
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	198 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 380
	13912 Sub. transf. cpte résult. Régions	0	103 993	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 993
	13913 Sub. transf. cpte résult. Départements	0	53 910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 910
	139148 Sub. transf. cpte résult. Autres communes	0	34 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 304
	139158 Sub. transf. cpte résult. Autres groupements	0	6 173	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 173
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	18 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 811

RECETTES													
Total recettes d'investissement		0	577 024	0	0	0	0	0	0	0	0	0	577 024
Recettes réelles		0	429 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	429 036
010 Stocks		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves		0	42 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 748
10222 FCTVA		0	42 748	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 748
13 Subventions d'investissement		0	324 049	0	0	0	0	0	0	0	0	0	324 049
1312 Subv. transf. Régions		0	181 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181 167
1313 Subv. transf. Départements		0	142 882	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142 882
16 Emprunts et dettes assimilées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20 Immobilisations incorporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204 Subventions d'équipement versées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21 Immobilisations corporelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Immobilisations reçues en affectation		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23 Immobilisations en cours		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26 Participat° et créances rattachées		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27 Autres immobilisations financières		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	62 239	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 239
458201 OPERATION SOUS MANDAT 01		0	62 239	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 239
Recettes d'ordre		0	147 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 988
040 Opérat° ordre transfert entre sections		0	147 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 988
28041482 Subv.Cre : Bâtiments, installations		0	54 657	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 657
28041581 GFP : Bien mobilier, matériel		0	1 362	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 362
280421 Privé : Bien mobilier, matériel		0	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400
280422 Privé : Bâtiments, installations		0	34 216	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 216
28138 Autres constructions		0	15 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 329
28152 Installations de voirie		0	42 024	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 024
041 Opérations patrimoniales		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT
DEPENSES



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses de fonctionnement	0	1 482 462	0	224	0	0	99	0	0	0	0	1 482 784
	Dépenses réelles	0	907 523	0	224	0	0	99	0	0	0	0	907 846
011	Charges à caractère général	0	809 966	0	224	0	0	99	0	0	0	0	810 288
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	288 704	0	0	0	0	0	0	0	0	0	288 704
60623	Alimentation	0	582	0	0	0	0	0	0	0	0	0	582
60628	Autres fournitures non stockées	0	10 216	0	224	0	0	99	0	0	0	0	10 539
60631	Fournitures d'entretien	0	1 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 518
60632	Fournitures de petit équipement	0	6 595	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 595
60636	Vêtements de travail	0	2 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 032
6064	Fournitures administratives	0	1 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 177
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	1 322	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 322
6068	Autres matières et fournitures	0	845	0	0	0	0	0	0	0	0	0	845
617	Etudes et recherches	0	458 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	458 167
6233	Foires et expositions	0	1 013	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 013
6236	Catalogues et imprimés	0	32 579	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 579
6237	Publications	0	5 216	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 216
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	97 558	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 558
657348	Subv. fonct. Autres communes	0	40 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 728
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	20 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 609
6574	Subv. fonct. Associat° personnes privée	0	26 843	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 843
65888	Autres	0	9 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 377
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	147 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 988
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	147 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 988
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0	147 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 988
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	426 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	426 950

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	0	853 572	0	0	0	0	0	0	0	36 586	0	890 158
	Recettes réelles	0	655 192	0	0	0	0	0	0	0	36 586	0	691 778
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	655 192	0	0	0	0	0	0	0	36 586	0	691 778
74718	Autres participations Etat	0	34 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 000
7472	Participat° Régions	0	267 787	0	0	0	0	0	0	0	27 416	0	295 203
7473	Participat° Départements	0	180 757	0	0	0	0	0	0	0	8 441	0	189 199
74748	Participat° Autres communes	0	86 084	0	0	0	0	0	0	0	729	0	86 813
74758	Participat° Autres groupements	0	15 070	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 070
7478	Participat° Autres organismes	0	71 494	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 494
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	198 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 380
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	198 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 380
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0	198 380	0	0	0	0	0	0	0	0	0	198 380
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES						
	Réalisations	0,00	1 482 461,97	0,00	0,00	1 482 461,97
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	1 482 461,97	0,00	0,00	1 482 461,97
011	Charges à caractère général	0,00	809 965,86	0,00	0,00	809 965,86
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	288 703,69	0,00	0,00	288 703,69
60623	Alimentation	0,00	582,05	0,00	0,00	582,05
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	10 216,27	0,00	0,00	10 216,27
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 517,53	0,00	0,00	1 517,53
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 595,18	0,00	0,00	6 595,18
60636	Vêtements de travail	0,00	2 031,96	0,00	0,00	2 031,96
6064	Fournitures administratives	0,00	1 177,11	0,00	0,00	1 177,11
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	1 322,41	0,00	0,00	1 322,41
6068	Autres matières et fournitures	0,00	845,40	0,00	0,00	845,40
617	Etudes et recherches	0,00	468 167,04	0,00	0,00	468 167,04
6233	Foires et expositions	0,00	1 012,50	0,00	0,00	1 012,50
6236	Catalogues et imprimés	0,00	32 579,04	0,00	0,00	32 579,04
6237	Publications	0,00	5 215,68	0,00	0,00	5 215,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	147 988,13	0,00	0,00	147 988,13
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	147 988,13	0,00	0,00	147 988,13
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	97 557,59	0,00	0,00	97 557,59
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	40 728,47	0,00	0,00	40 728,47
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0,00	20 609,00	0,00	0,00	20 609,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	26 843,12	0,00	0,00	26 843,12
65888	Autres	0,00	9 377,00	0,00	0,00	9 377,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
	Réalisations	0,00	853 571,98	0,00	0,00	853 571,98
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	853 571,98	0,00	0,00	853 571,98
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	198 380,00	0,00	0,00	198 380,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	198 380,00	0,00	0,00	198 380,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	655 191,98	0,00	0,00	655 191,98
74718	Autres participations Etat	0,00	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	267 786,98	0,00	0,00	267 786,98
7473	Participat° Départements	0,00	180 757,16	0,00	0,00	180 757,16
74748	Participat° Autres communes	0,00	86 084,24	0,00	0,00	86 084,24
74758	Participat° Autres groupements	0,00	15 069,60	0,00	0,00	15 069,60
7478	Participat° Autres organismes	0,00	71 494,00	0,00	0,00	71 494,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	-628 889,99	0,00	0,00	-628 889,99
	SOLDE (3)					

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04				
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée		
	DEPENSES											
	Réalisations	1 481 310,27	0,00	0,00	1 151,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 481 310,27	0,00	0,00	1 151,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges à caractère général	808 814,16	0,00	0,00	1 151,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	288 703,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	582,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 216,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 517,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 595,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 031,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 177,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 322,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	706,20	0,00	0,00	139,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	458 167,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	1 012,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	32 579,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
6237	Publications	5 215,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	147 988,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	147 988,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	97 557,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657348	Subv. fonct. Autres communes	40 728,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657358	Subv. fonct. Autres groupements	20 609,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	26 843,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	9 377,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	853 571,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Réalisations	853 571,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	198 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	198 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	655 191,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	267 786,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	180 757,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
74748	Participat° Autres communes	86 084,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	15 069,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	71 494,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-627 738,29	0,00	0,00	-1 151,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	
IV.1	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
002		0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
				Sous-fonction 11		

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES					
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES								
	Réalisations	223,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,76
002	Résultat de fonctionnement reporté	223,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,76
011	Charges à caractère général	223,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,76
60628	Autres fournitures non stockées	223,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre inférieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
	Réalisations							
002	Résultat de fonctionnement reporté							
013	Atténuations de charges							
042	Opérat° ordre transfert entre sections							
043	Opérat° ordre inférieur de la section							
70	Produits des services, du domaine, vente							
73	Impôts et taxes							
74	Dotations et participations							
75	Autres produits de gestion courante							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels							
78	Reprise sur amortissements et provisions							
	Restes à réaliser au 31/12	-223,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-223,76
SOLDE (3)								

(2)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
		Sous-fonction 21							
		Sous-fonction 25							

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

		scolaire				services			
DEPENSES									
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)					

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314 Cinémas et	321 Bibliothèques et	322 Musées	323 Archives	324 Entretien

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

		artistiques		spectacles					
DEPENSES									
	Réalisations								
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETES									
	Réalisations								
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 06/05/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



					sportifs ou de loisir						
DEPENSES											
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETES											
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)											
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES			
	Réalisations	0.00	98.67	98.67
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	98.67	98.67
011	Charges à caractère général	0.00	0.00	0.00
60628	Autres fournitures non stockées	0.00	98.67	98.67
012	Charges de personnel, frais assimilés	0.00	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00	0.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élius	0.00	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	0.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	0.00	0.00
	RECETTES			
	Réalisations	0.00	0.00	0.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00	0.00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine, vente	0.00	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00
74	Dotations et participations	0.00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00	0.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0.00	0.00	0.00
	Restes à réaliser au 31/12	0.00	-98.67	-98.67
	SOLDE (3)			

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services	511 Dispensaires, autres	512 Actions de	520 Services	521 Services à	522 Act° pour l'enfance	523 Act° pour	524 Autres ser

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



							handicapés			difficulté
DEPENSES										
	Réalisations									
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	98,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	98,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	98,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
	Réalisations									
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	-98,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

000000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au 1^{er} chiffre (correspondant à la fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-36).

5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00


(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	35 857,58	728,64	0,00	36 586,22
	Réalisations	35 857,58	728,64	0,00	36 586,22
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	35 857,58	728,64	0,00	36 586,22
7472	Participat° Régions	27 416,15	0,00	0,00	27 416,15
7473	Participat° Départements	8 441,43	0,00	0,00	8 441,43
74748	Participat° Autres communes	0,00	728,64	0,00	728,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	35 857,58	728,64	0,00	36 586,22

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Sous-fonction 81

(2) Libellé



	810	811	812	813	814	815	816
	Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
DEPENSES							
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	35 857,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
	35 857,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	35 857,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	27 416,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	8 441,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

	810	811	812	813	814	815	816
	Services communs	Eau et assainissement	Collecte et traitement ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	35 857,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82						Sous fonction 83			
		820	821	822	823	824	830	831	832	833	
		Services communs	Equipements de voirie	Voie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Act° spécif. lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
	DEPENSES										
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES										
	Réalisations	728,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	728,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74748	Participat° Autres communes	728,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	728,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au r

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	DEPENSES (2)	0,00	629 427,30	0,00	0,00	629 427,30
	Réalisations	0,00	466 647,94	0,00	0,00	466 647,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	18 810,83	0,00	0,00	18 810,83
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	198 380,00	0,00	0,00	198 380,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	103 993,00	0,00	0,00	103 993,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	53 910,00	0,00	0,00	53 910,00
139148	Sub. transf cpte résult. Autres communes	0,00	34 304,00	0,00	0,00	34 304,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupm	0,00	6 173,00	0,00	0,00	6 173,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	208 480,86	0,00	0,00	208 480,86
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	48 046,86	0,00	0,00	48 046,86
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	160 434,00	0,00	0,00	160 434,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	38 214,00	0,00	0,00	38 214,00
2152	Installations de voirie	0,00	38 214,00	0,00	0,00	38 214,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 762,25	0,00	0,00	2 762,25
458101	OPERATION SOUS MANDAT 01	0,00	2 762,25	0,00	0,00	2 762,25
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	162 779,36	0,00	0,00	162 779,36
	RECETTES (2)	0,00	577 023,75	0,00	0,00	577 023,75
	Réalisations	0,00	271 321,75	0,00	0,00	271 321,75

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	147 988,13	0,00	0,00	147 988,13
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	54 657,25	0,00	0,00	54 657,25
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	1 362,00	0,00	0,00	1 362,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	34 215,88	0,00	0,00	34 215,88
28138	Autres constructions	0,00	15 329,00	0,00	0,00	15 329,00
28152	Installations de voirie	0,00	42 024,00	0,00	0,00	42 024,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	37 015,68	0,00	0,00	37 015,68
10222	FCTVA	0,00	37 015,68	0,00	0,00	37 015,68
13	Subventions d'investissement	0,00	86 317,94	0,00	0,00	86 317,94
1312	Subv. transf. Régions	0,00	16 105,31	0,00	0,00	16 105,31
1313	Subv. transf. Départements	0,00	70 212,63	0,00	0,00	70 212,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
458201	OPERATION SOUS MANDAT 01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	305 702,00	0,00	0,00	305 702,00
	SOLDE (2)	0,00	-52 403,55	0,00	0,00	-52 403,55

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	DEPENSES (2)	629 427,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	466 647,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	18 810,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
040	Opérat° ordre transfert entre sections	198 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf. cpté résult. Régions	103 983,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	53 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139148	Sub. transf. cpté résult. Autres communes	34 304,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf. cpté résult. Autres groups	6 173,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	208 480,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Cne : Bâtiments, installations	48 046,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	160 434,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	38 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		2 762,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101	OPERATION SOUS MANDAT	2 762,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	01									

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Restes à réaliser au 31/12	162 779,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	577 023,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	271 321,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	147 988,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041482	Subv.Che : Bâtiments, installations	54 657,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	1 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 215,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	15 329,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	42 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 015,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	37 015,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	86 317,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	16 105,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	70 212,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458201	OPERATION SOUS MANDAT 01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		305 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-52 403,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
DEPENSES (2)						
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement						
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations						

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				Total
		211	212	213	251	252	253	254	255	
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services	
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25							
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services				
	RECETTES (2)												
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE (2)						

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32						
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel				
	RECETTES (2)												
	Réalisations												
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect' d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect' d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports	42 Jeunesse		Total
		411	412		421	422	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)		0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00			0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers			0,00			0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12			0,00			0,00	0,00
SOLDE (2)			0,00			0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42			Total
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Soide d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 00/00/00
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE


(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE (2)				
0,00				
0,00				

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				Total	
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté		524 Autres services
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement										
Opérations pour compte de tiers										
Restes à réaliser au 31/12										
RECETTES (2)										
0,00										
0,00										

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES (2)						
	Réalisations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE (2)					
		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)								
Réalizations								
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Soide d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1)	Libellé	Sous-fonction 82				Sous fonction 83					
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
	DEPENSES (2)										
	Réalisations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)										
	Réalisations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82						Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		198 380,00	I 198 380,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		198 380,00	198 380,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	198 380,00	198 380,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 380,00	162 779,36	18 810,83	379 970,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		239 470,83	III 185 003,81
Ressources propres externes de l'année (a)		37 015,00	37 015,68
10222	FCTVA	37 015,00	37 015,68
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		202 455,83	147 988,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 362,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	54 657,25	54 657,25
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	1 362,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	400,00	400,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	34 215,88	34 215,88
28138	Autres constructions	15 329,00	15 329,00
28152	Installations de voirie	42 024,00	42 024,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	54 467,70	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	185 003,81	305 702,00	0,00	0,00	490 705,81

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	379 970,19
Ressources propres disponibles	IV	490 705,81
Solde	V = IV – II (3)	110 735,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : OPERATION SOUS MANDAT 01	Sur l'exercice			Date de la délibération :	
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Réalisations	Restes à réaliser		Op. à annuler
	DEPENSES (a)	0,00	2 762,25	77 252,36	111 350,39	2 762,25
458101	Dépenses nouvelles (2)	0,00	0,00	0,00	191 365,00	0,00
458101	(2)	0,00	2 762,25	0,00	-2 762,25	2 762,25
458101	Restes à réaliser (2)	0,00	0,00	77 252,36	-77 252,36	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	2 762,25	77 252,36	111 350,39	2 762,25
	RECETTES (b)	0,00	0,00	22 933,76	117 889,24	0,00
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	22 933,76	117 889,24	0,00
040	Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b – d)	0,00	0,00	22 933,76	117 889,24	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2023	F010 Panneaux SIL Nanteuil le Haudouin	1 680,00	0,00	5
14/02/2023	F040 Réhabilitation Croix St Come LUZARCHES	5 894,00	0,00	5
14/02/2023	F040 Réhabilitation du mur du presbytère à LUZARCHES	17 750,00	0,00	5
14/02/2023	F040 Restauration d'une tour au PLESSIS LUZARCHES	9 520,94	0,00	5
14/02/2023	F010 Panneaux SIL Commune de Nanteuil le Haudouin	1 680,00	0,00	5
28/03/2023	F455 Jalonnement itinéraire V5	25 765,20	0,00	5
20/04/2023	F010 PANNEAUX SIL NANTEUIL LE HAUDOUI	5 040,00	0,00	5
20/04/2023	F040 Réhabilitation de 2 sépultures	6 891,00	0,00	5
02/05/2023	F015 Fabrication de 13 silhouettes en métal	4 048,80	0,00	5
25/05/2023	F453 ET F043 Intégration de bâtiments agricoles	34 000,00	0,00	5
22/12/2023	F408 Restauration de la chapelle des Jockeys à Chantilly	24 237,12	0,00	5
22/12/2023	F014 Restauration de la chapelle des Jockeys à Chantilly solde	25 762,88	0,00	5
22/12/2023	C1 Participation ingénierie SPE Energétique	12 000,00	0,00	5
22/12/2023	C1 Participation ingénierie SPE Energétique	28 000,00	0,00	5
22/12/2023	F066 Réhabilitation du patrimoine achat de deux poteaux	3 662,00	0,00	5
22/12/2023	F040 Réhabilitation d'un portail	14 196,00	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
26/01/2023	F040 Réfection d'un pigeonnier	13 242,00	0,00	5
05/04/2023	F040 Restauration d'une tour Mme MARSCHAL	10 009,06	0,00	5
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		243 379,00	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
10/08/2023	F.285 Modification imputation	11 400,00	5	11 400,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	F 285 Modification imputation	6 895,20	5	6 895,20	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		18 295,20					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	691 778,20
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail prévu par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotient de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotient de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).


(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347, contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée prévue à l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024	
Reçu en préfecture le 09/04/2024	
Publié le	
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE	



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 062 086,83	466 647,94	162 779,36	432 659,53
RECETTES	1 062 086,83	271 321,75	305 702,00	485 063,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 960 130,22	1 482 784,40	0,00	1 477 345,82
RECETTES	2 960 130,22	890 158,20	0,00	2 069 972,02

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 062 086,83	466 647,94	162 779,36	432 659,53
RECETTES	1 062 086,83	271 321,75	305 702,00	485 063,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 960 130,22	1 482 784,40	0,00	1 477 345,82
RECETTES	2 960 130,22	890 158,20	0,00	2 069 972,02
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 022 217,05	1 949 432,34	162 779,36	1 910 005,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 022 217,05	1 161 479,95	305 702,00	2 555 035,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES****C3.5****4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 062 086,83	466 647,94	162 779,36	432 659,53
RECETTES	1 062 086,83	271 321,75	305 702,00	485 063,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 960 130,22	1 482 784,40	0,00	1 477 345,82
RECETTES	2 960 130,22	890 158,20	0,00	2 069 972,02
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 022 217,05	1 949 432,34	162 779,36	1 910 005,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 022 217,05	1 161 479,95	305 702,00	2 555 035,10

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 86
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par (1) Le Président.
A Orry-la-Ville, le 02/04/2024
Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
A Orry-la-Ville, le 02/04/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Monsieur Patrice MARCHAND

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, scattered across the lower half of the page. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. Some legible names include 'Bella', 'A. H.', 'F. H.', 'Audon', and 'E. Vautour'.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25600563800034

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de senlis

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

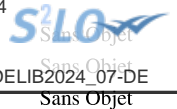
IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	26
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	52
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	83
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	84
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	85
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	87
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	88
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	89
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	90
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet



- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 91
- C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 94
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet
- C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 96

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



Code INSEE
60482

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France
BUDGET PRINCIPAL

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	100,00 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,06 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	99,94 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6811

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE**

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	1 782 814,80	G	1 797 850,08
	Section d'investissement	B	248 038,41	H	303 339,81

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	+		+	
		C	0,00	I	1 916 945,68
	Report en section d'investissement (001)	D <td>0,00 <td>J <td>443 739,11 </td></td></td>	0,00 <td>J <td>443 739,11 </td></td>	J <td>443 739,11 </td>	443 739,11
			(si déficit)		(si excédent)
			(si déficit)		(si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		=		=	
		= A+B+C+D	2 030 853,21	= G+H+I+J	4 461 874,68

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	43 178,99	L	174 121,87
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	43 178,99	= K+L	174 121,87

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 782 814,80	= G+I+K	3 714 795,76
	Section d'investissement	= B+D+F	291 217,40	= H+J+L	921 200,79
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 074 032,20	= G+H+I+J+K+L	4 635 996,55

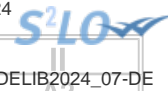
DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	43 178,99	L	174 121,87
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		6 341,87
13	Subventions d'investissement		0,00		167 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 Titres restant à émettre
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	43 178,99		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
 (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	301 000,00	292 726,03	3 431,40	0,00	4 842,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 285 000,00	1 249 374,63	0,00	0,00	35 625,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	17 635,70	2 661,12	0,00	9 703,18
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 616 000,00	1 559 736,36	6 092,52	0,00	50 171,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 797 396,22	1 559 736,36	6 092,52	0,00	231 567,34
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	216 985,92	216 985,92			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		216 985,92	216 985,92			0,00
TOTAL		2 014 382,14	1 776 722,28	6 092,52	0,00	231 567,34
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 729 174,00	1 644 755,50	67 869,00	0,00	16 549,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,91	0,00	0,00	-0,91
Total des recettes de gestion courante		1 730 174,00	1 645 756,41	67 869,00	0,00	16 548,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	75,85	0,00	0,00	-75,85
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 730 174,00	1 645 832,26	67 869,00	0,00	16 472,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	84 148,82	84 148,82			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		84 148,82	84 148,82			0,00
TOTAL		1 814 322,82	1 729 981,08	67 869,00	0,00	16 472,74
Pour information		(3) 1 916 945,68				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 564,00	4 446,00	0,00	5 118,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	334 132,00	159 443,59	43 178,99	131 509,42
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	343 696,00	163 889,59	43 178,99	136 627,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 037,00			
	Total des dépenses financières	12 037,00	0,00	0,00	12 037,00
45...	Total des opè. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	355 733,00	163 889,59	43 178,99	148 664,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	84 148,82	84 148,82		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	84 148,82	84 148,82		0,00
	TOTAL	439 881,82	248 038,41	43 178,99	148 664,42
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	349 392,16	80 011,26	167 780,00	101 600,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	349 392,16	80 011,26	167 780,00	101 600,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 341,00	6 342,63	6 341,87	-6 343,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	6 341,00	6 342,63	6 341,87	-6 343,50
45...	Total des opè. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	355 733,16	86 353,89	174 121,87	95 257,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	216 985,92	216 985,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	216 985,92	216 985,92		0,00
	TOTAL	572 719,08	303 339,81	174 121,87	95 257,40

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis		
	Pour information	(2) 443 739,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	296 157,43		296 157,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 249 374,63		1 249 374,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 296,82		20 296,82
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	216 985,92	216 985,92
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 565 828,88	216 985,92	1 782 814,80
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	84 148,82	84 148,82
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 446,00	0,00	4 446,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	159 443,59	0,00	159 443,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		163 889,59	84 148,82	248 038,41
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 000,00		1 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 712 624,50		1 712 624,50
75	Autres produits de gestion courante	0,91	0,00	0,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75,85	84 148,82	84 224,67
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 713 701,26	84 148,82	1 797 850,08
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			1 916 945,68

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 342,63	0,00	6 342,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	80 011,26	0,00	80 011,26
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		216 985,92	216 985,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	86 353,89	216 985,92	303 339,81
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			443 739,11

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	301 000,00	292 726,03	3 431,40	0,00	4 842,57
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	28 000,00	51 649,81	0,00	0,00	-23 649,81
60611	Eau et assainissement	700,00	2 031,87	0,00	0,00	-1 331,87
60612	Energie - Electricité	31 000,00	36 044,79	978,66	0,00	-6 023,45
60622	Carburants	3 000,00	2 536,57	231,10	0,00	232,33
60623	Alimentation	3 000,00	4 037,50	27,07	0,00	-1 064,57
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 190,55	0,00	0,00	-190,55
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	535,03	0,00	0,00	964,97
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 300,18	0,00	0,00	-300,18
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 506,80	0,00	0,00	-1 506,80
60636	Vêtements de travail	2 000,00	320,00	0,00	0,00	1 680,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	8 082,90	0,00	0,00	917,10
6068	Autres matières et fournitures	0,00	810,00	0,00	0,00	-810,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	2 078,43	0,00	0,00	6 921,57
6135	Locations mobilières	1 800,00	991,20	0,00	0,00	808,80
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	8 722,48	0,00	0,00	277,52
615231	Entretien, réparations voiries	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	4 732,82	0,00	0,00	-732,82
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	33 000,00	32 619,30	1 147,48	0,00	-766,78
6161	Multirisques	18 000,00	18 582,32	0,00	0,00	-582,32
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	1 575,65	0,00	0,00	3 424,35
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 140,00	0,00	0,00	3 860,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	1 972,31	0,00	0,00	2 027,69
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	219,84	0,00	0,00	-219,84
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	8 979,60	0,00	0,00	-1 979,60
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	913,20	0,00	0,00	3 086,80
6237	Publications	5 000,00	536,40	0,00	0,00	4 463,60
6247	Transports collectifs	0,00	1 591,77	0,00	0,00	-1 591,77
6251	Voyages et déplacements	6 800,00	6 108,61	0,00	0,00	691,39
6256	Missions	4 000,00	2 351,00	0,00	0,00	1 649,00
6257	Réceptions	7 000,00	8 550,29	0,00	0,00	-1 550,29
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	18 988,72	0,00	0,00	3 011,28
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	12 770,66	1 047,09	0,00	3 182,25
6281	Concours divers (cotisations)	30 000,00	30 715,58	0,00	0,00	-715,58
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	11 438,32	0,00	0,00	3 561,68
6284	Redevances pour services rendus	0,00	337,30	0,00	0,00	-337,30
6288	Autres services extérieurs	0,00	764,23	0,00	0,00	-764,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 285 000,00	1 249 374,63	0,00	0,00	35 625,37
6218	Autre personnel extérieur	0,00	759,97	0,00	0,00	-759,97
6331	Versement mobilité	3 000,00	2 878,70	0,00	0,00	121,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	714,57	0,00	0,00	85,43
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	16 403,06	0,00	0,00	-1 403,06
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 800,00	2 159,01	0,00	0,00	640,99
64111	Rémunération principale titulaires	469 000,00	425 447,52	0,00	0,00	43 552,48
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 100,00	4 951,68	0,00	0,00	1 148,32
64118	Autres indemnités titulaires	122 000,00	121 299,74	0,00	0,00	700,26
64131	Rémunérations non tit.	309 500,00	300 850,24	0,00	0,00	8 649,76
64138	Autres indemnités non tit.	3 950,00	2 364,33	0,00	0,00	1 585,67
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	163 000,00	153 864,01	0,00	0,00	9 135,99
6453	Cotisations aux caisses de retraites	153 000,00	170 243,98	0,00	0,00	-17 243,98
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	11 884,10	0,00	0,00	115,90
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 500,00	34 753,00	0,00	0,00	-10 253,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	627,00	0,00	0,00	-427,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	173,72	0,00	0,00	-23,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	17 635,70	2 661,12	0,00	9 703,18
6512	Droits d'utilisat ^o - informatique nuage	8 000,00	18,36	2 661,12	0,00	5 320,52
6518	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6531	Indemnités	18 000,00	15 090,66	0,00	0,00	2 909,34
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 365,15	0,00	0,00	634,85
6535	Formation	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00
65888	Autres	0,00	1,53	0,00	0,00	-1,53
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou à employer)			
			Mandats émis	Charges rattachées	Crédits réalisés au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 616 000,00	1 559 736,36	6 092,52	0,00	50 171,12
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	176 396,22	0,00	0,00	0,00	176 396,22
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 797 396,22	1 559 736,36	6 092,52	0,00	231 567,34
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	216 985,92	216 985,92			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	216 985,92	216 985,92			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		216 985,92	216 985,92			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		216 985,92	216 985,92			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 014 382,14	1 776 722,28	6 092,52	0,00	231 567,34
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 729 174,00	1 644 755,50	67 869,00	0,00	16 549,50
744	FCTVA	1 066,00	1 066,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	135 544,00	131 400,00	0,00	0,00	4 144,00
7472	Participat° Régions	793 720,00	818 000,00	0,00	0,00	-24 280,00
7473	Participat° Départements	226 230,00	158 361,00	67 869,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	412 865,00	392 350,25	0,00	0,00	20 514,75
74758	Participat° Autres groupements	0,00	5 325,72	0,00	0,00	-5 325,72
7477	Participat° Budget communautaire et FS	159 749,00	118 588,76	0,00	0,00	41 160,24
7478	Participat° Autres organismes	0,00	19 663,77	0,00	0,00	-19 663,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,91	0,00	0,00	-0,91
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,91	0,00	0,00	-0,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 730 174,00	1 645 756,41	67 869,00	0,00	16 548,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	75,85	0,00	0,00	-75,85
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	75,85	0,00	0,00	-75,85
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 730 174,00	1 645 832,26	67 869,00	0,00	16 472,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	84 148,82	84 148,82			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	84 148,82	84 148,82			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		84 148,82	84 148,82			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 814 322,82	1 729 981,08	67 869,00	0,00	16 472,74
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 916 945,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

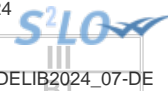
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	9 564,00	4 446,00	0,00	5 118,00
2051	Concessions, droits similaires	9 564,00	4 446,00	0,00	5 118,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	334 132,00	159 443,59	43 178,99	131 509,42
2128	Autres agencements et aménagements	62 365,00	0,00	0,00	62 365,00
2135	Installations générales, agencements	92 663,00	50 246,10	1 359,91	41 056,99
2152	Installations de voirie	105 315,00	60 692,65	40 433,08	4 189,27
2182	Matériel de transport	25 000,00	25 129,56	0,00	-129,56
2183	Matériel de bureau et informatique	17 789,00	7 775,76	1 386,00	8 627,24
2184	Mobilier	16 000,00	15 599,52	0,00	400,48
2188	Autres immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		343 696,00	163 889,59	43 178,99	136 627,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 037,00			
Total des dépenses financières		12 037,00	0,00	0,00	12 037,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		355 733,00	163 889,59	43 178,99	148 664,42
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	84 148,82	84 148,82		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	84 148,82	84 148,82		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	604,00	604,00		0,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	55 990,65	55 990,65		0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	26 298,17	26 298,17		0,00
13916	Sub. transf. cpte résult. Autres EPL	1 256,00	1 256,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		84 148,82	84 148,82		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		439 881,82	248 038,41	43 178,99	148 664,42
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

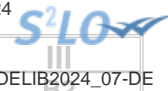
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	349 392,16	80 011,26	167 780,00	101 600,90
1312	Subv. transf. Régions	289 402,00	38 294,43	157 236,00	93 871,57
1313	Subv. transf. Départements	52 260,16	41 716,83	10 544,00	-0,67
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	7 730,00	0,00	0,00	7 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		349 392,16	80 011,26	167 780,00	101 600,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 341,00	6 342,63	6 341,87	-6 343,50
10222	FCTVA	6 341,00	6 342,63	6 341,87	-6 343,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		6 341,00	6 342,63	6 341,87	-6 343,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		355 733,16	86 353,89	174 121,87	95 257,40
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	216 985,92	216 985,92		0,00
28031	Frais d'études	997,00	997,00		0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 800,00	1 800,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 724,00	2 724,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 401,99	2 401,99		0,00
281318	Autres bâtiments publics	73 770,00	73 770,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	60 861,09	60 861,09		0,00
28138	Autres constructions	7 205,00	7 205,00		0,00
28152	Installations de voirie	12 626,00	12 626,00		0,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	21 407,15	21 407,15		0,00
28182	Matériel de transport	12 793,00	12 793,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 918,48	17 918,48		0,00
28184	Mobilier	603,21	603,21		0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 879,00	1 879,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		216 985,92	216 985,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		216 985,92	216 985,92		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		572 719,08	303 339,81	174 121,87	95 257,40
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		443 739,11			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV								
	A1								

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	0	146 953	0	0	0	0	0	0	0	16 936	0	163 890
- Equipements municipaux (2)		146 953	0	0	0	0	0	0	0	16 936	0	163 890
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											84 149
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	0	231 102	0	0	0	0	0	0	0	16 936	0	248 038
Total recettes	0	733 583	0	0	0	0	0	0	0	13 496	0	747 079
Solde d'investissement	0	502 480	0	0	0	0	0	0	0	-3 440	0	499 041

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	36 276	0	0	0	0	0	0	0	6 903	0	43 179
Total RAR recettes	0	158 334	0	0	0	0	0	0	0	15 788	0	174 122
SOLDE RAR investissement	0	122 058	0	0	0	0	0	0	0	8 884	0	130 943

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	-8 060	1 790 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 782 815
Total recettes	0	3 714 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 714 796
Solde de fonctionnement	8 060	1 923 921	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 931 981

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus; les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement- Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses d'investissement	0	267 378	0	0	0	0	0	0	0	23 839	0	291 217
	Dépenses réelles	0	183 229	0	0	0	0	0	0	0	23 839	0	207 069
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	4 446	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 446
	2051 Concessions, droits similaires	0	4 446	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 446
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	178 783	0	0	0	0	0	0	0	23 839	0	202 623
	2135 Installations générales, agencements	0	51 606	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 606
	2152 Installations de voirie	0	77 286	0	0	0	0	0	0	0	23 839	0	101 126
	2182 Matériel de transport	0	25 130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 130
	2183 Matériel de bureau et informatique	0	9 162	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 162
	2184 Mobilier	0	15 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 600
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	84 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 149
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	84 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 149
	13911 Etat et établissements nationaux	0	604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	604
	13912 Sub. transf. cpte résult. Régions	0	55 991	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 991
	13913 Sub. transf. cpte résult. Départements	0	26 298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 298
	13916 Sub. transf. cpte résult. Autres EPL	0	1 256	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 256
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		0	891 917	0	0	0	0	0	0	0	29 284	0	921 201
Total recettes d'investissement													
	Recettes réelles	0	231 192	0	0	0	0	0	0	0	29 284	0	260 476
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	12 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 685
10222	FCTVA	0	12 685	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 685
13	Subventions d'investissement	0	218 507	0	0	0	0	0	0	0	29 284	0	247 791
1312	Subv. transf. Régions	0	181 049	0	0	0	0	0	0	0	14 481	0	195 530
1313	Subv. transf. Départements	0	37 458	0	0	0	0	0	0	0	14 803	0	52 261
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers													
Recettes d'ordre													
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	216 986	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 986
28031	Frais d'études	0	997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	997
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0	1 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800
28051	Concessions et droits similaires	0	2 724	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 724
28128	Autres aménagements de terrains	0	2 402	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 402
281318	Autres bâtiments publics	0	73 770	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 770
28135	Installations générales, agencements, ...	0	60 861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 861
28138	Autres constructions	0	7 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 205
28152	Installations de voirie	0	12 626	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 626
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0	21 407	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 407
28182	Matériel de transport	0	12 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 793
28183	Matériel de bureau et informatique	0	17 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 918

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28184	Mobilier	0	603	0	0	0	0	0	0	0	0	0	603
28188	Autres immo. corporelles	0	1 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 879
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	443 739	0	0	0	0	0	0	0	0	0	443 739

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		-8 060	1 790 875	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 782 815
Dépenses réelles		-8 060	1 573 889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 565 829
011	Charges à caractère général	-10 536	306 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	296 157
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	-2 808	54 458	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 650
60611	Eau et assainissement	0	2 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 032
60612	Energie - Electricité	-4 021	41 045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 023
60622	Carburants	75	2 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 768
60623	Alimentation	27	4 038	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 065
60628	Autres fournitures non stockées	0	3 191	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 191
60631	Fournitures d'entretien	0	535	0	0	0	0	0	0	0	0	0	535
60632	Fournitures de petit équipement	-342	5 642	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 300
60633	Fournitures de voirie	0	1 507	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 507
60636	Vêtements de travail	0	320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320
6064	Fournitures administratives	0	8 083	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 083
6068	Autres matières et fournitures	0	810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	810
611	Contrats de prestations de services	0	2 078	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 078
6135	Locations mobilières	0	991	0	0	0	0	0	0	0	0	0	991
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	8 722	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 722
61551	Entretien matériel roulant	0	4 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 733
6156	Maintenance	40	33 727	0	0	0	0	0	0	0	0	0	33 767
6161	Multirisques	0	18 562	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 562
6182	Documentation générale et technique	0	1 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 576
6184	Versements à des organismes de formation	0	1 140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 140
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	1 972	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 972
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	220
6231	Annonces et insertions	0	8 980	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 980
6236	Catalogues et imprimés	0	913	0	0	0	0	0	0	0	0	0	913
6237	Publications	0	536	0	0	0	0	0	0	0	0	0	536



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6247	Transports collectifs	0	1 592	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 592
6251	Voyages et déplacements	-61	6 170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 109
6256	Missions	0	2 351	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 351
6257	Réceptions	-260	8 810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 550
6261	Frais d'affranchissement	-2 365	21 354	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 989
6262	Frais de télécommunications	-40	13 858	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 818
6281	Concours divers (cotisations)	0	30 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 716
6283	Frais de nettoyage des locaux	-780	12 218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 438
6284	Redevances pour services rendus	0	337	0	0	0	0	0	0	0	0	0	337
6288	Autres services extérieurs	0	764	0	0	0	0	0	0	0	0	0	764
012	Charges de personnel, frais assimilés	-185	1 249 560	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 249 375
6218	Autre personnel extérieur	0	760	0	0	0	0	0	0	0	0	0	760
6331	Versement mobilité	0	2 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 879
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	715	0	0	0	0	0	0	0	0	0	715
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	-110	16 513	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 403
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	2 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 159
64111	Rémunération principale titulaires	0	425 448	0	0	0	0	0	0	0	0	0	425 448
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	4 952	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 952
64118	Autres indemnités titulaires	0	121 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 300
64131	Rémunérations non tit.	0	300 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 850
64138	Autres indemnités non tit.	0	2 364	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 364
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	153 864	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 864
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	170 244	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 244
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	11 884	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 884
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	34 753	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 753
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0	627	0	0	0	0	0	0	0	0	0	627
6475	Médecine du travail, pharmacie	-75	249	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 661	17 636	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 297
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 661	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 679
6531	Indemnités	0	15 091	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 091
6533	Cotisations de retraite	0	2 365	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 365
6535	Formation	0	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160
65888	Autres	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	216 986	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 986
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	216 986	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 986
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	0	216 986	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 986
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES														
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes de fonctionnement		0	3 714 796	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 714 796
Recettes réelles		0	1 713 701	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 713 701
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
70688	Autres prestations de services	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	1 712 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 712 625
744	FCTVA	0	1 066	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 066
74718	Autres participations Etat	0	131 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	131 400
7472	Participat° Régions	0	818 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	818 000
7473	Participat° Départements	0	226 230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	226 230
74748	Participat° Autres communes	0	392 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	392 350
74758	Participat° Autres groupements	0	5 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 326
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0	118 589	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 589
7478	Participat° Autres organismes	0	19 664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 664
75	Autres produits de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	84 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 149
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	84 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 149
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	0	84 149	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 149
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	1 916 946	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 916 946

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES						
	Réalisations					
002	Résultat de fonctionnement reporté					
011	Charges à caractère général	-10 535,99	306 693,42	0,00	0,00	296 157,43
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	-2 808,00	54 457,81	0,00	0,00	51 649,81
60611	Eau et assainissement	0,00	2 031,87	0,00	0,00	2 031,87
60612	Energie - Electricité	-4 021,34	41 044,79	0,00	0,00	37 023,45
60622	Carburants	75,15	2 692,52	0,00	0,00	2 767,67
60623	Alimentation	27,07	4 037,50	0,00	0,00	4 064,57
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	3 190,55	0,00	0,00	3 190,55
60631	Fournitures d'entretien	0,00	535,03	0,00	0,00	535,03
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 642,18	0,00	0,00	5 300,18
60633	Fournitures de voirie	-342,00	1 506,80	0,00	0,00	1 506,80
60636	Vêtements de travail	0,00	320,00	0,00	0,00	320,00
6064	Fournitures administratives	0,00	8 082,90	0,00	0,00	8 082,90
6068	Autres matières et fournitures	0,00	810,00	0,00	0,00	810,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 078,43	0,00	0,00	2 078,43
6135	Locations mobilières	0,00	991,20	0,00	0,00	991,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	8 722,48	0,00	0,00	8 722,48
61551	Entretien matériel roulant	0,00	4 732,82	0,00	0,00	4 732,82
6156	Maintenance	39,87	33 726,91	0,00	0,00	33 766,78
6161	Multirisques	0,00	18 582,32	0,00	0,00	18 582,32
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 575,65	0,00	0,00	1 575,65
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 140,00	0,00	0,00	1 140,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	1 972,31	0,00	0,00	1 972,31
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	219,84	0,00	0,00	219,84
6231	Annonces et insertions	0,00	8 979,60	0,00	0,00	8 979,60
6236	Catalogues et imprimés	0,00	913,20	0,00	0,00	913,20
6237	Publications	0,00	536,40	0,00	0,00	536,40
6247	Transports collectifs	0,00	1 591,77	0,00	0,00	1 591,77
6251	Voyages et déplacements	-60,98	6 169,59	0,00	0,00	6 108,61
6256	Missions	0,00	2 351,00	0,00	0,00	2 351,00
6257	Réceptions	-259,96	8 810,25	0,00	0,00	8 550,29
6261	Frais d'affranchissement	-2 365,36	21 364,08	0,00	0,00	18 998,72
6262	Frais de télécommunications	-40,44	13 858,19	0,00	0,00	13 817,75
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	30 715,58	0,00	0,00	30 715,58
6283	Frais de nettoyage des locaux	-780,00	12 218,32	0,00	0,00	11 438,32
6284	Redevances pour services rendus	0,00	337,30	0,00	0,00	337,30

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 11/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024-07-DE

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6288	Autres services extérieurs	0,00	764,23	0,00	0,00	764,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	-185,00	1 249 559,63	0,00	0,00	1 249 374,63
6218	Autre personnel extérieur	0,00	759,97	0,00	0,00	759,97
6331	Versement mobilité	0,00	2 878,70	0,00	0,00	2 878,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	714,57	0,00	0,00	714,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	-110,00	16 513,06	0,00	0,00	16 403,06
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 159,01	0,00	0,00	2 159,01
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	425 447,52	0,00	0,00	425 447,52
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	4 951,68	0,00	0,00	4 951,68
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	121 299,74	0,00	0,00	121 299,74
64131	Rémunérations non tit.	0,00	300 850,24	0,00	0,00	300 850,24
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	2 364,33	0,00	0,00	2 364,33
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	153 864,01	0,00	0,00	153 864,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	170 243,98	0,00	0,00	170 243,98
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	11 884,10	0,00	0,00	11 884,10
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	34 753,00	0,00	0,00	34 753,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	627,00	0,00	0,00	627,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	-75,00	248,72	0,00	0,00	173,72
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	216 985,92	0,00	0,00	216 985,92
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	216 985,92	0,00	0,00	216 985,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 661,12	17 635,61	0,00	0,00	20 296,73
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 661,12	18,36	0,00	0,00	2 679,48
6531	Indemnités	0,00	15 090,66	0,00	0,00	15 090,66
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 365,15	0,00	0,00	2 365,15
6535	Formation	0,00	160,00	0,00	0,00	160,00
65888	Autres	0,00	1,44	0,00	0,00	1,44
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	0,00	3 714 795,76	0,00	0,00	3 714 795,76
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	3 714 795,76	0,00	0,00	3 714 795,76
013	Atténuations de charges	0,00	1 916 945,68	0,00	0,00	1 916 945,68
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	84 148,82	0,00	0,00	84 148,82
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	84 148,82	0,00	0,00	84 148,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 712 624,50	0,00	0,00	1 712 624,50
744	FCTVA	0,00	1 066,00	0,00	0,00	1 066,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
74718	Autres participations Etat	0,00	131 400,00	0,00	0,00	131 400,00
7472	Participat° Régions	0,00	818 000,00	0,00	0,00	818 000,00
7473	Participat° Départements	0,00	226 230,00	0,00	0,00	226 230,00
74748	Participat° Autres communes	0,00	392 350,25	0,00	0,00	392 350,25
74758	Participat° Autres groupements	0,00	5 325,72	0,00	0,00	5 325,72
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	118 588,76	0,00	0,00	118 588,76
7478	Participat° Autres organismes	0,00	19 663,77	0,00	0,00	19 663,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,91	0,00	0,00	0,91
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,91	0,00	0,00	0,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	75,85	0,00	0,00	75,85
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	75,85	0,00	0,00	75,85
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	8 059,87	1 923 921,18	0,00	0,00	1 931 981,05
	SOLDE (3)					

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES									
	Réalisations	1 790 874,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 790 874,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	306 693,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestati° services (hors terrains)	54 457,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	2 031,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	41 044,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 692,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 037,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 190,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	535,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 642,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	1 506,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 082,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	810,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 078,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	991,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 722,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat ⁿ générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act ^s de coopérat ⁿ décentralisée
6151	Entretien matériel roulant	4 732,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	33 726,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	18 582,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 575,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 972,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	219,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 979,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	913,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	536,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 591,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 169,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 351,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	8 810,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	21 354,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	13 858,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 715,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 218,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	337,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	764,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 249 559,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	759,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	2 878,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	714,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 513,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 159,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	425 447,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 951,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	121 299,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	300 850,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 364,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	153 864,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 243,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 884,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(2)	Libellé	Sous-fonction 02										Sous-fonction 04				
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée						
6455	Coitations pour assurance du personnel	34 753,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C.	627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	supplément familial Médecine du travail, pharmacie	248,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Aténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	216 985,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	216 985,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 635,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	15 090,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Coitations de retraite	2 365,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 714 795,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		3 714 795,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 916 945,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Aténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	84 148,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	84 148,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 712 624,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023


(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
744	FCTVA	1 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	131 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7472	Participat° Régions	818 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7473	Participat° Départements	226 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74748	Participat° Autres communes	392 350,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74758	Participat° Autres groupements	5 325,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7477	Participat° Budget communautaire et FS	118 588,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7478	Participat° Autres organismes	19 663,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	75,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	75,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		1 923 921,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité inférieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

S2LOX

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES					
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalizations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total		
	DEPENSES									
	Réalizations									
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09		
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09		
65888	Autres	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES									
	Réalizations									
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (3)	-0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
(2)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255	
		Sous-fonction 21							Sous-fonction 25	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

S²LO

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

	scolaire						services					
DEPENSES												
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002												
Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011												
Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012												
Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014												
Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042												
Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043												
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65												
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65688												
Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66												
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67												
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68												
Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES												
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002												
Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013												
Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042												
Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043												
Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70												
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73												
Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74												
Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75												
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76												
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77												
Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78												
Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)					

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE




(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314 Cinémas et	321 Bibliothèques et	322 Musées	323 Archives	324 Entretien

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

	artistiques	spectacles					
DEPENSES							
002							
011							
012							
014							
042							
043							
65							
656							
66							
67							
68							
RECETES							
002							
013							
042							
043							
70							
73							
74							
75							
76							
77							
78							
SOLDE (3)							

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 09/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)				

(2)	Libellé	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42				
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies vacances

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





							sportifs ou de loisir				
DEPENSES											
	Réalisations										
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES											
	Réalisations										
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)											
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à L. 5211-41 et R. 5211-36 à R. 5211-41).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)			

(2)	Libellé	Sous-fonction 51				Sous-fonction 52		
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





							handicapés	difficulté
DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A.1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 09/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au 1^{er} chiffre (correspondant à la fonction). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-36).

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82							Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel			
	DEPENSES												
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES												
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETES								
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au r

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE




IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	
	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
	DEPENSES (2)	0,00	267 378,01	0,00	0,00	267 378,01
	Réalisations	0,00	231 102,26	0,00	0,00	231 102,26
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	84 148,82	0,00	0,00	84 148,82
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	604,00	0,00	0,00	604,00
13912	Sub. transf. cpte résult. Régions	0,00	55 990,65	0,00	0,00	55 990,65
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	0,00	26 298,17	0,00	0,00	26 298,17
13916	Sub. transf. cpte résult. Autres EPL	0,00	1 256,00	0,00	0,00	1 256,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 446,00	0,00	0,00	4 446,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	4 446,00	0,00	0,00	4 446,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	142 507,44	0,00	0,00	142 507,44
2135	Installations générales, agencements	0,00	50 246,10	0,00	0,00	50 246,10
2152	Installations de voirie	0,00	43 756,50	0,00	0,00	43 756,50
2182	Matériel de transport	0,00	25 129,56	0,00	0,00	25 129,56
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 775,76	0,00	0,00	7 775,76
2184	Mobilier	0,00	15 599,52	0,00	0,00	15 599,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	36 275,75	0,00	0,00	36 275,75

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 10/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 00/00/00
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
RECETTES (2)						
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	733 582,66	0,00	0,00	733 582,66
010	Stocks	0,00	443 739,11	0,00	0,00	443 739,11
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	216 985,92	0,00	0,00	216 985,92
28031	Frais d'études	0,00	997,00	0,00	0,00	997,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtimnts, installations	0,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	2 724,00	0,00	0,00	2 724,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	2 401,99	0,00	0,00	2 401,99
281318	Autres bâtiments publics	0,00	73 770,00	0,00	0,00	73 770,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	60 861,09	0,00	0,00	60 861,09
28138	Autres constructions	0,00	7 205,00	0,00	0,00	7 205,00
28152	Installations de voirie	0,00	12 626,00	0,00	0,00	12 626,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	21 407,15	0,00	0,00	21 407,15
28182	Matériel de transport	0,00	12 793,00	0,00	0,00	12 793,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	17 918,48	0,00	0,00	17 918,48
28184	Mobilier	0,00	603,21	0,00	0,00	603,21
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 879,00	0,00	0,00	1 879,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	6 342,63	0,00	0,00	6 342,63
10222	FCTVA	0,00	6 342,63	0,00	0,00	6 342,63
13	Subventions d'investissement	0,00	66 515,00	0,00	0,00	66 515,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	38 294,43	0,00	0,00	38 294,43
1313	Subv. transf. Départements	0,00	28 220,57	0,00	0,00	28 220,57
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12		0,00	158 334,14	0,00	0,00	158 334,14
SOLDE (2)		0,00	624 538,79	0,00	0,00	624 538,79

(1)	Libellé	020	021	022	023	024	025	026	041	048
Sous-fonction 02										
Sous-fonction 04										

	publicité	ailleurs	décentralisée
DEPENSES (2)			
Réalisations	267 376,01	0,00	0,00
001	231 102,26	0,00	0,00
Soie d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	0,00	0,00	0,00
Stocks	0,00	0,00	0,00
040	84 148,82	0,00	0,00
Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
13911	604,00	0,00	0,00
Etat et établissements nationaux			
13912	55 990,65	0,00	0,00
Sub. transf opé résult. Régions			
13913	26 298,17	0,00	0,00
Sub. transf opé résult. Départements			
13916	1 256,00	0,00	0,00
Sub. transf opé résult. Autres EPL			
041	0,00	0,00	0,00
Opérations patrimoniales			
10	0,00	0,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves			
13	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement			
16	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées			
18	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison : affectat° (BA,régie)			
20	4 446,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles			
2051	4 446,00	0,00	0,00
Concessions, droits similaires			
204	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées			
21	142 507,44	0,00	0,00
Immobilisations corporelles			
2135	50 246,10	0,00	0,00
Installations générales, agencements			
2162	43 756,50	0,00	0,00
Installations de voirie			
2182	25 129,56	0,00	0,00
Matériel de transport			
2183	7 775,76	0,00	0,00
Matériel de bureau et informatique			
2184	15 599,52	0,00	0,00
Mobilier			
22	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation			



(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	36 275,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	891 916,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	733 582,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	443 739,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	216 985,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	987,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv. One GFP : Bâtiments, installations	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 724,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 401,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	73 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	60 861,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	7 205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	12 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281752	Installations de voirie (m. a dispo)	21 407,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 793,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 918,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	603,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 342,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	6 342,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02										Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée			
13	Subventions d'investissement	66 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	38 294,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	28 220,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		158 334,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		624 538,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 003 et 004 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le


ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement			
	Opérations pour compte de tiers			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES (2)			
	Réalisations			
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 00/00/00
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE


(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
DEPENSES (2)						
Réalizations						
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations						

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 00/00/00
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
	DEPENSES (2)							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)							
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total
		Services communs	Enseignement du premier degré	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	Services annexes de l'enseignement	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				Total
		211	212	213	251	252	253	254	255	
		Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services	
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25							
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services				
	RECETTES (2)												
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE (2)						
0,00						

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)									
Réalizations									
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									
0,00									

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32						
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel				
	RECETTES (2)												
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect' d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect' d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	40 Services communs		41 Sports	42 Jeunesse		Total
		411	412		421	422	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42			Total
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Soide d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
	DEPENSES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Réalisations	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	51 Santé			52 Interventions sociales			Total	
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence		523 Act° pour personnes en difficulté
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)			0,00			0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00			0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées			0,00			0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00			0,00		0,00
Opérations pour compte de tiers				0,00			0,00		0,00
Restes à réaliser au 31/12				0,00			0,00		0,00
SOLDE (2)				0,00			0,00		0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52					
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services	
DEPENSES (2)										
Réalizations										
001	Solde d'exécution sect° d'investissement			0,00						0,00
010	Stocks			0,00						0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections			0,00						0,00
041	Opérations patrimoniales			0,00						0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00						0,00
13	Subventions d'investissement			0,00						0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00						0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)			0,00						0,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00						0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00						0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00						0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00						0,00
23	Immobilisations en cours			0,00						0,00
26	Participat° et créances rattachées			0,00						0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00						0,00
Opérations d'équipement				0,00						0,00
Opérations pour compte de tiers				0,00						0,00
Restes à réaliser au 31/12				0,00						0,00
RECETTES (2)				0,00						0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publiée le 00/00/00
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations	0,00	23 839,39	0,00	23 839,39
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	16 936,15	0,00	16 936,15
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 936,15	0,00	16 936,15
2152	Installations de voirie	0,00	16 936,15	0,00	16 936,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	6 903,24	0,00	6 903,24
	RECETTES (2)				
	Réalisations	0,00	29 283,99	0,00	29 283,99
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	13 496,26	0,00	13 496,26
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 496,26	0,00	13 496,26
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
1313	Subv. transf. Départements	0,00	13 496,26	0,00	13 496,26
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	15 787,73	0,00	15 787,73
SOLDE (2)		0,00	5 444,60	0,00	5 444,60

(1)	Libellé	Sous-fonction 81							816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
DEPENSES (2)									
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 00/00/00
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





(1)	Libellé	Sous-fonction 81							
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Realisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82								Sous-fonction 83								
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	834	835	836	837				
	DEPENSES (2)																	
	Réalisations	0,00	0,00	23 839,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	16 936,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 936,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2162	Installations de voirie	0,00	0,00	16 936,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	6 903,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)																	
	Réalisations	0,00	0,00	29 283,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	13 496,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024


Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	13 496,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	13 496,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	15 787,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (2)		0,00	0,00	5 444,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 01/05/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Realisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^e et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Realisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect ^e d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ^e ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			29-03-2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement et aménagement de bâtiments	5	29/03/2017
L	Agencements et aménagement de terrain	5	29/03/2017
L	Chaudières et équipements de cuisine	5	29/03/2017
L	Constructions	5	29/03/2017
L	Frais d'études	5	29/03/2017
L	Logiciels	2	29/03/2017
L	Matériel de bureau et informatique	5	29/03/2017
L	Matériel divers	5	29/03/2017
L	Mobilier	5	29/03/2017
L	Signalisation	5	29/03/2017
L	Subventions d'équipement versées	5	29/03/2017
L	Véhicules	5	29/03/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		96 185,82	I 84 148,82
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		96 185,82	84 148,82
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	84 148,82	84 148,82
020	Dépenses imprévues	12 037,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	84 148,82	43 178,99	0,00	127 327,81

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		223 326,92	III 223 328,55
Ressources propres externes de l'année (a)		6 341,00	6 342,63
10222	FCTVA	6 341,00	6 342,63
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		216 985,92	216 985,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	997,00	997,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 800,00	1 800,00
28051	Concessions et droits similaires	2 724,00	2 724,00
28128	Autres aménagements de terrains	2 401,99	2 401,99
281318	Autres bâtiments publics	73 770,00	73 770,00
28135	Installations générales, agencements, ..	60 861,09	60 861,09
28138	Autres constructions	7 205,00	7 205,00
28152	Installations de voirie	12 626,00	12 626,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	21 407,15	21 407,15
28182	Matériel de transport	12 793,00	12 793,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 918,48	17 918,48
28184	Mobilier	603,21	603,21
28188	Autres immo. corporelles	1 879,00	1 879,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	223 328,55	174 121,87	443 739,11	0,00	841 189,53

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 127 327,81
Ressources propres disponibles	IV 841 189,53
Solde	V = IV – II (3) 713 861,72

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE


- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE





IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/01/2023	F052 Renouvellement FIRWALL	4 446,00	0,00	2
31/01/2023	F052 Ordinateur DELL 5530 Poste Foët	1 989,89	0,00	5
10/03/2023	F053 PANNEAUX COMMUNES DU PARC	34 414,50	0,00	5
28/03/2023	F045 Jalonnement vélo itinéraire V4	9 342,00	0,00	5
03/05/2023	F456 8 Totems en bois	16 012,15	0,00	5
07/08/2023	F456 TOTEM	924,00	0,00	5
15/09/2023	F461 Armoire pour enveloppes	845,71	0,00	1
29/09/2023	F461 CHAISES HAUTES	1 554,10	0,00	5
29/09/2023	F461 PRESENTOIRS	1 434,84	0,00	5
08/11/2023	F461 TABLES DE REUNION	2 930,70	0,00	5
08/11/2023	F461 TABLE DE PIQUE NIQUE EN CHENE	1 742,00	0,00	5
08/11/2023	F461 TRAVAUX DE PEINTURE	17 640,00	0,00	5
08/11/2023	F461 TRAVAUX DE PEINTURE	12 960,00	0,00	5
08/11/2023	F084 VEHICULE RENAULT KANGOO VP	25 129,56	0,00	5
08/11/2023	F461 POSE DE SOL BUREAUX	5 402,10	0,00	5
08/11/2023	F461 BUREAUX ET CHEVALET	1 549,81	0,00	5
23/11/2023	3 TELEPHONES SAMSUNG	1 212,00	0,00	2
23/11/2023	F084 Téléphone SAMUNG	570,00	0,00	1
23/11/2023	F051 TRAVAUX DE PEINTURE	12 300,00	0,00	5
23/11/2023	F461 PORTE MANTEAUX ET TABLES	4 972,36	0,00	5
23/11/2023	L01 TELEPHONE SAMSUNG	522,00	0,00	1
23/11/2023	F084 ONDULEUR ORDI	354,00	0,00	1
23/11/2023	F052 IMPRIMANTE ET PC PORTABLE	2 364,88	0,00	2
23/11/2023	F084 DISQUE CRUCIAL	150,00	0,00	1
06/12/2023	F051 Travaux de peinture supplémentaires	1 944,00	0,00	5
22/12/2023	F084 Imprimante	1 200,00	0,00	5
22/12/2023	F084 BATTERIE ONDULEUR apc	414,00	0,00	1
22/12/2023	Régularisation régie lave-vaisselle	768,99	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		165 089,59	0,00	



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
26/07/2023	2 vélos	400,00	1	400,00	0,00	0,00	0,00
26/07/2023	MOBILIER	1 688,75	10	1 688,75	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Cablage des locaux Orry	10 114,02	10	10 114,02	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	bureau activity	160,38	1	160,38	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Fillet anti pigeons	2 487,68	5	2 487,68	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Pose d'un filet anti-pigeons	1 530,88	5	1 530,88	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	numérisation du cadastre	3 366,97	2	3 366,97	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Enseignes	8 275,29	5	8 275,29	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	logiciel comptable	949,17	2	949,17	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Acquisition fichiers OSIRIL	1 320,48	2	1 320,48	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Numérisation du cadastre	3 366,97	2	3 366,97	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Numérisation du cadastre	4 489,29	2	4 489,29	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	acquisition logiciel	315,74	2	315,74	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	acquisition logiciel e.magnus	4 425,20	2	4 425,20	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Ordinateur portable F.248	1 384,73	5	1 384,73	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Vidéoprojecteur F.248	1 465,10	5	1 465,10	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Migration serveur	4 186,00	2	4 186,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	2 ORDINATEURS	16 037,16	5	16 037,16	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Données informatiques	357,60	2	357,60	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Matériel informatique	3 513,60	5	3 513,60	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	INSTALLATION ET MAINTENANCE D UN LOGICIEL	2 532,84	2	2 532,84	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	TABLETTE 10 pouces	322,80	5	322,80	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	infrastructure paysagère Parc F.274	671,95	1	671,95	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	MISE EN PLACE GEO	17 760,00	2	17 760,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	2018/2135 Mise aux normes accessibilité	308,40	1	308,40	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	F395 Mise à jour du Serveur	960,00	1	960,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Coordination SPS Niveau 3	840,00	1	840,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Coordination SPS Niveau 3	420,00	1	420,00	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Mise en accessibilité	493,20	1	493,20	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	Mise en accessibilité Maison du Parc	493,20	1	493,20	0,00	0,00	0,00
10/08/2023	F394 Mission relative à la sécurité des personnes	466,80	1	466,80	0,00	0,00	0,00
Divers							
TOTAL GENERAL		95 104,20					0,00



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 713 701,26
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	3,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif - Accueil	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif Marché	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1ere classe - Responsable administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal de 2eme classe - RH	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial - Chargée de Communication	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	1,00	15,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - Animateur LEADER	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - Architecte	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - CM Agriculture Forêt	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - CM Aménagement	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - CM Filière Bois	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - CM Mobilités durables	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur - CM Patrimoine Naturel eau et carrières	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur -CM Environnement	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal - CM Patrimoine naturel	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur hors classe - Urbaniste	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal - CM Education à l'Environnement	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal - CM Paysage	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal - CM SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal - CM Tourisme	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Conserv. Patrimoine - CM Patrimoine historique et cultur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		18,00	4,00	22,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).


(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée prévoyant le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024	
Reçu en préfecture le 09/04/2024	
Publié le	
ID Préfecture : 060-256005638-20240402-DELIB2024_07-DE	



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	439 881,82	248 038,41	43 178,99	148 664,42
RECETTES	1 016 458,19	747 078,92	174 121,87	95 257,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 014 382,14	1 782 814,80	0,00	231 567,34
RECETTES	3 731 268,50	3 714 795,76	0,00	16 472,74

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	439 881,82	248 038,41	43 178,99	148 664,42
RECETTES	1 016 458,19	747 078,92	174 121,87	95 257,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 014 382,14	1 782 814,80	0,00	231 567,34
RECETTES	3 731 268,50	3 714 795,76	0,00	16 472,74
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 454 263,96	2 030 853,21	43 178,99	380 231,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 747 726,69	4 461 874,68	174 121,87	111 730,14

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS
ANNEXES**

C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	439 881,82	248 038,41	43 178,99	148 664,42
RECETTES	1 016 458,19	747 078,92	174 121,87	95 257,40
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 014 382,14	1 782 814,80	0,00	231 567,34
RECETTES	3 731 268,50	3 714 795,76	0,00	16 472,74
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 454 263,96	2 030 853,21	43 178,99	380 231,76
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 747 726,69	4 461 874,68	174 121,87	111 730,14

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par (1) Le Président.

A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

[Empty rectangular box]

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2024, et de la publication le
A ORRY-LA-VILLE, le 02/04/2024

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

The page contains numerous handwritten signatures in blue ink, arranged in a grid-like fashion. The signatures vary in style and legibility, representing the members of the assembly mentioned in the text above. Some signatures are clearly identifiable as 'André', 'Jean', and 'E. Houtfocche'.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°08/2024**

**APPROBATION
DES COMPTES
DE GESTION
2023**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND propose de procéder à l'approbation des comptes de gestion 2023.

Il est donné lecture des résultats des comptes de gestion établis par M. le Comptable public de la Trésorerie municipale de Senlis.

Ayant entendu les explications,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et des comptes de gestion,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget principal ;
- APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget opérationnel.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

BA SYND PARC NATUREL OISE BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARNAUD PENET
M Christophe DOSIMONT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 01/01/2023
DU 02/01/2023 AU 27/02/2024

Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	35
1 Balance des comptes	Etat III-1 36
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 51
4EME PARTIE : Page des signatures	52

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

ACTIF NET (1)	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	432,79	Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	72,20
Constructions	73,72	Réserves	3,58
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	256,22	Différences sur réalisations d'immobilisations	-5,72
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	-426,95
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	-165,68
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	499,65
Total immobilisations corporelles (nettes)	329,94	Subventions non transférables	0,44
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	762,72	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	-22,47
Créances	16,31	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	801,50
TOTAL ACTIF CIRCULANT	16,31	Total dettes à court terme	801,50
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	801,50
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	779,03	TOTAL PASSIF	779,03

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	842 444,69	447 778,13	394 666,56	282 539,22
	Autres immobilisations incorporelles	38 119,20		38 119,20	38 119,20
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	18 295,20	18 295,20		
	Constructions en toute propriété	103 461,10	29 740,00	73 721,10	89 050,10
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	403 800,91	147 585,20	256 215,71	260 025,71
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	87 450,75	87 450,75		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers					
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
	MONTANT A REPORTER	1 493 571,85	730 849,28	762 722,57	669 734,23

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	1 493 571,85	730 849,28	762 722,57	669 734,23
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		1 493 571,85	730 849,28	762 722,57	669 734,23

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

S²LOW

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				12 831,00
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	13 548,80		13 548,80	12 002,20
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers	2 762,25		2 762,25	
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités					
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		16 311,05		16 311,05	24 833,20



BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 509 882,90	730 849,28	779 033,62	694 567,43

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	3 580,85	3 580,85
	Neutra amort subv equip vers		
	Report à nouveau	-426 949,89	-508 769,91
	Résultat de l'exercice	-165 675,81	81 820,02
	Subventions transférables	499 653,31	611 715,37
	Différences sur réalisations d'immob	-5 718,39	
	Fonds globalisés	72 198,11	35 182,43
	Subventions non transférables	444,75	444,75
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	-22 467,07	223 973,51	

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés		136 107,06
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	14 196,00	25 960,00
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	743 642,69	308 526,86
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	43 662,00	
Fournisseurs d'immobilisations			
Produits constatés d'avance			
	DETTES TOTAL III	801 500,69	470 593,92

BILAN (en Euros)

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	779 033,62	694 567,43

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	691,78	1 243,23
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	691,78	1 243,23
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	810,29	1 075,85
Participations et interventions	88,18	58,75
Dotations aux amortissements et provisions	147,99	179,56
Autres charges	9,38	
Charges courantes non financières	1 055,83	1 314,16
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-364,06	-70,92
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-364,06	-70,92
Produits exceptionnels	198,38	191,13
Charges exceptionnelles		38,38
RESULTAT EXCEPTIONNEL	198,38	152,74
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-165,68	81,82

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	691 778,20	1 147 759,96
Autres attributions (péréquat, compensa)		95 473,00
TOTAL I	691 778,20	1 243 232,96
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	810 288,29	1 075 852,83
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob	147 988,13	179 556,00
Dot amort sur charges à répartir		

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux provisions		
Autres charges	9 377,00	
Contingents et participations		
Subventions	88 180,59	58 749,06
TOTAL II	1 055 834,01	1 314 157,89
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-364 055,81	-70 924,93
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

S²LO

Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-364 055,81	-70 924,93
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	198 380,00	191 125,00
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	198 380,00	191 125,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		38 380,05
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		38 380,05

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	198 380,00	152 744,95
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	890 158,20	1 434 357,96
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 055 834,01	1 352 537,94
RESULTAT DE L'EXERCICE	-165 675,81	81 820,02

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

Opérations Compte de Tiers

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

Opérations Compte de Tiers

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-01			2 762,25		2 762,25	

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 062 086,83	2 960 130,22	4 022 217,05
Titres de recette émis (b)	271 321,75	897 136,80	1 168 458,55
Réductions de titres (c)		6 978,60	6 978,60
Recettes nettes (d = b - c)	271 321,75	890 158,20	1 161 479,95
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 062 086,83	2 960 130,22	4 022 217,05
Mandats émis (f)	447 837,11	1 059 857,33	1 507 694,44
Annulations de mandats (g)		4 023,32	4 023,32
Depenses nettes (h = f - g)	447 837,11	1 055 834,01	1 503 671,12
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	176 515,36	165 675,81	342 191,17

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif BA SYND PARC NATUREL OISE					
Investissement	-18 810,83		-176 515,36		-195 326,19
Fonctionnement	-426 949,89		-165 675,81		-592 625,70
Sous-Total	-445 760,72		-342 191,17		-787 951,89
TOTAL II	-445 760,72		-342 191,17		-787 951,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-445 760,72		-342 191,17		-787 951,89

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
204	Subventions d'équipement versées	537 379,00		537 379,00	208 480,86		208 480,86	328 898,14
21	Immobilisations corporelles	116 152,00		116 152,00	38 214,00		38 214,00	77 938,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	653 531,00		653 531,00	246 694,86		246 694,86	406 836,14
458101	Opération pour compte tiers n° 458101	191 365,00		191 365,00	2 762,25		2 762,25	188 602,75
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	191 365,00		191 365,00	2 762,25		2 762,25	188 602,75
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	844 896,00		844 896,00	249 457,11		249 457,11	595 438,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	198 380,00		198 380,00	198 380,00		198 380,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	198 380,00		198 380,00	198 380,00		198 380,00	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	18 810,83		18 810,83				18 810,83
TOTAL GENERAL		1 062 086,83		1 062 086,83	447 837,11		447 837,11	614 249,72

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	37 015,00		37 015,00	37 015,68		37 015,68	-0,68
13	Subventions d'investissement	681 793,00		681 793,00	86 317,94		86 317,94	595 475,06
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	718 808,00		718 808,00	123 333,62		123 333,62	595 474,38
458201	Opération pour compte tiers n° 458201	140 823,00		140 823,00				140 823,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	140 823,00		140 823,00				140 823,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	859 631,00		859 631,00	123 333,62		123 333,62	736 297,38
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	54 467,70		54 467,70				54 467,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 988,13		147 988,13	147 988,13		147 988,13	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	202 455,83		202 455,83	147 988,13		147 988,13	54 467,70
TOTAL GENERAL		1 062 086,83		1 062 086,83	271 321,75		271 321,75	790 765,08

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	2 044 377,00		2 044 377,00	810 995,75	707,46	810 288,29	1 234 088,71
65	Autres charges de gestion courante	286 347,00		286 347,00	100 873,45	3 315,86	97 557,59	188 789,41
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 330 724,00		2 330 724,00	911 869,20	4 023,32	907 845,88	1 422 878,12
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	54 467,70		54 467,70				54 467,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 988,13		147 988,13	147 988,13		147 988,13	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	202 455,83		202 455,83	147 988,13		147 988,13	54 467,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	426 950,39		426 950,39				426 950,39
TOTAL GENERAL		2 960 130,22		2 960 130,22	1 059 857,33	4 023,32	1 055 834,01	1 904 296,21



Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/réalisations 7 = 3 - 6
74	Dotations et participations	2 585 354,00		2 585 354,00	698 756,80	6 978,60	691 778,20	1 893 575,80
77	Produits exceptionnels	176 396,22		176 396,22				176 396,22
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 761 750,22		2 761 750,22	698 756,80	6 978,60	691 778,20	2 069 972,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	198 380,00		198 380,00	198 380,00		198 380,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	198 380,00		198 380,00	198 380,00		198 380,00	
TOTAL GENERAL		2 960 130,22		2 960 130,22	897 136,80	6 978,60	890 158,20	2 069 972,02

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2041482	Bâtiments et installations	48 046,86		48 046,86
20422	Bâtiments et installations	160 434,00		160 434,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	208 480,86		208 480,86
2152	Installations de voirie	38 214,00		38 214,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	38 214,00		38 214,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	246 694,86		246 694,86
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	2 762,25		2 762,25
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIERS	2 762,25		2 762,25
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	249 457,11		249 457,11
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	103 993,00		103 993,00
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	53 910,00		53 910,00
139148	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - autres Communes	34 304,00		34 304,00
139158	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Autres Groupements	6 173,00		6 173,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	198 380,00		198 380,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	198 380,00		198 380,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	447 837,11		447 837,11



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	37 015,68		37 015,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	37 015,68		37 015,68
1312	Subventions d'équipement transférables - Région	16 105,31		16 105,31
1313	Subventions d'équipement transférables - Département	70 212,63		70 212,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	86 317,94		86 317,94
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	123 333,62		123 333,62
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	123 333,62		123 333,62
28041482	Bâtiments et installations	54 657,25		54 657,25
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	1 362,00		1 362,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	400,00		400,00
280422	Bâtiments et installations	34 215,88		34 215,88
28138	Amortissements autres constructions	15 329,00		15 329,00
28152	Installations de voirie	42 024,00		42 024,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 988,13		147 988,13
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	147 988,13		147 988,13
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	271 321,75		271 321,75

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	288 973,69	270,00	288 703,69
60621	Achats non stockés de combustibles	110,50	110,50	
60623	Achats non stockés d'alimentation	582,05		582,05
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	10 538,70		10 538,70
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	1 709,49	191,96	1 517,53
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	6 595,18		6 595,18
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	2 031,96		2 031,96
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	1 177,11		1 177,11
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	1 322,41		1 322,41
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	845,40		845,40
617	Services extérieurs - études et recherches	458 167,04		458 167,04
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	135,00	135,00	
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	1 012,50		1 012,50
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	32 579,04		32 579,04
6237	Publicité publications relations publiques - publications	5 215,68		5 215,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	810 995,75	707,46	810 288,29
657348	Subventions fonctionnement aux organismes publics - autres Communes	44 044,33	3 315,86	40 728,47
657358	Subventions fonctionnement aux organismes publics - Autres Groupements	20 609,00		20 609,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	26 843,12		26 843,12
65888	Autres	9 377,00		9 377,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	100 873,45	3 315,86	97 557,59
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	911 869,20	4 023,32	907 845,88

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	147 988,13		147 988,13
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 988,13		147 988,13

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
 DEPENSES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	147 988,13		147 988,13
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 059 857,33	4 023,32	1 055 834,01

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	34 000,00		34 000,00
7472	Participations - Régions	295 203,13		295 203,13
7473	Participations - Départements	189 198,59		189 198,59
74748	Participations des autres Communes	86 812,88		86 812,88
74758	Participation - Autres Groupements	22 048,20	6 978,60	15 069,60
7478	Participations - autres organismes	71 494,00		71 494,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	698 756,80	6 978,60	691 778,20
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	698 756,80	6 978,60	691 778,20
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	198 380,00		198 380,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	198 380,00		198 380,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	198 380,00		198 380,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	897 136,80	6 978,60	890 158,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		35 182,43				37 015,68		72 198,11		72 198,11
1022	Sous Total compte 1022		35 182,43				37 015,68		72 198,11		72 198,11
102	Sous Total compte 102		35 182,43				37 015,68		72 198,11		72 198,11
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		3 580,85						3 580,85		3 580,85
106	Sous Total compte 106		3 580,85						3 580,85		3 580,85
10	Sous Total compte 10		38 763,28				37 015,68		75 778,96		75 778,96
119	Report à nouveau solde débiteur	508 769,91			81 820,02			508 769,91	81 820,02	426 949,89	
11	Sous Total compte 11	508 769,91			81 820,02			508 769,91	81 820,02	426 949,89	
12	Résultat exercice excéd déficit		81 820,02	81 820,02				81 820,02	81 820,02		0,00
12	Sous Total compte 12		81 820,02	81 820,02				81 820,02	81 820,02		0,00
1312	Subv équipt transf - Région		739 735,95				16 105,31		755 841,26		755 841,26
1313	Subv équipt transf - Dépt		351 870,96				70 212,63		422 083,59		422 083,59
13148	Subv équip transf autres Cnes		171 520,47						171 520,47		171 520,47

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1314	Sous Total compte 1314		171 520,47						171 520,47		171 520,47
13158	Subv équipt transf autres groupements		30 866,99						30 866,99		30 866,99
1315	Sous Total compte 1315		30 866,99						30 866,99		30 866,99
131	Sous Total compte 131		1 293 994,37				86 317,94		1 380 312,31		1 380 312,31
13248	Autres communes		444,75						444,75		444,75
1324	Sous Total compte 1324		444,75						444,75		444,75
132	Sous Total compte 132		444,75						444,75		444,75
13912	Subv équipt transf - Région	429 826,00				103 993,00		533 819,00		533 819,00	
13913	Subv équipt transf - Dépt	182 717,00				53 910,00		236 627,00		236 627,00	
139148	Subv équipt transf - autres Cnes	67 303,00				34 304,00		101 607,00		101 607,00	
13914	Sous Total compte 13914	67 303,00				34 304,00		101 607,00		101 607,00	
139158	Subv équipt transf - autres Grp	2 433,00				6 173,00		8 606,00		8 606,00	
13915	Sous Total compte 13915	2 433,00				6 173,00		8 606,00		8 606,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	Sous Total compte 1391	682 279,00				198 380,00		880 659,00		880 659,00	
139	Sous Total compte 139	682 279,00				198 380,00		880 659,00		880 659,00	
13	Sous Total compte 13	682 279,00	1 294 439,12			198 380,00	86 317,94	880 659,00	1 380 757,06		500 098,06
193	Autres neutralisations et régularisation			5 718,39				5 718,39		5 718,39	
19	Sous Total compte 19			5 718,39				5 718,39		5 718,39	
	Total classe 1	1 191 048,91	1 415 022,42	87 538,41	81 820,02	198 380,00	123 333,62	1 476 967,32	1 620 176,06	1 313 327,28	1 456 536,02
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	6 826,00						6 826,00		6 826,00	
2041482	Bâtiments et installations	381 558,03				48 046,86		429 604,89		429 604,89	
204148	Sous Total compte 204148	388 384,03				48 046,86		436 430,89		436 430,89	
20414	Sous Total compte 20414	388 384,03				48 046,86		436 430,89		436 430,89	
204171	Biens mobiliers, matériel et études	7 173,26			7 152,39			7 173,26	7 152,39	20,87	
204172	Bâtiments et installations	1 405,80						1 405,80		1 405,80	
20417	Sous Total compte 20417	8 579,06			7 152,39			8 579,06	7 152,39	1 426,67	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041	Sous Total compte 2041	396 963,09			7 152,39	48 046,86		445 009,95	7 152,39	437 857,56	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	2 000,00						2 000,00		2 000,00	
20422	Bâtiments et installations	242 153,13				160 434,00		402 587,13		402 587,13	
2042	Sous Total compte 2042	244 153,13				160 434,00		404 587,13		404 587,13	
204	Sous Total compte 204	641 116,22			7 152,39	208 480,86		849 597,08	7 152,39	842 444,69	
2051	Concessions et droits similaires	38 119,20						38 119,20		38 119,20	
205	Sous Total compte 205	38 119,20						38 119,20		38 119,20	
20	Sous Total compte 20	679 235,42			7 152,39	208 480,86		887 716,28	7 152,39	880 563,89	
2128	Autres agencet et améngt terrains	18 295,20						18 295,20		18 295,20	
212	Sous Total compte 212	18 295,20						18 295,20		18 295,20	
2138	Autres constructions	103 461,10						103 461,10		103 461,10	
213	Sous Total compte 213	103 461,10						103 461,10		103 461,10	
2152	Installations de voirie	365 586,91				38 214,00		403 800,91		403 800,91	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	Sous Total compte 215	365 586,91				38 214,00		403 800,91		403 800,91	
2188	Autres immobilisations corporelles	87 450,75						87 450,75		87 450,75	
218	Sous Total compte 218	87 450,75						87 450,75		87 450,75	
21	Sous Total compte 21	574 793,96				38 214,00		613 007,96		613 007,96	
2804141	Bâtiments et installations		2 615,69						2 615,69		2 615,69
2804141	Sous Total compte 2804141		2 615,69						2 615,69		2 615,69
2804148	Biens mobiliers, matériel et études		15 669,65						15 669,65		15 669,65
2804148	Bâtiments et installations		207 571,00				54 657,25		262 228,25		262 228,25
2804148	Sous Total compte 2804148		223 240,65				54 657,25		277 897,90		277 897,90
280414	Sous Total compte 280414		225 856,34				54 657,25		280 513,59		280 513,59
2804158	Biens mobiliers, matériel et études						1 362,00		1 362,00		1 362,00
2804158	Sous Total compte 2804158						1 362,00		1 362,00		1 362,00
280415	Sous Total compte 280415						1 362,00		1 362,00		1 362,00

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804171	Biens mobiliers, materiel et études		1 434,00	1 434,00				1 434,00	1 434,00		0,00
2804172	Bâtiments et installations		281,00						281,00		281,00
280417	Sous Total compte 280417		1 715,00	1 434,00				1 434,00	1 715,00		281,00
2804182	Bâtiments et installations		16 778,88						16 778,88		16 778,88
280418	Sous Total compte 280418		16 778,88						16 778,88		16 778,88
28041	Sous Total compte 28041		244 350,22	1 434,00			56 019,25	1 434,00	300 369,47		298 935,47
280421	Biens mobiliers, materiel et études		1 600,00				400,00		2 000,00		2 000,00
280422	Bâtiments et installations		112 626,78				34 215,88		146 842,66		146 842,66
28042	Sous Total compte 28042		114 226,78				34 615,88		148 842,66		148 842,66
2804	Sous Total compte 2804		358 577,00	1 434,00			90 635,13	1 434,00	449 212,13		447 778,13
280	Sous Total compte 280		358 577,00	1 434,00			90 635,13	1 434,00	449 212,13		447 778,13
28128	Amort autres agencat amégat terr		18 295,20						18 295,20		18 295,20
2812	Sous Total compte 2812		18 295,20						18 295,20		18 295,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28138	Amort autres constructions		14 411,00				15 329,00		29 740,00		29 740,00
2813	Sous Total compte 2813		14 411,00				15 329,00		29 740,00		29 740,00
28152	Installations de voirie		105 561,20				42 024,00		147 585,20		147 585,20
2815	Sous Total compte 2815		105 561,20				42 024,00		147 585,20		147 585,20
28188	Amort autres immobilisations corporelles		87 450,75						87 450,75		87 450,75
2818	Sous Total compte 2818		87 450,75						87 450,75		87 450,75
281	Sous Total compte 281		225 718,15				57 353,00		283 071,15		283 071,15
28	Sous Total compte 28		584 295,15	1 434,00			147 988,13	1 434,00	732 283,28		730 849,28
	Total classe 2	1 254 029,38	584 295,15	1 434,00	7 152,39	246 694,86	147 988,13	1 502 158,24	739 435,67	1 493 571,85	730 849,28
4011	Fournisseurs		136 107,06	947 102,81	810 995,75			947 102,81	947 102,81		0,00
401	Sous Total compte 401		136 107,06	947 102,81	810 995,75			947 102,81	947 102,81		0,00
4041	Fournis immob			40 976,25	40 976,25			40 976,25	40 976,25		0,00
404	Sous Total compte 404			40 976,25	40 976,25			40 976,25	40 976,25		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40	Sous Total compte 40		136 107,06	988 079,06	851 972,00			988 079,06	988 079,06		0,00
4111	Redevables - amiable	12 831,00			12 831,00			12 831,00	12 831,00		0,00
411	Sous Total compte 411	12 831,00			12 831,00			12 831,00	12 831,00		0,00
41	Sous Total compte 41	12 831,00			12 831,00			12 831,00	12 831,00		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	12 002,20		108 861,08	107 314,48			120 863,28	107 314,48	13 548,80	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			5 049,00	5 049,00			5 049,00	5 049,00		0,00
441	Sous Total compte 441	12 002,20		113 910,08	112 363,48			125 912,28	112 363,48	13 548,80	
44341	Opér part av Etat communes dépenses		25 960,00	103 855,19	92 091,19			103 855,19	118 051,19		14 196,00
4434	Sous Total compte 4434		25 960,00	103 855,19	92 091,19			103 855,19	118 051,19		14 196,00
44351	Opér particul grp dépenses			20 609,00	20 609,00			20 609,00	20 609,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435			20 609,00	20 609,00			20 609,00	20 609,00		0,00
443	Sous Total compte 443		25 960,00	124 464,19	112 700,19			124 464,19	138 660,19		14 196,00
44	Sous Total compte 44	12 002,20	25 960,00	238 374,27	225 063,67			250 376,47	251 023,67		647,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451001	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		308 526,86	834 297,22	1 269 413,05			834 297,22	1 577 939,91		743 642,69
451	Sous Total compte 451		308 526,86	834 297,22	1 269 413,05			834 297,22	1 577 939,91		743 642,69
458101	Dépenses (à subdiviser par mandat)					2 762,25		2 762,25		2 762,25	
4581	Sous Total compte 4581					2 762,25		2 762,25		2 762,25	
458	Sous Total compte 458					2 762,25		2 762,25		2 762,25	
45	Sous Total compte 45		308 526,86	834 297,22	1 269 413,05	2 762,25		837 059,47	1 577 939,91		740 880,44
46711	Autres comptes créditeurs			152 992,12	196 654,12			152 992,12	196 654,12		43 662,00
4671	Sous Total compte 4671			152 992,12	196 654,12			152 992,12	196 654,12		43 662,00
46721	Débiteurs divers - amiable			8 046,64	8 046,64			8 046,64	8 046,64		0,00
4672	Sous Total compte 4672			8 046,64	8 046,64			8 046,64	8 046,64		0,00
467	Sous Total compte 467			161 038,76	204 700,76			161 038,76	204 700,76		43 662,00
46	Sous Total compte 46			161 038,76	204 700,76			161 038,76	204 700,76		43 662,00
4712	Viremts réimputés			7 061,00	7 061,00			7 061,00	7 061,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47134	Raet : subv			15 000,00	15 000,00			15 000,00	15 000,00		0,00
47138	Raet : autres			701 422,54	701 422,54			701 422,54	701 422,54		0,00
4713	Sous Total compte 4713			716 422,54	716 422,54			716 422,54	716 422,54		0,00
471	Sous Total compte 471			723 483,54	723 483,54			723 483,54	723 483,54		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			840,00	840,00			840,00	840,00		0,00
472	Sous Total compte 472			840,00	840,00			840,00	840,00		0,00
47	Sous Total compte 47			724 323,54	724 323,54			724 323,54	724 323,54		0,00
	Total classe 4	24 833,20	470 593,92	2 946 112,85	3 288 304,02	2 762,25		2 973 708,30	3 758 897,94	16 311,05	801 500,69
580	Opérations d'ordre budgétaires			346 368,13	346 368,13			346 368,13	346 368,13		0,00
58	Sous Total compte 58			346 368,13	346 368,13			346 368,13	346 368,13		0,00
	Total classe 5			346 368,13	346 368,13			346 368,13	346 368,13		0,00
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					288 973,69	270,00	288 973,69	270,00	288 703,69	
604	Sous Total compte 604					288 973,69	270,00	288 973,69	270,00	288 703,69	

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60621	Achts non stkés combustibles					110,50	110,50	110,50	110,50		0,00
60623	Achts non stkés d'aliment					582,05		582,05		582,05	
60628	Achts autres fournit non stkées					10 538,70		10 538,70		10 538,70	
6062	Sous Total compte 6062					11 231,25	110,50	11 231,25	110,50	11 120,75	
60631	Achts non stkés fournit entretien					1 709,49	191,96	1 709,49	191,96	1 517,53	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					6 595,18		6 595,18		6 595,18	
60636	Achts non stkés vêtements travail					2 031,96		2 031,96		2 031,96	
6063	Sous Total compte 6063					10 336,63	191,96	10 336,63	191,96	10 144,67	
6064	Achts non stkés fournit admin					1 177,11		1 177,11		1 177,11	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					1 322,41		1 322,41		1 322,41	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					845,40		845,40		845,40	
606	Sous Total compte 606					24 912,80	302,46	24 912,80	302,46	24 610,34	
60	Sous Total compte 60					313 886,49	572,46	313 886,49	572,46	313 314,03	

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
617	Etudes et recherches					458 167,04		458 167,04		458 167,04	
6182	Divers doc générale et technique					135,00	135,00	135,00	135,00		0,00
618	Sous Total compte 618					135,00	135,00	135,00	135,00		0,00
61	Sous Total compte 61					458 302,04	135,00	458 302,04	135,00	458 167,04	
6233	Pub public relat publ foires expositions					1 012,50		1 012,50		1 012,50	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					32 579,04		32 579,04		32 579,04	
6237	Pub public relat publ publications					5 215,68		5 215,68		5 215,68	
623	Sous Total compte 623					38 807,22		38 807,22		38 807,22	
62	Sous Total compte 62					38 807,22		38 807,22		38 807,22	
657348	Subv fonct aux orga pub autres Cnes					44 044,33	3 315,86	44 044,33	3 315,86	40 728,47	
65734	Sous Total compte 65734					44 044,33	3 315,86	44 044,33	3 315,86	40 728,47	
657358	Subv fonct aux orga pub autres groupets					20 609,00		20 609,00		20 609,00	
65735	Sous Total compte 65735					20 609,00		20 609,00		20 609,00	

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6573	Sous Total compte 6573					64 653,33	3 315,86	64 653,33	3 315,86	61 337,47	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					26 843,12		26 843,12		26 843,12	
657	Sous Total compte 657					91 496,45	3 315,86	91 496,45	3 315,86	88 180,59	
65888	Autres					9 377,00		9 377,00		9 377,00	
6588	Sous Total compte 6588					9 377,00		9 377,00		9 377,00	
658	Sous Total compte 658					9 377,00		9 377,00		9 377,00	
65	Sous Total compte 65					100 873,45	3 315,86	100 873,45	3 315,86	97 557,59	
6811	DA - immob					147 988,13		147 988,13		147 988,13	
681	Sous Total compte 681					147 988,13		147 988,13		147 988,13	
68	Sous Total compte 68					147 988,13		147 988,13		147 988,13	
	Total classe 6					1 059 857,33	4 023,32	1 059 857,33	4 023,32	1 055 834,01	
74718	Autres participations Etat						34 000,00		34 000,00		34 000,00
7471	Sous Total compte 7471						34 000,00		34 000,00		34 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7472	Participations - Région						295 203,13		295 203,13		295 203,13
7473	Participations - Dépt						189 198,59		189 198,59		189 198,59
74748	Participations des autres Cnes						86 812,88		86 812,88		86 812,88
7474	Sous Total compte 7474						86 812,88		86 812,88		86 812,88
74758	Participation - autres groupements					6 978,60	22 048,20	6 978,60	22 048,20		15 069,60
7475	Sous Total compte 7475					6 978,60	22 048,20	6 978,60	22 048,20		15 069,60
7478	Participations - autres organismes						71 494,00		71 494,00		71 494,00
747	Sous Total compte 747					6 978,60	698 756,80	6 978,60	698 756,80		691 778,20
74	Sous Total compte 74					6 978,60	698 756,80	6 978,60	698 756,80		691 778,20
777	Quote-part des subv d'invest transférée						198 380,00		198 380,00		198 380,00
77	Sous Total compte 77						198 380,00		198 380,00		198 380,00
	Total classe 7					6 978,60	897 136,80	6 978,60	897 136,80		890 158,20
	Total général	2 469 911,49	2 469 911,49	3 381 453,39	3 723 644,56	1 514 673,04	1 172 481,87	7 366 037,92	7 366 037,92	3 879 044,19	3 879 044,19

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

32301 - BA SYND PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

VENDREDI Jean-Pierre (1013750166-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

A DDFiP DE L'OISE, le 01/03/2024

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **BA SYND PARC NATUREL OISE** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DOSIMONT Christophe (1013190635-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

A SENLIS, le 08/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

Fait le 08/04/2024 à Compt-la-Ville.

A, le

[Handwritten signatures in blue ink]

[Handwritten signature: Venturoche]

[Handwritten signature: Paul]

[Handwritten signature: Paulson]

[Handwritten signature: Dufin]

[Handwritten signature: RA1]

SYND MIXTE PARC NATUREL OISE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M ARNAUD PENET
M Christophe DOSIMONT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 01/01/2023
DU 02/01/2023 AU 27/02/2024

Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	37
1 Balance des comptes	Etat III-1 38
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 60
4EME PARTIE : Page des signatures	61

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	4,58	Dotations	
Terrains	116,80	Fonds Globalisés	373,62
Constructions	1 457,77	Réserves	261,92
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	178,21	Différences sur réalisations d'immobilisations	-224,64
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	1 916,95
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	15,04
Autres immobilisations corporelles	539,66	Subventions transférables	248,08
Total immobilisations corporelles (nettes)	2 292,45	Subventions non transférables	2 137,09
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 297,03	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	4 728,05
Créances	814,35	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	1 624,91	Fournisseurs ⁽²⁾	8,24
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 439,26	Total dettes à court terme	8,24
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	8,24
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	4 736,29	TOTAL PASSIF	4 736,29

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	9 000,00	9 900,00	-900,00	900,00
	Autres immobilisations incorporelles	114 496,88	109 013,94	5 482,94	11 335,94
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	133 227,21	16 423,78	116 803,43	119 205,42
	Constructions en toute propriété	2 009 867,79	552 101,85	1 457 765,94	1 549 355,93
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	192 913,60	64 332,57	128 581,03	80 514,38
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	1 053 665,77	514 002,25	539 663,52	526 444,63
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers	182 496,88	132 863,47	49 633,41	71 040,56	
Collections et oeuvres d'art					
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	3 695 668,13	1 398 637,86	2 297 030,27	2 358 796,86	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	3 695 668,13	1 398 637,86	2 297 030,27	2 358 796,86
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		3 695 668,13	1 398 637,86	2 297 030,27	2 358 796,86

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	1 874,44		1 874,44	1 000,00
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	68 829,12		68 829,12	69 209,00
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	743 642,69		743 642,69	308 526,86
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				570,00
	Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 624 912,74		1 624 912,74	2 035 553,96	
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		2 439 258,99		2 439 258,99	2 414 859,82

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				
	Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		6 134 927,12	1 398 637,86	4 736 289,26	4 773 656,68

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	261 923,00	261 923,00
	Neutra amort subv equip vers		
	Report à nouveau	1 916 945,68	1 750 747,43
	Résultat de l'exercice	15 035,28	166 198,25
	Subventions transférables	248 082,00	252 219,56
	Différences sur réalisations d'immob	-224 643,89	-215 973,63
	Fonds globalisés	373 623,36	367 280,73
	Subventions non transférables	2 137 086,31	2 137 086,31
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	4 728 051,74	4 719 481,65	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 092,52	13 906,41
	Dettes fiscales et sociales		185,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		60,98
	Fournisseurs d'immobilisations	2 145,00	40 022,64
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	8 237,52	54 175,03	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

BILAN (en Euros)

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4 736 289,26	4 773 656,68

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	1 712,62	1 544,41
Produits des services	1,00	1,00
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 713,63	1 545,41
Traitements, salaires, charges sociales	1 226,46	983,63
Achats et charges externes	296,92	234,70
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions	216,99	201,40
Autres charges	42,45	40,80
Charges courantes non financières	1 782,81	1 460,54
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-69,19	84,87
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-69,19	84,87
Produits exceptionnels	84,22	81,67
Charges exceptionnelles		0,35
RESULTAT EXCEPTIONNEL	84,22	81,32
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	15,04	166,20

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	1 000,00	1 000,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	0,91	0,47
Dotations de l'Etat	1 066,00	
Subventions et participations	1 711 558,50	1 504 881,00
Autres attributions (péréquat, compensa)		39 527,00
TOTAL I	1 713 625,41	1 545 408,47
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	854 913,51	709 562,74
Charges sociales	371 545,81	274 071,00
Achats et charges externes	296 917,40	234 704,81
Impôts et taxes	22 155,34	17 187,69
Dotations amortissements des immob	216 985,92	201 395,54
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux provisions		
Autres charges	20 296,82	23 613,38
Contingents et participations		
Subventions		
TOTAL II	1 782 814,80	1 460 535,16
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-69 189,39	84 873,31
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		

COMPTE DE RESULTAT 2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	-69 189,39	84 873,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	75,85	730,00
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	84 148,82	80 943,21
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	84 224,67	81 673,21
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations		348,27
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		348,27



COMPTE DE RESULTAT 2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	84 224,67	81 324,94
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 797 850,08	1 627 081,68
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 782 814,80	1 460 883,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 035,28	166 198,25

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

Opérations Compte de Tiers

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Exercice 2023

Opérations Compte de Tiers

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE
 Exercice 2023

Résultats budgétaires de l'exercice

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 016 458,19	3 731 268,50	4 747 726,69
Titres de recette émis (b)	303 339,81	1 865 719,08	2 169 058,89
Réductions de titres (c)		67 869,00	67 869,00
Recettes nettes (d = b - c)	303 339,81	1 797 850,08	2 101 189,89
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	439 881,82	2 014 382,14	2 454 263,96
Mandats émis (f)	248 038,41	1 815 179,88	2 063 218,29
Annulations de mandats (g)		32 365,08	32 365,08
Depenses nettes (h = f - g)	248 038,41	1 782 814,80	2 030 853,21
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	55 301,40	15 035,28	70 336,68
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services personnalisés

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	443 739,11		55 301,40		499 040,51
Fonctionnement	1 916 945,68		15 035,28		1 931 980,96
TOTAL I	2 360 684,79		70 336,68		2 431 021,47
II - Budgets des services à caractère administratif 32301-BA SYND PARC NATUREL OISE					
Investissement	-18 810,83		-176 515,36		-195 326,19
Fonctionnement	-426 949,89		-165 675,81		-592 625,70
Sous-Total	-445 760,72		-342 191,17		-787 951,89
TOTAL II	-445 760,72		-342 191,17		-787 951,89
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 914 924,07		-271 854,49		1 643 069,58

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	Immobilisations incorporelles	9 564,00		9 564,00	4 446,00		4 446,00	5 118,00
21	Immobilisations corporelles	334 132,00		334 132,00	159 443,59		159 443,59	174 688,41
020	Dépenses imprévues - section d'investissement	12 037,00		12 037,00				12 037,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	355 733,00		355 733,00	163 889,59		163 889,59	191 843,41
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	355 733,00		355 733,00	163 889,59		163 889,59	191 843,41
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 148,82		84 148,82	84 148,82		84 148,82	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	84 148,82		84 148,82	84 148,82		84 148,82	
TOTAL GENERAL		439 881,82		439 881,82	248 038,41		248 038,41	191 843,41

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	6 341,00		6 341,00	6 342,63		6 342,63	-1,63
13	Subventions d'investissement	349 392,16		349 392,16	80 011,26		80 011,26	269 380,90
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	355 733,16		355 733,16	86 353,89		86 353,89	269 379,27
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	355 733,16		355 733,16	86 353,89		86 353,89	269 379,27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 985,92		216 985,92	216 985,92		216 985,92	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	216 985,92		216 985,92	216 985,92		216 985,92	
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	443 739,11		443 739,11				443 739,11
TOTAL GENERAL		1 016 458,19		1 016 458,19	303 339,81		303 339,81	713 118,38

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	286 000,00	15 000,00	301 000,00	328 337,51	32 180,08	296 157,43	4 842,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 285 000,00		1 285 000,00	1 249 559,63	185,00	1 249 374,63	35 625,37
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00	20 296,82		20 296,82	9 703,18
67	Charges exceptionnelles	176 396,22		176 396,22				176 396,22
022	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	20 000,00	-15 000,00	5 000,00				5 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 797 396,22		1 797 396,22	1 598 193,96	32 365,08	1 565 828,88	231 567,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 985,92		216 985,92	216 985,92		216 985,92	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	216 985,92		216 985,92	216 985,92		216 985,92	
TOTAL GENERAL		2 014 382,14		2 014 382,14	1 815 179,88	32 365,08	1 782 814,80	231 567,34

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Etat Consommation des CréditsSection DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/réalisations 7 = 3 - 6
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	
74	Dotations et participations	1 729 174,00		1 729 174,00	1 780 493,50	67 869,00	1 712 624,50	16 549,50
75	Autres produits de gestion courante				0,91		0,91	-0,91
77	Produits exceptionnels				75,85		75,85	-75,85
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 730 174,00		1 730 174,00	1 781 570,26	67 869,00	1 713 701,26	16 472,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 148,82		84 148,82	84 148,82		84 148,82	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	84 148,82		84 148,82	84 148,82		84 148,82	
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 916 945,68		1 916 945,68				1 916 945,68
TOTAL GENERAL		3 731 268,50		3 731 268,50	1 865 719,08	67 869,00	1 797 850,08	1 933 418,42

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2051	Concessions et droits similaires	4 446,00		4 446,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	4 446,00		4 446,00
2135	Installations générales agencements et aménagements des constructions	50 246,10		50 246,10
2152	Installations de voirie	60 692,65		60 692,65
2182	Matériel de transport	25 129,56		25 129,56
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 775,76		7 775,76
2184	Mobilier	15 599,52		15 599,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	159 443,59		159 443,59
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	163 889,59		163 889,59
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	163 889,59		163 889,59
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux	604,00		604,00
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région	55 990,65		55 990,65
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département	26 298,17		26 298,17
13916	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres Etablissements Publics Locaux	1 256,00		1 256,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 148,82		84 148,82
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	84 148,82		84 148,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	248 038,41		248 038,41

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	6 342,63		6 342,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	6 342,63		6 342,63
1312	Subventions d'équipement transférables - Région	38 294,43		38 294,43
1313	Subventions d'équipement transférables - Département	41 716,83		41 716,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	80 011,26		80 011,26
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	86 353,89		86 353,89
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	86 353,89		86 353,89
28031	Amortissements frais d'études	997,00		997,00
28041412	Bâtiments et installations	1 800,00		1 800,00
28051	Concessions et droits similaires	2 724,00		2 724,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	2 401,99		2 401,99
281318	Amortissements autres bâtiments publics	73 770,00		73 770,00
28135	Amortissements installations générales agencements aménagements des constructions	60 861,09		60 861,09
28138	Amortissements autres constructions	7 205,00		7 205,00
28152	Installations de voirie	12 626,00		12 626,00
281752	Installations de voirie	21 407,15		21 407,15
28182	Matériel de transport	12 793,00		12 793,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 918,48		17 918,48
28184	Mobilier	603,21		603,21
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	1 879,00		1 879,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 985,92		216 985,92
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	216 985,92		216 985,92
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	303 339,81		303 339,81

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	54 457,81	2 808,00	51 649,81
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	2 031,87		2 031,87
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	42 023,45	5 000,00	37 023,45
60622	Achats non stockés de carburants	2 923,62	155,95	2 767,67
60623	Achats non stockés d'alimentation	4 064,57		4 064,57
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	3 190,55		3 190,55
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	535,03		535,03
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	5 642,18	342,00	5 300,18
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	1 506,80		1 506,80
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	320,00		320,00
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	8 082,90		8 082,90
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	810,00		810,00
611	Contrats prestations de services	2 078,43		2 078,43
6135	Services extérieurs - locations mobilières	991,20		991,20
615221	Bâtiments publics	8 722,48		8 722,48
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	4 732,82		4 732,82
6156	Services extérieurs - maintenance	40 709,40	6 942,62	33 766,78
6161	Multirisques	18 582,32		18 582,32
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	1 575,65		1 575,65
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	1 140,00		1 140,00
6185	Services extérieurs - divers - frais de colloques et séminaires	1 972,31		1 972,31
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	219,84		219,84
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	8 979,60		8 979,60

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE
 Dépenses nettes

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	913,20
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	913,20		913,20



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6237	Publicité publications relations publiques - publications	536,40		536,40
6247	Transports - transports collectifs	1 591,77		1 591,77
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	6 169,59	60,98	6 108,61
6256	Déplacements missions et réceptions - missions	2 351,00		2 351,00
6257	Déplacements missions et réceptions - réceptions	8 810,25	259,96	8 550,29
6261	Frais d'affranchissement	21 354,08	2 365,36	18 988,72
6262	Frais de télécommunications	15 438,34	1 620,59	13 817,75
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	42 560,20	11 844,62	30 715,58
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	12 218,32	780,00	11 438,32
6284	Divers - redevances pour services rendus	337,30		337,30
6288	Autres services extérieurs	764,23		764,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	328 337,51	32 180,08	296 157,43
6218	Autre personnel extérieur au service	759,97		759,97
6331	Versement mobilité	2 878,70		2 878,70
6332	Cotisations versées au FNAL	714,57		714,57
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	16 513,06	110,00	16 403,06
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	2 159,01		2 159,01
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	425 447,52		425 447,52
64112	Personnel titulaire - nbi supplément familial et indemnité de résidence	4 951,68		4 951,68
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	121 299,74		121 299,74
64131	Personnel non titulaire - rémunération	300 850,24		300 850,24
64138	Autres indemnités	2 364,33		2 364,33
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	153 864,01		153 864,01
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 243,98		170 243,98

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	11 884,10		11 884,10
6455	Charges sécurité sociale prévoyance-Cotis. p assurance du personnel	34 753,00		34 753,00
6456	Charges sécurité sociale et prévoyance versement F N C du supplément familial	627,00		627,00
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	248,72	75,00	173,72
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 249 559,63	185,00	1 249 374,63
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	2 679,48		2 679,48
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	15 090,66		15 090,66
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	2 365,15		2 365,15
6535	Frais de formation des maires adjoints et conseillers	160,00		160,00
65888	Autres	1,53		1,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	20 296,82		20 296,82
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 598 193,96	32 365,08	1 565 828,88
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	216 985,92		216 985,92
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	216 985,92		216 985,92
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	216 985,92		216 985,92
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 815 179,88	32 365,08	1 782 814,80

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
70688	Prestations de services autres prestations de service	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00		1 000,00
744	FCTVA	1 066,00		1 066,00
74718	Autres participations de l'Etat	131 400,00		131 400,00
7472	Participations - Régions	818 000,00		818 000,00
7473	Participations - Départements	294 099,00	67 869,00	226 230,00
74748	Participations des autres Communes	392 350,25		392 350,25
74758	Participation - Autres Groupements	5 325,72		5 325,72
7477	Participations - budget communautaire et fonds structurels	118 588,76		118 588,76
7478	Participations - autres organismes	19 663,77		19 663,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	1 780 493,50	67 869,00	1 712 624,50
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,91		0,91
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	0,91		0,91
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	75,85		75,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	75,85		75,85
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 781 570,26	67 869,00	1 713 701,26
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	84 148,82		84 148,82
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 148,82		84 148,82
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	84 148,82		84 148,82
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 865 719,08	67 869,00	1 797 850,08

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		367 280,73				6 342,63		373 623,36		373 623,36
1022	Sous Total compte 1022		367 280,73				6 342,63		373 623,36		373 623,36
102	Sous Total compte 102		367 280,73				6 342,63		373 623,36		373 623,36
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		261 923,00						261 923,00		261 923,00
106	Sous Total compte 106		261 923,00						261 923,00		261 923,00
10	Sous Total compte 10		629 203,73				6 342,63		635 546,36		635 546,36
110	Report à nouveau solde créditeur		1 750 747,43		166 198,25				1 916 945,68		1 916 945,68
11	Sous Total compte 11		1 750 747,43		166 198,25				1 916 945,68		1 916 945,68
12	Résultat exercice excéd déficit		166 198,25	166 198,25				166 198,25	166 198,25		0,00
12	Sous Total compte 12		166 198,25	166 198,25				166 198,25	166 198,25		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		3 024,00						3 024,00		3 024,00
1312	Subv équipt transf - Région		331 977,20				38 294,43		370 271,63		370 271,63
1313	Subv équipt transf - Dépt		178 804,17				41 716,83		220 521,00		220 521,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1316	Subv équipt transf - autres EPL		6 284,00						6 284,00		6 284,00
131	Sous Total compte 131		520 089,37				80 011,26		600 100,63		600 100,63
1321	Etat et EPN		81 296,00						81 296,00		81 296,00
1322	Région		1 176 385,63						1 176 385,63		1 176 385,63
1323	Dépt		833 478,90						833 478,90		833 478,90
13258	Autres groupements		1 769,78						1 769,78		1 769,78
1325	Sous Total compte 1325		1 769,78						1 769,78		1 769,78
1326	Autres EPL		41 784,00						41 784,00		41 784,00
1328	Autres		2 372,00						2 372,00		2 372,00
132	Sous Total compte 132		2 137 086,31						2 137 086,31		2 137 086,31
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	1 812,00				604,00		2 416,00		2 416,00	
13912	Subv équipt transf - Région	142 089,48				55 990,65		198 080,13		198 080,13	
13913	Subv équipt transf - Dépt	118 944,33				26 298,17		145 242,50		145 242,50	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13916	Subv équipt transf - autres EPL	5 024,00				1 256,00		6 280,00		6 280,00	
1391	Sous Total compte 1391	267 869,81				84 148,82		352 018,63		352 018,63	
139	Sous Total compte 139	267 869,81				84 148,82		352 018,63		352 018,63	
13	Sous Total compte 13	267 869,81	2 657 175,68			84 148,82	80 011,26	352 018,63	2 737 186,94		2 385 168,31
192	Plus ou moins-values cessions immo	21 215,48						21 215,48		21 215,48	
193	Autres neutralisations et régularisation	194 758,15		8 670,26				203 428,41		203 428,41	
19	Sous Total compte 19	215 973,63		8 670,26				224 643,89		224 643,89	
	Total classe 1	483 843,44	5 203 325,09	174 868,51	166 198,25	84 148,82	86 353,89	742 860,77	5 455 877,23	576 662,52	5 289 678,98
2031	Frais d'études	4 982,40						4 982,40		4 982,40	
203	Sous Total compte 203	4 982,40						4 982,40		4 982,40	
2041412	Bâtiments et installations	9 000,00						9 000,00		9 000,00	
204141	Sous Total compte 204141	9 000,00						9 000,00		9 000,00	
20414	Sous Total compte 20414	9 000,00						9 000,00		9 000,00	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041	Sous Total compte 2041	9 000,00						9 000,00		9 000,00	
204	Sous Total compte 204	9 000,00						9 000,00		9 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	111 646,48			6 578,00	4 446,00		116 092,48	6 578,00	109 514,48	
205	Sous Total compte 205	111 646,48			6 578,00	4 446,00		116 092,48	6 578,00	109 514,48	
20	Sous Total compte 20	125 628,88			6 578,00	4 446,00		130 074,88	6 578,00	123 496,88	
2111	Terrains nus	86 500,00						86 500,00		86 500,00	
211	Sous Total compte 211	86 500,00						86 500,00		86 500,00	
2128	Autres agencet et améngt terrains	46 727,21						46 727,21		46 727,21	
212	Sous Total compte 212	46 727,21						46 727,21		46 727,21	
21312	Batiments scolaires	1 213 349,00						1 213 349,00		1 213 349,00	
21318	Autres batiments publics	377 220,57						377 220,57		377 220,57	
2131	Sous Total compte 2131	1 590 569,57						1 590 569,57		1 590 569,57	
2135	Instal gales agencet amégts const	333 028,12				50 246,10		383 274,22		383 274,22	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2138	Autres constructions	36 024,00						36 024,00		36 024,00	
213	Sous Total compte 213	1 959 621,69				50 246,10		2 009 867,79		2 009 867,79	
2152	Installations de voirie	118 768,94				60 692,65		179 461,59		179 461,59	
21534	Réseaux électrification	13 452,01						13 452,01		13 452,01	
2153	Sous Total compte 2153	13 452,01						13 452,01		13 452,01	
215	Sous Total compte 215	132 220,95				60 692,65		192 913,60		192 913,60	
21752	Installations de voirie	182 496,88						182 496,88		182 496,88	
2175	Sous Total compte 2175	182 496,88						182 496,88		182 496,88	
217	Sous Total compte 217	182 496,88						182 496,88		182 496,88	
2181	Instal gales agencet amngts divers	3 381,09						3 381,09		3 381,09	
2182	Mat de transport	129 286,78				25 129,56		154 416,34		154 416,34	
2183	Mat bureau mat informatique	206 855,82			1 684,04	7 775,76		214 631,58	1 684,04	212 947,54	
2184	Mobilier	80 386,86			8 930,54	15 599,52		95 986,38	8 930,54	87 055,84	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2188	Autres immobilisations corporelles	599 785,97			3 921,01			599 785,97	3 921,01	595 864,96	
218	Sous Total compte 218	1 019 696,52			14 535,59	48 504,84		1 068 201,36	14 535,59	1 053 665,77	
21	Sous Total compte 21	3 427 263,25			14 535,59	159 443,59		3 586 706,84	14 535,59	3 572 171,25	
28031	Amort frais études		3 986,00				997,00		4 983,00		4 983,00
2803	Sous Total compte 2803		3 986,00				997,00		4 983,00		4 983,00
2804112	Bâtiments et installations		1 800,00						1 800,00		1 800,00
280411	Sous Total compte 280411		1 800,00						1 800,00		1 800,00
2804141	Bâtiments et installations		6 300,00				1 800,00		8 100,00		8 100,00
2804141	Sous Total compte 2804141		6 300,00				1 800,00		8 100,00		8 100,00
280414	Sous Total compte 280414		6 300,00				1 800,00		8 100,00		8 100,00
28041	Sous Total compte 28041		8 100,00				1 800,00		9 900,00		9 900,00
2804	Sous Total compte 2804		8 100,00				1 800,00		9 900,00		9 900,00
28051	Concessions et droits similaires		101 306,94				2 724,00		104 030,94		104 030,94

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Sous Total compte 2805		101 306,94				2 724,00		104 030,94		104 030,94
280	Sous Total compte 280		113 392,94				5 521,00		118 913,94		118 913,94
28128	Amort autres agencet amégat terr		14 021,79				2 401,99		16 423,78		16 423,78
2812	Sous Total compte 2812		14 021,79				2 401,99		16 423,78		16 423,78
281318	Amort autres bâtiments publics		231 361,39				73 770,00		305 131,39		305 131,39
28131	Sous Total compte 28131		231 361,39				73 770,00		305 131,39		305 131,39
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		178 904,37				60 861,09		239 765,46		239 765,46
28138	Amort autres constructions						7 205,00		7 205,00		7 205,00
2813	Sous Total compte 2813		410 265,76				141 836,09		552 101,85		552 101,85
28152	Installations de voirie		51 706,57				12 626,00		64 332,57		64 332,57
2815	Sous Total compte 2815		51 706,57				12 626,00		64 332,57		64 332,57
281752	Installations de voirie		111 456,32				21 407,15		132 863,47		132 863,47
28175	Sous Total compte 28175		111 456,32				21 407,15		132 863,47		132 863,47

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2817	Sous Total compte 2817		111 456,32				21 407,15		132 863,47		132 863,47
28181	Instal gales agencet amngts divers		676,00						676,00		676,00
28182	Mat de transport		56 790,50				12 793,00		69 583,50		69 583,50
28183	Mat bureau mat informatique		124 390,40	1 684,04			17 918,48	1 684,04	142 308,88		140 624,84
28184	Mobilier		25 087,23	6 838,28			603,21	6 838,28	25 690,44		18 852,16
28188	Amort autres immobilisations corporelles		286 307,76	3 921,01			1 879,00	3 921,01	288 186,76		284 265,75
2818	Sous Total compte 2818		493 251,89	12 443,33			33 193,69	12 443,33	526 445,58		514 002,25
281	Sous Total compte 281		1 080 702,33	12 443,33			211 464,92	12 443,33	1 292 167,25		1 279 723,92
28	Sous Total compte 28		1 194 095,27	12 443,33			216 985,92	12 443,33	1 411 081,19		1 398 637,86
	Total classe 2	3 552 892,13	1 194 095,27	12 443,33	21 113,59	163 889,59	216 985,92	3 729 225,05	1 432 194,78	3 695 668,13	1 398 637,86
4011	Fournisseurs			302 599,75	302 599,75			302 599,75	302 599,75		0,00
401	Sous Total compte 401			302 599,75	302 599,75			302 599,75	302 599,75		0,00
4041	Fournis immob		40 022,64	203 143,24	163 120,60			203 143,24	203 143,24		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40471	Fournis immob - retenues de garantie				2 145,00				2 145,00		2 145,00
4047	Sous Total compte 4047				2 145,00				2 145,00		2 145,00
404	Sous Total compte 404		40 022,64	203 143,24	165 265,60			203 143,24	205 288,24		2 145,00
408	Fournis factures non parvenues		13 906,41	13 906,41	6 092,52			13 906,41	19 998,93		6 092,52
40	Sous Total compte 40		53 929,05	519 649,40	473 957,87			519 649,40	527 886,92		8 237,52
4111	Redevables - amiable	1 000,00		7 474,31	6 599,87			8 474,31	6 599,87	1 874,44	
411	Sous Total compte 411	1 000,00		7 474,31	6 599,87			8 474,31	6 599,87	1 874,44	
41	Sous Total compte 41	1 000,00		7 474,31	6 599,87			8 474,31	6 599,87	1 874,44	
421	Personnel - rémunérations dues			656 042,08	656 042,08			656 042,08	656 042,08		0,00
427	Personnel - oppositions			502,00	502,00			502,00	502,00		0,00
42	Sous Total compte 42			656 544,08	656 544,08			656 544,08	656 544,08		0,00
431	Sécurité sociale			333 685,12	333 685,12			333 685,12	333 685,12		0,00
437	Autres organismes sociaux			228 413,53	228 413,53			228 413,53	228 413,53		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4386	Organismes soc - autres charges à payer		75,00	75,00				75,00	75,00		0,00
438	Sous Total compte 438		75,00	75,00				75,00	75,00		0,00
43	Sous Total compte 43		75,00	562 173,65	562 098,65			562 173,65	562 173,65		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	1 340,00		404 147,43	404 527,31			405 487,43	404 527,31	960,12	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			991,23	991,23			991,23	991,23		0,00
441	Sous Total compte 441	1 340,00		405 138,66	405 518,54			406 478,66	405 518,54	960,12	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			40 994,91	40 994,91			40 994,91	40 994,91		0,00
442	Sous Total compte 442			40 994,91	40 994,91			40 994,91	40 994,91		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			185,48	185,48			185,48	185,48		0,00
4435	Sous Total compte 4435			185,48	185,48			185,48	185,48		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			911,79	911,79			911,79	911,79		0,00
4438	Sous Total compte 4438			911,79	911,79			911,79	911,79		0,00
443	Sous Total compte 443			1 097,27	1 097,27			1 097,27	1 097,27		0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			10 408,99	10 408,99			10 408,99	10 408,99		0,00
4486	Autres charges à payer		110,00	110,00				110,00	110,00		0,00
4487	Produits à recevoir	67 869,00		67 869,00	67 869,00			135 738,00	67 869,00	67 869,00	
448	Sous Total compte 448	67 869,00	110,00	67 979,00	67 869,00			135 848,00	67 979,00	67 869,00	
44	Sous Total compte 44	69 209,00	110,00	525 618,83	525 888,71			594 827,83	525 998,71	68 829,12	
451001	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	308 526,86		1 269 413,05	834 297,22			1 577 939,91	834 297,22	743 642,69	
451	Sous Total compte 451	308 526,86		1 269 413,05	834 297,22			1 577 939,91	834 297,22	743 642,69	
45	Sous Total compte 45	308 526,86		1 269 413,05	834 297,22			1 577 939,91	834 297,22	743 642,69	
46711	Autres comptes créditeurs			19 321,79	19 321,79			19 321,79	19 321,79		0,00
4671	Sous Total compte 4671			19 321,79	19 321,79			19 321,79	19 321,79		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	570,00		36 501,23	37 071,23			37 071,23	37 071,23		0,00
4672	Sous Total compte 4672	570,00		36 501,23	37 071,23			37 071,23	37 071,23		0,00
467	Sous Total compte 467	570,00		55 823,02	56 393,02			56 393,02	56 393,02		0,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4686	Divers - charges à payer		60,98	60,98				60,98	60,98		0,00
468	Sous Total compte 468		60,98	60,98				60,98	60,98		0,00
46	Sous Total compte 46	570,00	60,98	55 884,00	56 393,02			56 454,00	56 454,00		0,00
47138	Raet : autres			1 394 191,66	1 394 191,66			1 394 191,66	1 394 191,66		0,00
4713	Sous Total compte 4713			1 394 191,66	1 394 191,66			1 394 191,66	1 394 191,66		0,00
471	Sous Total compte 471			1 394 191,66	1 394 191,66			1 394 191,66	1 394 191,66		0,00
47	Sous Total compte 47			1 394 191,66	1 394 191,66			1 394 191,66	1 394 191,66		0,00
	Total classe 4	379 305,86	54 175,03	4 990 948,98	4 509 971,08			5 370 254,84	4 564 146,11	814 346,25	8 237,52
515	Compte au trésor	2 035 553,96		2 640 261,91	3 051 903,13			4 675 815,87	3 051 903,13	1 623 912,74	
51	Sous Total compte 51	2 035 553,96		2 640 261,91	3 051 903,13			4 675 815,87	3 051 903,13	1 623 912,74	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances			1 808,99	808,99			1 808,99	808,99	1 000,00	
541	Sous Total compte 541			1 808,99	808,99			1 808,99	808,99	1 000,00	
54	Sous Total compte 54			1 808,99	808,99			1 808,99	808,99	1 000,00	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Opérations d'ordre budgétaires			301 134,74	301 134,74			301 134,74	301 134,74		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			570,00	570,00			570,00	570,00		0,00
58	Sous Total compte 58			301 704,74	301 704,74			301 704,74	301 704,74		0,00
	Total classe 5	2 035 553,96		2 943 775,64	3 354 416,86			4 979 329,60	3 354 416,86	1 624 912,74	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					54 457,81	2 808,00	54 457,81	2 808,00	51 649,81	
604	Sous Total compte 604					54 457,81	2 808,00	54 457,81	2 808,00	51 649,81	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					2 031,87		2 031,87		2 031,87	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					42 023,45	5 000,00	42 023,45	5 000,00	37 023,45	
6061	Sous Total compte 6061					44 055,32	5 000,00	44 055,32	5 000,00	39 055,32	
60622	Achts non stkés carburants					2 923,62	155,95	2 923,62	155,95	2 767,67	
60623	Achts non stkés d'aliment					4 064,57		4 064,57		4 064,57	
60628	Achts autres fournit non stkées					3 190,55		3 190,55		3 190,55	
6062	Sous Total compte 6062					10 178,74	155,95	10 178,74	155,95	10 022,79	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Achts non stkés fournit entretien					535,03		535,03		535,03	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					5 642,18	342,00	5 642,18	342,00	5 300,18	
60633	Achts non stkés fournit voirie					1 506,80		1 506,80		1 506,80	
60636	Achts non stkés vêtements travail					320,00		320,00		320,00	
6063	Sous Total compte 6063					8 004,01	342,00	8 004,01	342,00	7 662,01	
6064	Achts non stkés fournit admin					8 082,90		8 082,90		8 082,90	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					810,00		810,00		810,00	
606	Sous Total compte 606					71 130,97	5 497,95	71 130,97	5 497,95	65 633,02	
60	Sous Total compte 60					125 588,78	8 305,95	125 588,78	8 305,95	117 282,83	
611	Contrats prestations de services					2 078,43		2 078,43		2 078,43	
6135	Locations mobilières					991,20		991,20		991,20	
613	Sous Total compte 613					991,20		991,20		991,20	
615221	Bâtiments publics					8 722,48		8 722,48		8 722,48	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61522	Sous Total compte 61522					8 722,48		8 722,48		8 722,48	
6152	Sous Total compte 6152					8 722,48		8 722,48		8 722,48	
61551	Entretien réparations matériel roulant					4 732,82		4 732,82		4 732,82	
6155	Sous Total compte 6155					4 732,82		4 732,82		4 732,82	
6156	Maintenance					40 709,40	6 942,62	40 709,40	6 942,62	33 766,78	
615	Sous Total compte 615					54 164,70	6 942,62	54 164,70	6 942,62	47 222,08	
6161	Multirisques					18 582,32		18 582,32		18 582,32	
616	Sous Total compte 616					18 582,32		18 582,32		18 582,32	
6182	Divers doc générale et technique					1 575,65		1 575,65		1 575,65	
6184	Divers verst à organismes formation					1 140,00		1 140,00		1 140,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					1 972,31		1 972,31		1 972,31	
618	Sous Total compte 618					4 687,96		4 687,96		4 687,96	
61	Sous Total compte 61					80 504,61	6 942,62	80 504,61	6 942,62	73 561,99	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6218	Autre personnel extérieur au service					759,97		759,97		759,97	
621	Sous Total compte 621					759,97		759,97		759,97	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					219,84		219,84		219,84	
622	Sous Total compte 622					219,84		219,84		219,84	
6231	Pub public relat publ annonces insert					8 979,60		8 979,60		8 979,60	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					913,20		913,20		913,20	
6237	Pub public relat publ publications					536,40		536,40		536,40	
623	Sous Total compte 623					10 429,20		10 429,20		10 429,20	
6247	Transports collectifs					1 591,77		1 591,77		1 591,77	
624	Sous Total compte 624					1 591,77		1 591,77		1 591,77	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					6 169,59	60,98	6 169,59	60,98	6 108,61	
6256	Déplacts missions récep - missions					2 351,00		2 351,00		2 351,00	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					8 810,25	259,96	8 810,25	259,96	8 550,29	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
625	Sous Total compte 625					17 330,84	320,94	17 330,84	320,94	17 009,90	
6261	Frais d'affranchissement					21 354,08	2 365,36	21 354,08	2 365,36	18 988,72	
6262	Frais de télécommunication					15 438,34	1 620,59	15 438,34	1 620,59	13 817,75	
626	Sous Total compte 626					36 792,42	3 985,95	36 792,42	3 985,95	32 806,47	
6281	Aut serv extér concours divers					42 560,20	11 844,62	42 560,20	11 844,62	30 715,58	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					12 218,32	780,00	12 218,32	780,00	11 438,32	
6284	Redevances pour services rendus					337,30		337,30		337,30	
6288	Autres serv extér					764,23		764,23		764,23	
628	Sous Total compte 628					55 880,05	12 624,62	55 880,05	12 624,62	43 255,43	
62	Sous Total compte 62					123 004,09	16 931,51	123 004,09	16 931,51	106 072,58	
6331	Versement mobilité					2 878,70		2 878,70		2 878,70	
6332	Cotisations versées au FNAL					714,57		714,57		714,57	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					16 513,06	110,00	16 513,06	110,00	16 403,06	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					2 159,01		2 159,01		2 159,01	
633	Sous Total compte 633					22 265,34	110,00	22 265,34	110,00	22 155,34	
63	Sous Total compte 63					22 265,34	110,00	22 265,34	110,00	22 155,34	
64111	Persl titulaire rémun principale					425 447,52		425 447,52		425 447,52	
64112	Persl titulaire NBI suppl fami indem rés					4 951,68		4 951,68		4 951,68	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					121 299,74		121 299,74		121 299,74	
6411	Sous Total compte 6411					551 698,94		551 698,94		551 698,94	
64131	Persel non titulaire - rémunération					300 850,24		300 850,24		300 850,24	
64138	Autres indemnités					2 364,33		2 364,33		2 364,33	
6413	Sous Total compte 6413					303 214,57		303 214,57		303 214,57	
641	Sous Total compte 641					854 913,51		854 913,51		854 913,51	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					153 864,01		153 864,01		153 864,01	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					170 243,98		170 243,98		170 243,98	

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					11 884,10		11 884,10		11 884,10	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					34 753,00		34 753,00		34 753,00	
6456	Charges sécu verst FNC et SF					627,00		627,00		627,00	
645	Sous Total compte 645					371 372,09		371 372,09		371 372,09	
6475	Autres charges sociales médecine travail					248,72	75,00	248,72	75,00	173,72	
647	Sous Total compte 647					248,72	75,00	248,72	75,00	173,72	
64	Sous Total compte 64					1 226 534,32	75,00	1 226 534,32	75,00	1 226 459,32	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en n					2 679,48		2 679,48		2 679,48	
651	Sous Total compte 651					2 679,48		2 679,48		2 679,48	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					15 090,66		15 090,66		15 090,66	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					2 365,15		2 365,15		2 365,15	
6535	Frais formation maires adjts conseil					160,00		160,00		160,00	
653	Sous Total compte 653					17 615,81		17 615,81		17 615,81	

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65888	Autres					1,53		1,53		1,53	
6588	Sous Total compte 6588					1,53		1,53		1,53	
658	Sous Total compte 658					1,53		1,53		1,53	
65	Sous Total compte 65					20 296,82		20 296,82		20 296,82	
6811	DA - immob					216 985,92		216 985,92		216 985,92	
681	Sous Total compte 681					216 985,92		216 985,92		216 985,92	
68	Sous Total compte 68					216 985,92		216 985,92		216 985,92	
	Total classe 6					1 815 179,88	32 365,08	1 815 179,88	32 365,08	1 782 814,80	
70688	Prest serv autres prestat service						1 000,00		1 000,00		1 000,00
7068	Sous Total compte 7068						1 000,00		1 000,00		1 000,00
706	Sous Total compte 706						1 000,00		1 000,00		1 000,00
70	Sous Total compte 70						1 000,00		1 000,00		1 000,00
744	FCTVA						1 066,00		1 066,00		1 066,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74718	Autres participations Etat						131 400,00		131 400,00		131 400,00
7471	Sous Total compte 7471						131 400,00		131 400,00		131 400,00
7472	Participations - Région						818 000,00		818 000,00		818 000,00
7473	Participations - Dépt					67 869,00	294 099,00	67 869,00	294 099,00		226 230,00
74748	Participations des autres Cnes						392 350,25		392 350,25		392 350,25
7474	Sous Total compte 7474						392 350,25		392 350,25		392 350,25
74758	Participation - autres groupements						5 325,72		5 325,72		5 325,72
7475	Sous Total compte 7475						5 325,72		5 325,72		5 325,72
7477	Participations - budget com fonds struct						118 588,76		118 588,76		118 588,76
7478	Participations - autres organismes						19 663,77		19 663,77		19 663,77
747	Sous Total compte 747					67 869,00	1 779 427,50	67 869,00	1 779 427,50		1 711 558,50
74	Sous Total compte 74					67 869,00	1 780 493,50	67 869,00	1 780 493,50		1 712 624,50
7588	Autres produits divers de gestion couran						0,91		0,91		0,91

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
758	Sous Total compte 758						0,91		0,91		0,91
75	Sous Total compte 75						0,91		0,91		0,91
7718	Autres prod except sur opé gestion						75,85		75,85		75,85
771	Sous Total compte 771						75,85		75,85		75,85
777	Quote-part des subv d'invest transférée						84 148,82		84 148,82		84 148,82
77	Sous Total compte 77						84 224,67		84 224,67		84 224,67
	Total classe 7					67 869,00	1 865 719,08	67 869,00	1 865 719,08		1 797 850,08
	Total général	6 451 595,39	6 451 595,39	8 122 036,46	8 051 699,78	2 131 087,29	2 201 423,97	16 704 719,14	16 704 719,14	8 494 404,44	8 494 404,44

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_08-DE



Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

32300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Page des signatures

2300 - SYND MIXTE PARC NATUREL OISE

Lu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LENDREDI Jean-Pierre (1013750166-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DDFiP DE L'OISE, le 01/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SYND MIXTE PARC NATUREL OISE pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

ROSIMONT Christophe (1013190635-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

A SENLIS, le 08/03/2024

Lu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

Fait à Comy-la-Ville, le 02/04/2024

A, le

Handwritten signatures in blue ink:

- Top left: *El Bakkal*
- Top center: *Alph*
- Top right: *Fred*
- Middle right: *Rando*
- Middle left: *Eva*
- Middle center: *Fi*
- Middle right: *Randron*
- Bottom left: *Eva*
- Bottom center: *Wally*
- Bottom right: *Randron*

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°09/2024**

**AFFECTATION DES
RESULTATS
2023**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle que l'adoption des comptes administratifs a fait apparaître le résultat des sections de chacun des budgets et qu'il revient à l'assemblée délibérante d'affecter ces résultats.

Monsieur MARCHAND rappelle les résultats des comptes administratifs du budget principal et du budget opérationnel.

Budget principal :

Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2023 (comprenant le résultat de l'exercice 2023 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : **1 931 980,96 €.**

Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2023 (comprenant le résultat de l'exercice 2023 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : **499 040,51 €.**

Budget opérationnel :

Section de fonctionnement :

Résultat cumulé fin 2023 (comprenant le résultat de l'exercice 2023 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : - **592 626,20 €.**

Section d'investissement :

Résultat cumulé fin 2023 (comprenant le résultat de l'exercice 2023 et le résultat reporté des exercices antérieurs) : - **195 326,19 €.**

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances, Evaluation » en date du 28 février 2024,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter l'excédent du compte administratif 2023 du budget principal à la section correspondante du budget primitif 2024 pour un montant de 1 931 980,96 € en section de fonctionnement et 499 040,51 € en section d'investissement.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

BUDGET OPERATIONNEL

PNR BO (32301)
**Syndicat mixte d'aménagement et de gestion
 du Parc naturel régional Oise-Pays de France**
 Château de la Borne Blanche
 48, rue d'Hérivaux - B.P.
 60560 ORRY LA VILLE
 Tél: 03 44 63 65 65 - Fax: 03 44 63 65 60

DELIBERATION
 DU 02 AVRIL 2024
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE : 2023
 AFFECTATION RESULTAT EN
2024

Nombre de membres en exercice	86	Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Nombre de membres présents	24	Reçu en préfecture le 09/04/2024
Nombre de suffrages exprimés		Publié le <input type="text"/>
Votes	49	ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_09-DE
		Contre <input type="text"/> Pour <input type="text"/>

Date de la convocation 08/03/2024
 Séance du 02/04/2024 à 20h30

Le 02 AVRIL 2024 réuni sous la présidence de M. Patrice MARCHAND, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. Patrice MARCHAND après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)	426 950,39 €		18 810,83 €		445 761,22 €	- €
Opérations de l'exercice	1 055 834,01 €	890 158,20 €	447 837,11 €	271 321,75 €	1 503 671,12 €	1 161 479,95 €
Totaux	1 482 784,40 €	890 158,20 €	466 647,94 €	271 321,75 €	1 949 432,34 €	1 161 479,95 €
Résultat de clôture (=CA)	592 626,20 €		195 326,19 €		787 952,39 €	

(1) déficit ou excédent cumulé 2018 moins 1068/2019

Besoin de financement	195 326,19 €	au compte 001 investissement dépenses BP 2023
Excédent de financement		au compte 001 investissement recettes BP 2023
Restes à réaliser	162 779,36 €	305 702,00 €
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser	142 922,64 €	
Besoin total de financement	52 403,55 €	
Excédent total de financement		

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col REPORTS CA/23 et BP/24

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de au compte 1068 Investissement BP 2023, avec émission titre de recette.
 au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2023

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnait la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations MM.....

Patrice Marchand
**Le Président
 Patrice MARCHAND**
 Syndicat Mixte d'Aménagement
 et de Gestion
 du Parc naturel régional
 Oise-Pays de France

Pour expédition conforme, Le Président,

BUDGET PRINCIPAL

PNR BP (32300)
 Syndicat mixte d'aménagement et de gestion
 du Parc naturel régional Oise-Pays de France
 Château de la Borne Blanche
 48, rue d'Hérivaux - B.P.
 60560 ORRY LA VILLE

Tél: 03 44 63 65 65 - Fax: 03 44 63 65 60

DELIBERATION

DU 02 AVRIL 2024

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE : 2023

AFFECTATION RESULTAT EN

2024

Nombre de membres en exercice **86**
 Nombre de membres présents **24**
 Nombre de suffrages exprimés
 Votes **49**

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 86

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_09-DE

S²LOW

Contre Pour

Date de la convocation 08/03/2024

Séance du 02/04/2024 à 20H30

Le 02 avril 2024 réuni sous la présidence de M, Patrice MARCHAND, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M, Patrice MARCHAND après s'être fait

présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		1 916 945,68 €		443 739,11 €	- €	2 360 684,79 €
Opérations de l'exercice	1 782 814,80 €	1 797 850,08 €	248 038,41 €	303 339,81 €	2 030 853,21 €	2 101 189,89 €
Totaux	1 782 814,80 €	3 714 795,76 €	248 038,41 €	747 078,92 €	2 030 853,21 €	4 461 874,68 €
Résultat de clôture (=CA)		1 931 980,96 €		499 040,51 €		2 431 021,47 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2018 moins 1068/2019

Besoin de financement
 Excédent de financement
 Restes à réaliser
 Besoin de financement des restes à réaliser
 Excédent de financement des restes à réaliser
 Besoin total de financement
 Excédent total de financement

	au compte 001 investissement dépenses BP 2023
499 040,51 €	au compte 001 investissement recettes BP 2023
43 178,99 €	235 679,86 €
192 500,87 €	
691 541,38 €	

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/23 et BP/24

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

	au compte 1068 Investissement BP 2023, avec émission titre de recette.
1 931 980,96 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2023

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations MM.....

**Le Président
 Patrice MARCHAND**



Syndicat Mixte d'Aménagement
 et de Gestion
 du Parc naturel régional
 Oise-Pays de France

Pour expédition conforme, Le Président

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°10/2024**

**AUTORISATIONS DE
PROGRAMME /
CREDITS DE
PAIEMENT
AUTORISATIONS
D'ENGAGEMENT /
CREDITS DE
PAIEMENT**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte qu'afin de tenir compte de la nouvelle nomenclature M57, le budget principal et le budget opérationnel, en ce qui concernent les sections d'investissement, comprendront des autorisations de programme qui correspondront aux opérations du Syndicat mixte votées et inscrites en section d'investissement

du budget principal ou du budget opérationnel. Il précise que la section opérationnel comprendra également des autorisations d'engagement qui correspondront aux opérations du Syndicat mixte votées et inscrites en section de fonctionnement du budget opérationnel.

Monsieur MARCHAND présente les autorisations de programme et les autorisations d'engagement annexées.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE les autorisations de programme et autorisations d'engagement annexées.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT, AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT/CREDITS DE PAIEMENT

BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATION DE PROGRAMME

Equipement du Parc - 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Cette tranche prévoit l'acquisition d'ordinateurs portables, imprimantes, mobilier, le remplacement du serveur, le remplacement du vidéoprojecteur et de l'écran de la bibliothèque par un écran interactif relié à du matériel de visioconférence, le changement des postes téléphoniques et une modification du paramétrage général du standard pour pouvoir basculer sur la technologie VoIP (voix sur internet) ainsi que le remplacement de tables pique-nique.

N°	Opération	Montant AP	CP 2024	CP 2025
F112	Equipements – 2024	50 880 €	28 880 €	22 000 €

BUDGET OPERATIONNEL

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique 2023 – Programme d'actions 2023 (délibération N°23/22 du 15 décembre 2022) : Dans le cadre de son programme d'actions 2023, le Parc a proposé de prendre en charge la deuxième phase de la recherche sur les freins à la régénération naturelle ainsi qu'une mission d'accompagnement à l'expertise scientifique, au suivi technique du projet et à l'accompagnement du propriétaire pour l'élaboration d'un document d'aménagement qui tienne compte du nouveau contexte et des premiers résultats des recherches.

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F059	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2023	30 000 €	5 000 €	25 000 €	13 480 €	11 520 €

Etude de mise en valeur et gestion du site de la Canardière - Chantilly – Programme d'actions 2023 (délibération N°23/22 du 15 décembre 2022) : A la demande de la commune de Chantilly, le PNR propose de réaliser une étude de mise en valeur et de gestion du site de la Canardière et de l'Eau Minérale. L'étude vise à redonner une cohérence paysagère et une fonctionnalité environnementale à un site à haute valeur patrimoniale, tout en valorisant des disponibilités foncières qui permettent d'envisager différents projets, dans une logique de compensation environnementale.

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F063	Etude de mise en valeur et gestion du site de la Canardière -Chantilly	89 256 €	0 €	89 256 €	53 554 €	35 702 €

Valorisation des recherches historiques – Programme d’actions 2023 (délibération N°23/22 du 15 décembre 2022) : Un travail de recherches historiques a été mené sur 4 communes. Il s’agit de valoriser ces recherches sous forme par exemple d’animations thématiques dans les communes, d’une vidéo, d’une exposition itinérante, d’un livret sur un sujet transversal aux 4 communes...

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F067	Valorisation des recherches historiques	34 147 €	0 €	34 147 €	10 000 €	24 147 €

Programme de communication 2023 - Programme d’actions 2023 (délibération N°23/22 du 15 décembre 2022) : Les actions de communication projetées étaient le magazine du Parc (3 numéros), le rapport d’activités, des newsletters hebdomadaires, des supports numériques et films pour enrichir le site internet, une campagne d’affichage, des supports de communication « print ». La campagne d’affichage ayant été annulée, faute de possibilité technique de la mettre en place. Par ailleurs, le magazine étant maintenant distribué par abonnement, il restait des crédits sur le programme 2022 qui a financé les opérations du programme 2023.

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F078	Programme de communication 2023	57 809 €	0 €	57 809 €	37 809 €	20 000 €

Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels 2024 - Programme d’actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Le Parc poursuit la mission confiée au Conservatoire d’Espaces Naturels des Hauts-de-France et qui fait l’objet d’une convention pluriannuelle d’objectifs. Le Conservatoire a en charge le suivi scientifique des actions de restauration du patrimoine entreprises, l’accompagnement technique pour la mise en œuvre d’actions de gestion, la réalisation d’inventaires et d’expertises dans des sites où la présence de patrimoine naturel remarquable est constatée. Cette année, la création du Conservatoire d’espaces naturels d’Ile-de-France va permettre de mener une opération similaire dans le Val d’Oise.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F085	Assistance scientifique et technique à la préservation des milieux naturels - 2024	93 000 €	35 000 €	58 000 €

Programme de conservation de la flore menacée 8ème tranche - Programme d’actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Ce programme pluriannuel comporte la mise en œuvre d’actions : récolte active/renforcement, récolte préventive, suivi, recherche des stations d’espèces non revues récemment.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F086	Programme de conservation de la flore menacée - 8ème tranche	20 000 €	10 000 €	10 000 €

Réalisation d’Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) 2ème tranche - Programme d’actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Cette action consiste à mener la réalisation d’ABC sur 4 communes du PNR (Chantilly, Lamorlaye, Saint-Martin-du-Tertre, Noisy). Pour les communes de l’Oise, le PNR sera accompagné par Picardie Nature (faune), Ecosphère

(flore, végétation, rédaction et assemblage des rapports), CPIE des Pays de l'Oise (sensibilisation). Pour les communes du Val d'Oise, le PNR sera accompagné par le CEN Île-de-France qui se chargerait de la réalisation des différents volets de l'ABC.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F088	Réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) – 2ème tranche	92 040 €	32 040 €	60 000 €

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Dans le cadre de son programme d'actions 2024, le Parc propose de spatialiser les enjeux de conservation de la flore sauvage et de réaliser des compléments concernant la prospective des séries de végétation : une identification des végétations potentielles au regard des critères de sol (pH et réserve hydrique) sous un climat à +4°C (et non plus +2,5°C).

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F090	Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique - 2024	44 000 €	22 000 €	22 000 €

Fonds d'intervention "études d'aménagement" 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Pour faire face aux nombreuses demandes des communes, il a été proposé d'abonder le fonds.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F093	Fonds d'intervention "études d'aménagement" - 2024	100 000 € €	50 000 €	50 000 €

Etudes gestion alternative des eaux pluviales 4ème programme - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : L'opération consiste à accompagner les communes dans un projet global de désimperméabilisation des sols, réaliser un catalogue de principes de réaménagement illustré d'exemples pris dans la commune d'étude, concevoir les projets de réaménagement avec les élus, en vue de travaux futurs. Cette 4ème phase concerne 7 communes (Chaumontel, Gouvieux, La Chapelle-en-Serval, Luzarches, Raray, Survilliers, Ver-sur-Launette).

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F094	Etudes gestion alternative des eaux pluviales – 4ème programme	286 896 €	172 138 €	114 758 €

Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Le PNR propose un programme d'actions visant à accompagner les producteurs Oise – Pays de France, en circuit-court : actions de communication, formations, ...

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F103	Accompagnement des producteurs agricoles en circuit-court - 2024	32 450 €	11 143 €	21 307 €

Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Le Parc naturel régional propose de faire réaliser une étude territoriale de sensibilité à l'agriculture biologique, appelée « étude SensiBio » et de proposer aux collectivités locales un accompagnement individuel dans l'élaboration de leur stratégie foncière pour mener un projet d'installation agricole.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F105	Développement des circuits-courts agricoles et changement de pratiques - 2024	20 000 €	10 000 €	10 000 €

Programme de communication 2024 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Les actions de communication projetées sont le rapport d'activités, le magazine du Parc, la maintenance évolutive du site internet, l'achat de crédits pour l'envoi d'emailing, la réalisation de supports de communication (print, film), notamment pour la fête du Parc.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F108	Programme de communication - 2024	23 362 €	10 000 €	13 362 €

Programmes pédagogiques à destination des scolaires 2024/2025 - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Cette tranche concerne l'actualisation du guide éducation à destination des enseignants en mai/juin, le démarrage de nouveaux projets pour 30 nouvelles classes à partir de septembre 2024 (rentrée scolaire 2024/2025) : financement des animations et ateliers pédagogiques qui auront lieu d'octobre 2024 à mars 2025, l'accompagnement d'avril à juin 2025 des actions concrètes et de la valorisation des projets, la réalisation d'un « Journal des écoles écocitoyennes » en mai 2025, l'achat de matériel, livres et l'impression de documents pour l'accompagnement des projets.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F111	Programmes pédagogiques à destination des scolaires - 2024/2025	75 623 €	10 000 €	65 623 €

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Fonds pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et l'utilisation des matériaux biosourcés - Programme d'actions 2022 (délibération N°33/21 en date du 25 octobre 2021) : Le Parc propose une aide financière aux collectivités qui entreprennent des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments, à condition d'employer des matériaux biosourcés ou qui engagent des travaux de construction neuve de bâtiments publics utilisant des matériaux biosourcés. Est inscrite dans la section d'investissement du budget opérationnel l'aide financière aux collectivités, les études et prestations de service (30 000 €) étant inscrites en section de fonctionnement du budget opérationnel (F037f).

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F037i	Fonds pour rénovation énergétique des bâtiments publics et utilisation des matériaux biosourcés	60 000 €	0 €	60 000 €	25 000 €	35 000 €

Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches) - Programme d'actions 2022 (délibération N°33/21 en date du 25 octobre 2021) : La ville de Senlis souhaite compléter le circuit d'interprétation de la partie centrale de la ville, depuis l'église St-Pierre jusqu'au château royal, par des panneaux informatifs plus précis, dans les monuments-même. De même, il s'agit de compléter l'extension du circuit du patrimoine de Luzarches.

N°	Opération	Montant	Réalisations antérieures	Reste à financer	CP 2024	CP 2025
F041	Circuits d'interprétation du patrimoine (Senlis, Luzarches)	55 290 €	0 €	55 290 €	25 290 €	30 000 €

Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique - Programme d'actions 2024 (délibération N°18/23 du 12 décembre 2024) : Il est proposé de poursuivre l'accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique en finançant une partie de l'accompagnement technique délivré par la Régie du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) en Hauts-de-France ou un autre opérateur.

N°	Opération	Montant AE	CP 2024	CP 2025
F095	Accompagnement de copropriétés à la rénovation énergétique	101 850 €	73 100 €	28 750 €

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°11/2024**

**ADOPTION DES
BUDGETS PRIMITIFS
2024**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND présente les budgets primitifs du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France pour l'année 2024, en l'occurrence, un budget primitif principal relatif au fonctionnement et à l'équipement du syndicat mixte et un budget primitif opérationnel pour les actions qui seront engagées par le Parc.

Chacun ayant pu consulter les documents relatifs à ces budgets et ayant entendu

Vu la délibération n°03/2024 du 14 mars 2024 prenant acte de la tenue du débat

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- FIXE, pour l'année 2024, le montant de la cotisation :
 - Communes totalement comprises dans le territoire à 2.95 € par habitant ;
 - Commune de CREIL à 6 190 € ;
 - Commune de SAINT-MAXIMIN à 8 403 € ;
 - Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE à 4 033 € ;
 - Commune de FOSSES à 9 504 € ;
 - Commune de SURVILLIERS à 4 404€ ;
 - Commune de NANTEUIL-LE-HAUDOUIN à 1 955 € ;
 - Commune de BEAUMONT-SUR-OISE à 4 942 € ;
 - Commune de MAFFLIERS à 4 679 € ;
 - Commune de MOURS à 4 313 €.
- INSTITUE le versement de la gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la collectivité, selon les obligations en vigueur (durée du stage supérieure à deux mois, montant horaire à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale).
- ADOPTE le budget primitif du budget principal par nature et par chapitre, conformément à la nomenclature M57 en vigueur.
- AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre du budget principal, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.
- ADOPTE le budget primitif du budget opérationnel par nature et par chapitre conformément à la nomenclature M57 en vigueur.
- AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre du budget opérationnel, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.
- AUTORISE le Président à solliciter la participation des partenaires financiers.
- AUTORISE le Président à signer les conventions avec les partenaires financiers relatives aux modalités d'attribution et de versement des participations et subventions.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25600563800026

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de senlis

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET OPERATIONNEL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108



B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	113
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	116
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	119
B3.2 - Etalement des provisions	120
B4 - Etat des charges transférées	121
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	122
B6 - Prêts	123
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	125
B7.3 - Etat des emprunts garantis	126
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	127
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	129
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	130
B7.8 - Autres engagements donnés	131
B7.9 - Autres engagements reçus	132
B8 - Subventions versées	134
B9 - Etat du personnel	135
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	136
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	137
B11.2 - Liste des établissements publics créés	
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	139
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	140
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	141
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	142
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	143
D3 - Décisions en matière de taux	145
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	146
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	147
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	149
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	150
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	151

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2,15 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	72,59 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,13 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	27,41 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
 B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 0.00 %
 - Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 19 du 12/12/2023 00:00:00 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
 (3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N° ... du ...
 (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
 (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A)
				(2)
TOTAL DU BUDGET	1 503 671,12	1 161 479,95	-445 761,22	A1 -787 952,39
Investissement	447 837,11	271 321,75 (3)	-18 810,83	A2 -195 326,19
Fonctionnement	1 055 834,01	890 158,20 (4)	-426 950,39	A3 -592 626,20

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes		Solde (B)
I + II	162 779,36	III + IV	305 702,00 B1 142 922,64
I	162 779,36	III	305 702,00 B2 142 922,64
II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 -645 029,75
Investissement	A2 + B2 -52 403,55
Fonctionnement	A3 + B3 -592 626,20

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 162 779,36
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	85 527,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	77 252,36
458101	OPERATION SOUS MANDAT 01	77 252,36
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 305 702,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 732,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	237 731,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	62 239,00
458201	OPERATION SOUS MANDAT 01	62 239,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	816 070,63	916 454,86
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	162 779,36	305 702,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	195 326,19	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 174 176,18	1 222 156,86

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 735 968,86	3 328 595,06
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	592 626,20	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 328 595,06	3 328 595,06
	+		+
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 502 771,24	4 550 750,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	537 379,00	85 527,00	427 541,00	0,00	513 068,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	116 152,00	0,00	73 464,00	0,00	73 464,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		653 531,00	85 527,00	501 005,00	0,00	586 532,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	191 365,00	77 252,36	36 336,64	0,00	113 589,00
Total des dépenses réelles d'investissement		844 896,00	162 779,36	537 341,64	0,00	700 121,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99

TOTAL	1 043 276,00	162 779,36	816 070,63	0,00	978 849,99
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	195 326,19
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 174 176,18
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	140 823,00	62 239,00	42 347,00	0,00	104 586,00
Total des recettes réelles d'investissement		859 631,00	305 702,00	394 419,00	0,00	700 121,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	54 467,70		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	147 988,13		522 035,86	0,00	522 035,86
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		202 455,83		522 035,86	0,00	522 035,86

TOTAL	1 062 086,83	305 702,00	916 454,86	0,00	1 222 156,86
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 222 156,86
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

243 306,87

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 044 377,00	0,00	1 642 587,00	0,00	1 642 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	47 500,00	0,00	47 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	286 347,00	0,00	523 846,00	0,00	523 846,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 330 724,00	0,00	2 213 933,00	0,00	2 213 933,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 330 724,00	0,00	2 213 933,00	0,00	2 213 933,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	54 467,70		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	147 988,13		522 035,86	0,00	522 035,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		202 455,83		522 035,86	0,00	522 035,86

TOTAL	2 533 179,83	0,00	2 735 968,86	0,00	2 735 968,86
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	592 626,20
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 328 595,06
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	99 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 485 735,00	0,00	2 744 077,00	0,00	2 744 077,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	176 396,22	0,00	305 789,07	0,00	305 789,07
Total des recettes de gestion courante		2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	198 380,00	0,00	278 728,99	0,00	278 728,99
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		198 380,00	0,00	278 728,99	0,00	278 728,99

TOTAL		2 960 130,22	0,00	3 328 595,06	0,00	3 328 595,06
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 328 595,06
--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	243 306,87
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	278 728,99	278 728,99
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	513 068,00	0,00	513 068,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	73 464,00	0,00	73 464,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	113 589,00	0,00	113 589,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		700 121,00	278 728,99	978 849,99

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	195 326,19
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 174 176,18
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 642 587,00		1 642 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	47 500,00		47 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	523 846,00	0,00	523 846,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	522 035,86	522 035,86
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 213 933,00	522 035,86	2 735 968,86

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	592 626,20
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 328 595,06
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 732,00	0,00	5 732,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	589 803,00	0,00	589 803,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		522 035,86	522 035,86
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	104 586,00	0,00	104 586,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		700 121,00	522 035,86	1 222 156,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 222 156,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 744 077,00		2 744 077,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	305 789,07	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	278 728,99	278 728,99
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 049 866,07	278 728,99	3 328 595,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 328 595,06

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 043 276,00	162 779,36	0,00	816 070,63	0,00	0,00	816 070,63	978 849,99
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	537 379,00	85 527,00	0,00	427 541,00	0,00	0,00	427 541,00	513 068,00
21 Immobilisations corporelles	116 152,00	0,00	0,00	73 464,00	0,00	0,00	73 464,00	73 464,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	653 531,00	85 527,00	0,00	501 005,00	0,00	0,00	501 005,00	586 532,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	191 365,00	77 252,36	0,00	36 336,64	0,00	0,00	36 336,64	113 589,00
Total des dépenses réelles	844 896,00	162 779,36	0,00	537 341,64	0,00	0,00	537 341,64	700 120,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	198 380,00			278 728,99	0,00		278 728,99	278 728,99
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	198 380,00			278 728,99	0,00		278 728,99	278 728,99
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
								195 320,99
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								1 174 170,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 062 086,83	305 702,00	916 454,86	0,00	1 222 156,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	140 823,00	62 239,00	42 347,00	0,00	104 586,00
Total des recettes réelles	859 631,00	305 702,00	394 419,00	0,00	700 121,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	54 467,70		0,00	0,00	52 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	147 988,13		522 035,86	0,00	522 035,86
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	202 455,83		522 035,86	0,00	522 035,86
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					
Affectation au compte 1068 (8)					
Total des recettes d'investissement cumulées					1 222 156,86

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	1 043 276,00	162 779,36	0,00	816 070,63	0,00	0,00	816 070,63	978 849,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	85 527,00	0,00	427 541,00	0,00	0,00	427 541,00	513 068,00
2041482	Subv. Autres	83 217,00		104 800,00	0,00	0,00	104 800,00	188 017,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 310,00		322 741,00	0,00	0,00	322 741,00	325 051,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	73 464,00	0,00	0,00	73 464,00	73 464,00
2152	Installations de voirie	0,00		56 402,00	0,00	0,00	56 402,00	56 402,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		17 062,00	0,00	0,00	17 062,00	17 062,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	653 531,00	85 527,00	0,00	501 005,00	0,00	0,00	501 005,00	586 532,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	77 252,36	0,00	36 336,64	0,00	0,00	36 336,64	113 589,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
458101 01	191 365,00	77 252,36		36 336,64	0,00	0,00	36 336,64	113 589,00
Total des dépenses réelles	844 896,00	162 779,36	0,00	537 341,64	0,00	0,00	537 341,64	700 121,00
040	198 380,00			278 728,99	0,00		278 728,99	278 728,99
	198 380,00			278 728,99	0,00		278 728,99	278 728,99
13912	103 992,00			150 122,66	0,00		150 122,66	150 122,66
13913	53 910,00			88 128,93	0,00		88 128,93	88 128,93
139148	34 304,00			34 304,00	0,00		34 304,00	34 304,00
139158	6 174,00			6 173,40	0,00		6 173,40	6 173,40
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	198 380,00			278 728,99	0,00		278 728,99	278 728,99

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUILIBREMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 062 086,83	305 702,00	916 454,86	0,00	1 222 156,86
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
1312 Subv. transf. Régions	365 503,00	165 062,00	226 883,00	0,00	391 945,00
1313 Subv. transf. Départements	270 122,00	72 669,00	125 189,00	0,00	197 858,00
13148 Subv. transf. Autres communes	46 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	681 793,00	237 731,00	352 072,00	0,00	589 803,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
10222 FCTVA	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	37 015,00	5 732,00	0,00	0,00	5 732,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	140 823,00	62 239,00	42 347,00	0,00	104 586,00
Total des recettes réelles	859 631,00	305 702,00	394 419,00	0,00	700 121,00
021 Virement de la section de fonctionnement	54 467,70		0,00	0,00	54 467,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	147 988,13		522 035,86	0,00	670 023,99
28041481 Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	1 362,00		0,00	0,00	1 362,00
28041482 Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	54 657,25		159 978,86	0,00	214 635,11
28041581 Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280421 Privé - Biens mob., matériel et études	400,00		0,00	0,00	400,00
280422 Privé - Bâtiments et installations	34 215,88		311 978,00	0,00	346 193,88
28138 Autres constructions	15 329,00		0,00	0,00	15 329,00
28152 Installations de voirie	42 024,00		38 704,00	0,00	80 728,00
281828 Autres matériels de transport	0,00		11 375,00	0,00	11 375,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	202 455,83		522 035,86	0,00	724 491,69

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 533 179,83	0,00	0,00	2 735 968,86	0,00	0,00	2 735 968,86	2 735 968,86
011	Charges à caractère général (3)	2 044 377,00	0,00	0,00	1 642 587,00	0,00	0,00	1 642 587,00	1 642 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	47 500,00	0,00	0,00	47 500,00	47 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	286 347,00	0,00	0,00	523 846,00	0,00	0,00	523 846,00	523 846,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 330 724,00	0,00	0,00	2 213 933,00	0,00	0,00	2 213 933,00	2 213 933,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 330 724,00	0,00	0,00	2 213 933,00	0,00	0,00	2 213 933,00	2 213 933,00
023	Virerment à la section d'investissement	54 467,70			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	147 988,13			522 035,86	0,00	0,00	522 035,86	522 035,86
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		202 455,83			522 035,86	0,00	0,00	522 035,86	522 035,86
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									
									592 620,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									3 328 593,86

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 960 130,22	0,00	3 328 595,06	0,00	3 328 595,06
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	99 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	2 485 735,00	0,00	2 744 077,00	0,00	2 744 077,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	176 396,22	0,00	305 789,07	0,00	305 789,07
	Total des recettes de gestion des services	2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

3 328 595,06

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Publié le

D : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 533 179,83	0,00	0,00	2 735 968,86	0,00	2 735 968,86	2 735 968,86	2 735 968,86
011	Charges à caractère général (4)	2 044 377,00	0,00	0,00	1 642 587,00	0,00	1 642 587,00	1 642 587,00	1 642 587,00
6042	Achats de prestations de services	767 270,00	0,00		684 252,00	0,00	684 252,00	684 252,00	684 252,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		881,00	0,00	881,00	881,00	881,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 908,00	0,00		10 647,00	0,00	10 647,00	10 647,00	10 647,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 362,00	0,00		11 689,00	0,00	11 689,00	11 689,00	11 689,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	23 006,00	0,00		1 112,00	0,00	1 112,00	1 112,00	1 112,00
6068	Autres matières et fournitures	10 108,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	954 744,00	0,00		8 902,00	0,00	8 902,00	8 902,00	8 902,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		766 101,00	0,00	766 101,00	766 101,00	766 101,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 432,00	0,00		2 718,00	0,00	2 718,00	2 718,00	2 718,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	109 507,00	0,00		125 285,00	0,00	125 285,00	125 285,00	125 285,00
6237	Publications	63 440,00	0,00		31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) \ (5)	0,00	0,00		47 500,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		3 100,00	0,00	3 100,00	3 100,00	3 100,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publiée

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	286 347,00	0,00	0,00	523 846,00	0,00	0,00	523 846,00	523 846,00
657348	Subv. fonct. autres communes	124 350,00	0,00		189 157,00	0,00	0,00	189 157,00	189 157,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	28 497,00	0,00		8 500,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		255 657,00	0,00	0,00	255 657,00	255 657,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	133 500,00	0,00		70 532,00	0,00	0,00	70 532,00	70 532,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 330 724,00	0,00	0,00	2 213 933,00	0,00	0,00	2 213 933,00	2 213 933,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	2 330 724,00	0,00	0,00	2 213 933,00	0,00	0,00	2 213 933,00	2 213 933,00
023	Virement à la section d'investissement	54 467,70			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	147 988,13			522 035,86	0,00		522 035,86	522 035,86
6811	Dot. amort. immos incorporelles	147 988,13			522 035,86	0,00		522 035,86	522 035,86
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	202 455,83			522 035,86	0,00		522 035,86	522 035,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III	
B2	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 960 130,22	0,00	3 328 595,06	0,00	3 328 595,06
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	99 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 485 735,00	0,00	2 744 077,00	0,00	2 744 077,00
74718	Autres participations Etat	88 792,00	0,00	37 987,00	0,00	37 987,00
7472	Participation régions	1 722 564,00	0,00	1 839 645,00	0,00	1 839 645,00
7473	Participation départements	412 865,00	0,00	356 468,00	0,00	356 468,00
74748	Participation autres communes	148 914,00	0,00	90 579,00	0,00	90 579,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	8 982,00	0,00	8 982,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	287 742,00	0,00	287 742,00
74773	Participation FEADER	112 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	122 674,00	0,00	122 674,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	176 396,22	0,00	305 789,07	0,00	305 789,07
757368	Etabliss. et services rattachés (Autres)	176 396,22	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	0,00	305 789,07	0,00	305 789,07
	Total des recettes de gestion des services	2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 761 750,22	0,00	3 049 866,07	0,00	3 049 866,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	198 380,00		278 728,99	0,00	278 728,99

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	537 341,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	427 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	73 464,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	36 336,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	394 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	352 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	42 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		537 341,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		427 541,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		73 464,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		36 336,64
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		352 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL						

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - BUDGET OPERATIONNEL - BP (projet de budget) - 2024 -

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		42 347,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
	Libellé	01
		Opérations non ventilables
Article / compte nature (1)	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	537 341,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	427 541,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	56 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	17 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	36 336,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	394 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	352 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	42 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	038	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act ² interrég.,eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	537 341,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	427 541,00
215	Installat ² , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	56 402,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	17 062,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	36 336,64
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	394 419,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	352 072,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	42 347,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	23	24		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres					
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES																
	RECETTES																

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							
		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive		
		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale						
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
Libellé	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51						
	Services communs	501	Aménagement et services urbains		512	513	514	515	518
Libellé	Services communs	Services communs	510	511	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral		57 Techno. de l'information et de la comm.		58 Autres actions		59 Sécurité		TOTAL DU CHAPITRE
		581 Réserves Foncières		588 Autres actions d'aménagement		588 Autres actions d'aménagement				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	63 Actions sectorielles						
		60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique	
		60	61	62	631	632	633	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs		71 Actions transversales		72 Actions déchets et propreté urbaine						
					720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	82 Transports publics de voyageurs									
	80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	2 213 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 642 587,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	523 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	3 049 866,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	2 744 077,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	305 789,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213 933,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 642 587,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523 846,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 049 866,07
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 744 077,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 789,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID: 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01	Opérations non ventilables	0,00	0,00
Article / compte nature (1)	Libellé			DEPENSES	RECETTES
				0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

02 Administration générale
FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	2 213 933.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	684 252.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	24 329.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	8 902.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	766 101.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	159 003.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	200.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	33 100.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	14 200.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	523 846.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	3 049 866.07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	2 744 077.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	305 789.07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco., social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco., soc. environ., culture, éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement.		0342 Section culture, éducation et sports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervert ^o cpt.prop. - Subvent ^o	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213 933,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	684 252,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 329,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 902,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 101,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 003,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523 846,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 049 866,07
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 744 077,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 789,07

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés				257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale							
	420 Services communs		421 Famille et enfance			422 Petite enfance		
Libellé	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51						518
	Services communs	50	Aménagement et services urbains						
Libellé	Services communs	510	511	512	513	514	515	518	
	Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
A2.935	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	55 Habitat (Logement)				54 Espace rural et autres espaces de dév.	53 Agglomérations et villes moyennes	52 Politique de la ville
	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage			
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61	62	63			633		
		Services communs				Actions sectorielles				632	Développement touristique
						631	632				
				Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Agriculture, pêche et agro-alimentaire	Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique			
						6311	6312				
						Laboratoire	Autres				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs		71 Actions transversales		72 Actions déchets et propreté urbaine						
					720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des dechets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture					Primes éventuelles				
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768				
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		Durée (en années)		12-12-2023
Catégories de biens amortis				
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5		01/01/2000
L	2031 Frais d'études	3		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5		12/12/2023
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	204114 Subv. Etat - Voirie	5		12/12/2023
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	5		12/12/2023
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5		12/12/2023
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5		12/12/2023
L	204131 Subv.départements - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	5		12/12/2023

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	204133 Subv.département-Projets infrastructures intérêt national	12/12/2023
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	12/12/2023
L	2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2041413 Subv. com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	12/12/2023
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	12/12/2023
L	2041482 Subv. autres communes - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2041483 Subv.autres com.-Projets infrastructure intérêt national	12/12/2023
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	12/12/2023
L	2041511 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2041513 Subv.GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	12/12/2023
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	2041581 Subv. autres groupem.-Biens mobiliers, matériel, études	12/12/2023
L	2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	12/12/2023
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	12/12/2023
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	12/12/2023
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	12/12/2023
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	12/12/2023
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	12/12/2023
L	20417 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	12/12/2023
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	12/12/2023
L	204181 Subv.org.publics divers-Biens mobiliers, matériel, études	12/12/2023
L	204182 Subv. org. publics divers - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	204183 Subv.org.publics divers-Projet infrastr. intérêt national	12/12/2023
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	12/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	12/12/2023
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20423 Subv.pers.droit privé-Projets infrastr. intérêt national	12/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	12/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	12/12/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	12/12/2023
L	2131 Constructions - Bâtiments	12/12/2023
L	21311 Constructions - Hôtel de ville	12/12/2023
L	21312 Constructions - Bâtiments scolaires	12/12/2023
L	21313 Construction bâtiments sociaux et médico-sociaux	12/12/2023
L	21314 Construction bâtiments culturels et sportifs	12/12/2023
L	21315 Constructions centres d'incendie et de secours	12/12/2023
L	21316 Constructions - Equipements du cimetière	12/12/2023
L	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	12/12/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	12/12/2023
L	2152 Installations de voirie	12/12/2023
L	2182 Matériel de transport	12/12/2023
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	12/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport	12/12/2023
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	12/12/2023
L	2183 Matériel informatique	12/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	12/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	12/12/2023
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	12/12/2023
L	2184 Mobilier	12/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	12/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	12/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	12/12/2023



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : OPERATION SOUS MANDAT 01			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)						
458101 (5)		2 762,25	77 252,36	36 336,64	113 589,00	
		2 762,25	0,00	0,00	0,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	
458101 Annulations sur dépenses (c) (6)						
		2 762,25	77 252,36	36 336,64	113 589,00	
Dépenses nettes (a - c)						
			0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)						
458201	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	62 239,00	42 347,00	104 586,00	
		0,00	22 933,76	0,00	22 933,76	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	
458201	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	39 305,24	42 347,00	81 652,24	
		0,00	22 933,76	0,00	22 933,76	
Recettes nettes (b - d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 049 866,07

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
		TOTAL					
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire », de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
								0,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :


332-23-1^o : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2^o : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1^o : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2^o : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3^o : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4^o : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5^o : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6^o : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1, 333-3 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le 
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2


LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024	
Reçu en préfecture le 15/04/2024	
Publié le	
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE





IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-195 326,19	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	142 922,64	142 922,64
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	278 728,99	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	522 035,86	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	243 306,87	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		278 728,99	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		278 728,99	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	278 728,99	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		522 035,86	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		522 035,86	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	0,00	0,00
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	159 978,86	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	311 978,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	38 704,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	11 375,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-----------------------------	--

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	FONCTIONNEMENT	Chapitre
	Montant		Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres	0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	0,00
		Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement	0,00	Sous-total Fonctionnement	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant
Matériel		0,00
Autres		0,00
Sous-total Investissement		0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00
TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
- (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
- (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
- (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
- (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
- (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
TOTAL GENERAL		0,00


(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
Reçu en préfecture le 15/04/2024
Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par Le Président (1),
A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Orry-la-Ville, le 02/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2024, et de la publication le

A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte : Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25600563800034

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de senlis

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	45
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	48
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	49
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	50
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	53
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	56
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	59
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	63
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	65
A1.908 - Fonction 8 - Transports	68
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	72
A2.01 - Opérations non ventilables	74
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	75
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	78
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	79
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	80
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	83
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	86
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	89
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	90
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	91
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	94
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	96
A2.938 - Fonction 8 - Transports	99

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	103
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	104
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	108
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	113
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	114
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	117
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	119
B3.1 - Etat des provisions constituées	120
B3.2 - Etalement des provisions	121
B4 - Etat des charges transférées	122
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	123
B6 - Prêts	124
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	125
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	126
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	128
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	129
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	130
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	131
B7.8 - Autres engagements donnés	132
B7.9 - Autres engagements reçus	133
B8 - Subventions versées	135
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	138
B11.2 - Liste des établissements publics créés	139
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	140
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	143
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	144
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	145
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	146
D3 - Décisions en matière de taux	147
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	148
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	150
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	151
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	152
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	152

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68,57 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	121,67 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,52 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-21,67 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	2 030 853,21	2 101 189,89	2 360 684,79	A1
Investissement	248 038,41	303 339,81 (3)	443 739,11	A2
Fonctionnement	1 782 814,80	1 797 850,08 (4)	1 916 945,68	A3
				1 931 980,96

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	43 178,99	III + IV	174 121,87 B1
I	43 178,99	III	174 121,87 B2
II	0,00	IV	0,00 B3
TOTAL des FAR			130 942,88
Investissement			130 942,88
Fonctionnement			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	2 561 964,35
Investissement	629 983,39
Fonctionnement	1 931 980,96

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 43 178,99
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	43 178,99
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 174 121,87
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 341,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	167 780,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

		+	DEPENSES		RECETTES	
VOTE			360 318,95		414 500,59	
		+				
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)					
REPORTS						
			43 178,99		174 121,87	
			(si solde négatif)		(si solde positif)	
			0,00		499 040,51	
		=				
	Total de la section d'investissement (2)					
			403 497,94		1 087 662,97	

		+	DEPENSES		RECETTES	
VOTE			2 378 316,66		1 824 346,83	
		+				
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget					
REPORTS						
			0,00		0,00	
			(si déficit)		(si excédent)	
			0,00		1 931 980,96	
		=				
	Total de la section de fonctionnement (3)					
			2 378 316,66		3 756 327,79	
			2 781 814,60		4 843 999,66	
	TOTAL DU BUDGET (4)					

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	9 564,00	0,00	23 248,00	23 248,00	23 248,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	334 132,00	43 178,99	214 667,88	214 667,88	257 846,87
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		343 696,00	43 178,99	237 915,88	237 915,88	281 094,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		343 696,00	43 178,99	237 915,88	237 915,88	281 094,87

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07

TOTAL	427 844,82	43 178,99	360 318,95	360 318,95	403 497,94
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	403 497,94
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		355 733,16	174 121,87	106 973,00	106 973,00	281 094,87

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59

TOTAL	572 719,08	174 121,87	414 500,59	414 500,59	588 622,46
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	499 040,51
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 087 662,97
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	185 124,52
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	286 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 285 000,00	0,00	1 420 000,00	1 420 000,00	1 420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	206 396,22	0,00	335 789,07	335 789,07	335 789,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 777 396,22	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	2 070 789,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 777 396,22	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	2 070 789,07

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59

TOTAL	1 994 382,14	0,00	2 378 316,66	2 378 316,66	2 378 316,66
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 378 316,66
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 729 174,00	0,00	1 700 943,76	1 700 943,76	1 700 943,76
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	84 148,82	0,00	122 403,07	122 403,07	122 403,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		84 148,82	0,00	122 403,07	122 403,07	122 403,07

TOTAL		1 814 322,82	0,00	1 824 346,83	1 824 346,83	1 824 346,83
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					1 931 980,96
---	--	--	--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					3 756 327,79
--	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	185 124,52
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	122 403,07	122 403,07
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	23 248,00	0,00	23 248,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	257 846,87	0,00	257 846,87
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		281 094,87	122 403,07	403 497,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	403 497,94
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	315 000,00		315 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 420 000,00		1 420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	335 789,07	0,00	335 789,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	307 527,59	307 527,59
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 070 789,07	307 527,59	2 378 316,66

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 378 316,66
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 341,87	0,00	6 341,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	274 753,00	0,00	274 753,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		307 527,59	307 527,59
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		281 094,87	307 527,59	588 622,46

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

499 040,51

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 087 662,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00		1 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	1 700 943,76		1 700 943,76
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	122 403,07	122 403,07
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 701 943,76	122 403,07	1 824 346,83

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 931 980,96

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 756 327,79

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	427 844,82	43 178,99	0,00	360 318,95	360 318,95	0,00	360 318,95	403 497,94
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	9 564,00	0,00	0,00	23 248,00	23 248,00	0,00	23 248,00	23 248,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	334 132,00	43 178,99	0,00	214 667,88	214 667,88	0,00	214 667,88	257 846,87
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	343 696,00	43 178,99	0,00	237 915,88	237 915,88	0,00	237 915,88	281 094,87
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	343 696,00	43 178,99	0,00	237 915,88	237 915,88	0,00	237 915,88	281 094,87
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	84 148,82			122 403,07	122 403,07		122 403,07	122 403,07
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	84 148,82			122 403,07	122 403,07		122 403,07	122 403,07
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
403 497,94								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	572 719,08	174 121,87	414 500,59	414 500,59	588 622,46
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	355 733,16	174 121,87	106 973,00	106 973,00	281 094,87
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	307 527,59
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	216 985,92		307 527,59	307 527,59	
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	
Total des recettes d'ordre	216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					499 041,51
Affectation au compte 1068 (8)					
Total des recettes d'investissement cumulées					1 087 661,97

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	427 844,82	43 178,99	0,00	360 318,95	360 318,95	0,00	360 318,95	403 497,94
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	9 564,00	0,00	0,00	23 248,00	23 248,00	0,00	23 248,00	23 248,00
2051	9 564,00	0,00		23 248,00	23 248,00	0,00	23 248,00	23 248,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	334 132,00	43 178,99	0,00	214 667,88	214 667,88	0,00	214 667,88	257 846,87
2128	62 365,00	0,00		82 365,00	82 365,00	0,00	82 365,00	82 365,00
21351	92 663,00	1 359,91		88 218,09	88 218,09	0,00	88 218,09	89 578,00
2152	105 315,00	40 433,08		2 991,92	2 991,92	0,00	2 991,92	43 425,00
21821	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	17 789,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	0,00	1 386,00		37 092,87	37 092,87	0,00	37 092,87	38 478,87
21841	16 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	343 696,00	43 178,99	0,00	237 915,88	237 915,88	0,00	237 915,88	281 091,87
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	343 696,00	43 178,99	0,00	237 915,88	237 915,88	0,00	237 915,88	281 094,87
040	84 148,82			122 403,07	122 403,07		122 403,07	122 403,07
	84 148,82			122 403,07	122 403,07		122 403,07	122 403,07
13911	604,00			604,00	604,00		604,00	604,00
13912	55 990,65			93 127,53	93 127,53		93 127,53	93 127,53
13913	26 298,17			28 671,54	28 671,54		28 671,54	28 671,54
13916	1 256,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	84 148,82			122 403,07	122 403,07		122 403,07	122 403,07

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE
III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	572 719,08	174 121,87	414 500,59	414 500,59	588 622,46
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
1312	289 402,00	157 236,00	106 973,00	106 973,00	264 209,00
1313	52 260,16	10 544,00	0,00	0,00	10 544,00
13171	7 730,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	349 392,16	167 780,00	106 973,00	106 973,00	274 753,00
10	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
10222	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	6 341,00	6 341,87	0,00	0,00	6 341,87
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	355 733,16	174 121,87	106 973,00	106 973,00	281 094,87
021	0,00		0,00	0,00	0,00
040	216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59
28031	997,00		0,00	0,00	0,00
28041412	1 800,00		0,00	0,00	0,00
2805	2 724,00		10 093,00	10 093,00	10 093,00
28128	2 401,99		46 774,00	46 774,00	46 774,00
281318	73 770,00		0,00	0,00	0,00
281351	60 861,09		79 930,10	79 930,10	79 930,10
28138	7 205,00		0,00	0,00	0,00
28152	12 626,00		97 366,65	97 366,65	97 366,65
281752	21 407,15		0,00	0,00	0,00
281821	12 793,00		25 129,56	25 129,56	25 129,56
281831	17 918,48		29 967,76	29 967,76	29 967,76

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281841	603,21	I	18 266,52	II	18 266,52
28188	1 879,00		0,00		0,00
041	0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	216 985,92		307 527,59	307 527,59	307 527,59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 994 382,14	0,00	0,00	2 378 316,66	2 378 316,66	0,00	2 378 316,66	2 378 316,66
011	Charges à caractère général (3)	286 000,00	0,00	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 285 000,00	0,00		1 420 000,00	1 420 000,00		1 420 000,00	1 420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	206 396,22	0,00	0,00	335 789,07	335 789,07	0,00	335 789,07	335 789,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 777 396,22	0,00	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 777 396,22	0,00	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	216 985,92			307 527,59	307 527,59		307 527,59	307 527,59
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		216 985,92			307 527,59	307 527,59		307 527,59	307 527,59
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									2 378 316,66

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 814 322,82	0,00	1 824 346,83	1 824 346,83	1 824 346,83
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 729 174,00	0,00	1 700 943,76	1 700 943,76	1 700 943,76
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)			1 931 980,96

Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 756 322,79
--	--	---------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
 Reçu en préfecture le 15/04/2024
 Publié le
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 994 382,14	0,00	0,00	2 378 316,66	2 378 316,66	0,00	2 378 316,66	2 378 316,66
011	Charges à caractère général (4)	286 000,00	0,00	0,00	315 000,00	315 000,00	0,00	315 000,00	315 000,00
6042	Achats de prestations de services	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60611	Eau et assainissement	700,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	26 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
60622	Carburants	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	3 000,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 000,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61351	Matériel roulant	1 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 200,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6156	Maintenance	33 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	9 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le
ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE





Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 800,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	22 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 285 000,00	0,00		1 420 000,00	1 420 000,00		1 420 000,00	1 420 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 800,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	469 000,00	0,00		483 600,00	483 600,00		483 600,00	483 600,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 100,00	0,00		6 700,00	6 700,00		6 700,00	6 700,00
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	122 000,00	0,00		140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
64131	Rémunérations	309 500,00	0,00		340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	3 950,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	163 000,00	0,00		175 000,00	175 000,00		175 000,00	175 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	153 000,00	0,00		195 000,00	195 000,00		195 000,00	195 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 500,00	0,00		39 000,00	39 000,00		39 000,00	39 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	200,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	206 396,22	0,00	0,00	335 789,07	335 789,07	0,00	335 789,07	335 789,07
65311	Indemnités de fonction	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	176 396,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	9 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	0,00	0,00		305 789,07	305 789,07	0,00	305 789,07	305 789,07
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 777 396,22	0,00	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 777 396,22	0,00	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07	0,00	2 070 789,07	2 070 789,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	216 985,92			307 527,59	307 527,59		307 527,59	307 527,59
6811	Dot. amort. immos incorporelles	216 985,92			307 527,59	307 527,59		307 527,59	307 527,59
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	216 985,92			307 527,59	307 527,59		307 527,59	307 527,59

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	1 814 322,82	0,00	1 824 346,83	1 824 346,83	1 824 346,83
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
706881	Cotisations obligatoires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706883	Cotisations des organismes non affiliés	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 729 174,00	0,00	1 700 943,76	1 700 943,76	1 700 943,76
744	FCTVA	1 066,00	0,00	1 066,76	1 066,76	1 066,76
74718	Autres participations Etat	135 544,00	0,00	141 993,00	141 993,00	141 993,00
7472	Participation régions	793 720,00	0,00	793 064,00	793 064,00	793 064,00
7473	Participation départements	226 230,00	0,00	226 230,00	226 230,00	226 230,00
74748	Participation autres communes	412 865,00	0,00	421 930,00	421 930,00	421 930,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	159 749,00	0,00	116 660,00	116 660,00	116 660,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 730 174,00	0,00	1 701 943,76	1 701 943,76	1 701 943,76
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	84 148,82		122 403,07	122 403,07	122 403,07

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

	Montant net	0,00
--	-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	237 915,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	23 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	214 667,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	106 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	106 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		237 915,88
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		23 248,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		214 667,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		106 915,88
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID: 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	
	01
	Opérations non ventilables
	0,00
	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

02 Administration générale
FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	237 915,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	23 248,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	82 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	88 218,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	2 991,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	41 092,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	106 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. inv rattachées aux actifs amort	106 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports	035 Conseil de territoire	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.,eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	237 915,68
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	23 248,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	82 365,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	88 218,09
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 991,92
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	41 092,87
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	106 973,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	106 973,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres			
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours	2572 Missions administratives	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				27 Formation sanitaire et sociale	26 Apprentissage	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30 Services communs		31 Culture							
	Libellé		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs		34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale						
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance
		4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51						
	Services communs	501	Aménagement et services urbains						
Libellé	Services communs	501	510	511	512	513	514	515	518
	Services communs	Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55 Habitat (Logement)						
		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral		57 Techno. de l'information et de la comm.		58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		581 Réserves Foncières		588 Autres actions d'aménagement					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61	62	63				
		Services communs				631	Actions sectorielles		633	
							632			
		Industrie, commerce et artisanat								
						6311	6312			
						Laboratoire	Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs		71 Actions transversales		72 Actions déchets et propreté urbaine						
					720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement		
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	82 Transports publics de voyageurs							828 Autres transports	
	80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime		825 Transport aérien
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	2 070 789,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	315 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	335 789,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	1 701 943,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 700 943,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 070 789,07
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 789,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701 943,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 943,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID: 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

02 Administration générale
02 FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale								028 Autres moyens généraux	
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	027		
	DEPENSES	2 070 789.07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	72 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	64 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	36 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	970 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	423 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	314 789,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 701 943.76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 066,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 699 877,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco., social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. interrég. eur. intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 070 789,07
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	970 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 700,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701,76
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701,76
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 701,76
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024
 Reçu en préfecture le 15/04/2024
 Publiée le 15/04/2024
 ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres				
		256 CNFPT - Formation des actifs occupés					255 Rémunération des stagiaires	254 Formation des actifs occupés	253 Formation certifiante des personnes	252 Formation professionnalisante personnes	251 Insertion sociale et professionnelle	257 CFNPT et CDG - missions spécifiques					
		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres						2571 Concours		2572 Missions administratives			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES																

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité	
				281	282	283	284	288	
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	30		31							
	Services communs		Culture							
Libellé			311	312	313	314	315	316	317	318
			Activités artist.,actions et manif.cult.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinéma et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance			4228 Autres actions pour la petite enfance	0,00	0,00
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	50		51						518
	Services communs	50	Aménagement et services urbains						
Libellé	Services communs	50	510	511	512	513	514	515	518
	Services communs	Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	55							
		52	53	54	Habitat (Logement)				
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.					
					551	552	553	554	555
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accèsion à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61	62	63			633		
		Services communs				Actions sectorielles				632	Développement touristique
						631		632			
				Agriculture, pêche et agro-alimentaire		Industrie, commerce et artisanat					
				6311		6312					
				Laboratoire		Autres					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine			
				721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
				7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs								
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture						Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)	Charges c/668	Produits c/768			
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		Durée (en années)		12-12-2023
Catégories de biens amortis				
L	2032 Frais de recherche et de développement	3		01/01/2000
L	2033 Frais d'insertion	3		01/01/2000
L	204132 Subv.départements - Bâtiments et installations	5		12/12/2002
L	Chaudières et équipements de cuisine	5		29/03/2017
L	Agencement et aménagement	10		12/12/2023
L	Logiciel	3		12/12/2023
L	2031 Frais d'études	3		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 CCAS - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 CDE - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 SPA - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023
L	2041 SPIC - Subv. d'équipement versées	5		12/12/2023
L	20411 Subventions versées - Etat	5		12/12/2023
L	204111 Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5		12/12/2023
L	204112 Subv. Etat - Bâtiments et installations	5		12/12/2023
L	204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	5		12/12/2023

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	204114 Subv. Etat - Voirie	12/12/2023
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	12/12/2023
L	20412 Subventions versées - Régions	12/12/2023
L	204121 Subv. régions - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	204122 Subv. régions - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	204123 Subv. régions-Projets infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	20413 Subventions versées - Départements	12/12/2023
L	204131 Subv. départements - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	204133 Subv. départements-Projets infrastructures intérêt national	12/12/2023
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	12/12/2023
L	204141 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	204142 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	204143 Subv. com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	12/12/2023
L	2041481 Subv. autres communes-Biens mobiliers, matériel, études	12/12/2023
L	2041483 Subv. autres com.-Projets infrastructure intérêt national	12/12/2023
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi. versées aux org. Publi	12/12/2023
L	204151 Subv. GFP rattach. - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	2041512 Subv. GFP rattach. - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2041513 Subv. GFP rattach.-Projet infrastructure intérêt national	12/12/2023
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	12/12/2023
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	12/12/2023
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	12/12/2023
L	20421 Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et étu	12/12/2023
L	20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	12/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10
L	2131 Constructions - Bâtiments	20
L	21351	10
L	2152 Installations de voirie	5
L	2182 Matériel de transport	5
L	2183 Matériel informatique	5
L	21831 Matériel informatique scolaire	5
L	21838 Autre matériel informatique	5
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	5
L	2184 Mobilier	5
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	5

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	5	12/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	12/12/2023

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES

IV

B3.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A. remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	1 701 943,76

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	TOTAL						
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire », de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						
					0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

						IV
						B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	INVESTISSEMENT (total)				0,00
	FONCTIONNEMENT (total)				0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
IV	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Néant				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.





IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	499 040,51	499 040,51
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	130 942,88	130 942,88
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	122 403,07	122 403,07
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	307 527,59	307 527,59
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	185 124,52	185 124,52

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		122 403,07	122 403,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		122 403,07	122 403,07
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	122 403,07	122 403,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		307 527,59	III 307 527,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		307 527,59	307 527,59
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 093,00	10 093,00
28128	Autres aménagements de terrains	46 774,00	46 774,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	79 930,10	79 930,10
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	97 366,65	97 366,65
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	25 129,56	25 129,56
281831	Matériel informatique scolaire	29 967,76	29 967,76
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 266,52	18 266,52
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE



IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	MONTANT	FONCTIONNEMENT	
		Montant	Chapitre	
			Montant	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	0,00
			Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	Effort propre de la Région (A – B)
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
Sous-total Investissement		0,00	(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------



EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements Reprise de subvention et écart de réévaluation Variation des provisions/transfert de charges Autres produits et charges de gestion courante Total dotations, reprises, transferts et autres	
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

- (1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
- (2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
- (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
- (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.
- (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
- (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024



Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_112-DE

S2LOA

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D5.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 08/03/2024

Présenté par Le Président (1),
A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical(2), réunie en session Ordinaire

A Orry-la-Ville, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/04/2024, et de la publication le

A Orry-la-Ville, le 02/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°12/2024**

**CREATION ET
RENOUVELLEMENT
DE POSTES**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle la composition actuelle de l'équipe technique du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Il ajoute que pour finir la montée de puissance de l'équipe telle que prévue par la Charte, il est proposé de recruter un chargé de mission en charge des questions de développement qui sont ou ont vocation à être traitées par le PNR (métiers d'art, tiers lieux, derniers commerces, prise en compte de l'environnement dans les activités économiques, économie circulaire, etc.) qui ne sont aujourd'hui pas traités par la commission, faute de moyens humains à allouer.

Il indique que, par ailleurs, est proposé de renouveler pour deux ans le poste « Filière bois » eu égard aux potentialités dégagées par le diagnostic réalisé et au travail important restant à accomplir. Monsieur MARCHAND précise que ce poste, hors Charte, serait affecté au 100% par les recettes du COTTRI.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE l'ouverture d'un poste de chargé de mission « Développement », à temps complet, à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2024, ouvert aux contractuels et aux agents de la catégorie A ;
- DECIDE de renouveler le poste de chargé de mission « Filière bois » pour 2 ans.

Pour copie conforme.
Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°13/2024**

**OUVERTURE
DES HEURES DE
VACATION**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle que le Parc naturel régional Oise – Pays de France organise des manifestations et participe à de nombreux salons qui sont tenus par du personnel vacataire que le Parc forme.

Par ailleurs, il explique que ces vacataires permettent aussi de renforcer les moyens humains du Parc (encadrement de sorties, missions ponctuelles variées, ...).

Il propose d'ouvrir 1 000 heures de vacation pour l'année 2024 (jusqu'au 31 mars 2025).

Après avoir entendu le Président,

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE l'ouverture de 1 000 heures de vacations jusqu'au 31 mars 2025 rémunérées sur la base d'une vacation par heure effectuée au taux de l'indice correspondant au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif, échelle CI.

Pour copie conforme.
Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°14/2024**

**CONTRAT DE PARC
AVEC LA REGION
ILE-DE-FRANCE**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte que la Région ILE-DE-FRANCE propose de renouveler son engagement, notamment financier, dans la mise en œuvre des Chartes de Parc au travers d'un Contrat de Parc, passé avec chacun des Parcs et l'Etat.

Il présente le contrat de Parc proposé pour la période 2024/2026.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le contrat de Parc avec la Région ILE-DE-FRANCE annexé ;
- AUTORISE le Président à le signer.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

CONTRAT DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE 2024 - 2026

ENTRE

L'État représenté par le Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord,
M. Bertrand GAUME,

La région Île-de-France, représentée par la Présidente, **Mme Valérie PECRESSE,**
autorisée par délibération de la commission permanente du conseil régional d'Île-
de-France n° CP 2024-024 en date du 31 janvier 2024,

d'une part,

ET :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional Oise –
Pays de France, représenté par son Président, **M. Patrice MARCHAND,**
dénommé « le parc », autorisé par délibération du Comité syndical du
.....

d'autre part,

Il est convenu par le présent contrat ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET ET DUREE DU CONTRAT

L'Etat, la région Île-de-France, la région Hauts-de-France et le parc s'engagent à poursuivre conjointement leurs efforts pour la mise en œuvre de la charte du Parc naturel régional Oise – Pays de France, l'aménagement durable de son territoire et une gestion efficace de son action.

Le présent contrat a pour objet, d'une part, de fixer les objectifs et les priorités des signataires pour ce nouveau contrat 2024-2026 ; d'autre part, de déterminer les engagements de chacun sur ces trois années ; enfin, de déterminer les conditions de mise en œuvre, de suivi et de pilotage du présent contrat. Ce contrat s'accompagne en annexe d'un programme d'actions pluriannuel qui fait l'objet d'une répartition financière prévisionnelle en fonction des grandes orientations définies par le parc en application de sa charte et en cohérence avec les priorités régionales. Il sera décliné chaque année dans un programme d'actions annuel.

ARTICLE 2 – PRIORITES DES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE PARC DU PNR OISE – PAYS DE FRANCE

L'aménagement et la gestion du Parc naturel régional Oise – Pays de France, dont le territoire couvre une superficie de 71 053 hectares, intéressent l'État, les régions Île-de-France et Hauts-de-France, les départements du Val d'Oise et de l'Oise, les intercommunalités et soixante dix communes.

Les programmes d'actions des parcs naturels régionaux (PNR) s'inscrivent dans le cadre des cinq missions fondamentales des parcs : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'accueil, l'éducation et l'information, l'expérimentation, l'innovation. Ils répondent aux priorités et objectifs fixés par leurs chartes.

Les objectifs définis par la charte du parc

La charte du PNR fixe les axes stratégiques du projet de territoire :

Axe 1 : Maintenir la diversité biologique et les continuités écologiques

Axe 2 : Vers un territoire accueillant et responsable face au changement climatique, sur les thèmes de maîtrise de l'aménagement du territoire, d'urbanisme durable, du paysage

Axe 3 : Favoriser un cadre de vie harmonieux, fondé sur la préservation des ressources

Axe 4 : Accompagner un développement économique porteur d'identité, sur les thèmes des activités rurales (agricoles, forestières, hippiques), d'une économie environnementalement et socialement responsable, du tourisme.

Axe 5 : Un projet de territoire partagé, sur les thèmes de la sensibilisation et de l'éducation, du changement des comportements.

Les priorités de la Région

Les priorités régionales du présent contrat sont dans la continuité de celles fixées pour les contrats 2021-2023 édictées dans un contexte inédit d'urgence économique et sociale et érigeant les PNR franciliens en piliers de la relance durable et solidaire, rappelées ci-dessous :

- les PNR seront les fers de lance d'une relance durable dans les territoires ruraux, écologique et numérique ;
- les PNR seront des territoires pionniers face aux défis du changement climatique et de la transition énergétique ;
- les PNR seront des promoteurs des ambitions de la Stratégie Régionale Economie Circulaire (SREC) pour l'économie des ressources et du modèle alimentaire porté par le Plan Régional de l'Alimentation (PRA) en préparation ;
- les PNR seront des porteurs de solutions innovantes pour un aménagement et des mobilités sobres et durables ;
- les PNR seront des territoires de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, des paysages et du patrimoine rural remarquable.

Lors de la commission permanente n°CP 2024-024 du 31 janvier 2024, la Région définit des priorités resserrées, qui sont autant d'ambitions partagées avec les PNR et qui s'inscrivent dans les ambitions régionales de faire de l'île-de-France une région ZAN (Zéro artificialisation nette), ZEN (Zéro émission nette), et circulaire :

- les PNR mettront en œuvre une politique ambitieuse d'adaptation et de lutte contre le changement climatique et de décarbonation ;
- les PNR seront des territoires stratégiques de l'aménagement du territoire et notamment la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière et de polycentrisme, du ZAN et du SDRIF-E ;
- les PNR seront des moteurs dans la transition agricole alimentaire et l'évolution des pratiques agricoles vertueuses en faveur de la biodiversité et du climat.

Ces priorités sont rappelées de manière détaillée en annexe 2.

En fixant ces nouvelles priorités, la Région confirme les parcs naturels régionaux dans leur rôle de pionniers et de relais des politiques régionales. Il s'agit à la fois de s'inscrire dans la continuité des contrats de parc signés depuis 2018 et de renforcer l'effectivité des ambitions qui y étaient exprimées :

- conforter encore les liens avec la Région et mieux valoriser les rôles des PNR ;
- refondre les modalités de suivi-pilotage et renforcer leur capacité à mieux rendre compte de l'action des PNR ;
- soutenir la capacité des PNR à expérimenter et innover ;
- organiser l'essaimage vers le reste du territoire francilien, en particulier les territoires ruraux ;
- structurer et amplifier la dynamique inter-parcs et la mutualisation.

Les priorités de l'État

Les priorités de l'État pour ce nouveau contrat reprennent celles identifiées pour le contrat 2021-2023 avec un accent sur la mise en œuvre de la SNAP (stratégie nationale des aires protégées) et du ZAN (zéro artificialisation nette).

Le Parc est un partenaire privilégié de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques sur son territoire en application de la Charte, dont l'État est signataire. En particulier, la mobilisation du parc est attendue pour contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité, au paysage et à la transition écologique. Il est attendu que le Parc s'implique de manière exemplaire pour alimenter et mettre en œuvre la stratégie nationale de création des aires protégées sur son territoire, enrayer l'érosion de la biodiversité et l'artificialisation des sols, contribuer à la transition écologique et énergétique,

au développement durable, à l'essor de l'agroécologie, ainsi qu'à l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique. Dans ces domaines le Parc pourra mener des expérimentations et partenariats innovants et sera moteur de l'innovation et de la mobilisation des acteurs du territoire et des citoyens. Une attention particulière sera portée par le Parc à l'évaluation de son action.

ARTICLE 3 – STRUCTURE DU PROGRAMME D'ACTIONS PLURIANNUEL DU CONTRAT DE PARC 2024-2026

Pour atteindre les priorités des partenaires en tenant compte des enjeux de la charte, le parc et les partenaires du présent contrat mettent en œuvre le programme d'actions pluriannuel du contrat de parc proposé par le parc et validé par la Région et l'État ;

Ce programme d'actions pluriannuel est présenté par grandes orientations qui sont issues de la charte de chaque parc.

Le volet socle

Il est composé des actions qui seront détaillées dans chaque programme d'actions annuel et financées par les partenaires du parc. Ces actions sont présentées par grandes orientations et font l'objet d'une programmation financière pluriannuelle plafonnée sur la durée du contrat de parc 2024-2026. La répartition pluriannuelle par orientations est précisée en annexe 1 du présent contrat de parc.

Ce programme pluriannuel sera décliné chaque année par un programme d'actions partagé et validé par l'ensemble des partenaires du contrat de parc. Les programmes d'actions et les montants financiers associés seront votés annuellement par la Région.

Le volet droit commun de la Région

La Région entend poursuivre son soutien aux parcs en complétant les contrats de parc d'un volet dit de droit commun regroupant des actions relevant des territoires des parcs et susceptibles d'être financées au titre des dispositifs issus des politiques sectorielles de la Région.

Les parcs, en identifiant les projets prioritaires de son territoire qui contribuent fortement à la réalisation des objectifs définis dans leur charte, se feront le relais des aides régionales auprès des porteurs de projets, en lien avec leurs missions et les actions qu'ils déploient.

Toute démarche de demande de subvention d'un porteur de projet du territoire du parc auprès de la région devra faire l'objet d'une information du service en charge du suivi des Parcs naturels régionaux. Seuls les services régionaux compétents sont habilités à assurer l'instruction des dossiers relevant de leurs dispositifs.

Lorsqu'un projet présenté par un bénéficiaire du territoire du parc sollicite un financement régional, le plan de financement prévisionnel du projet ne doit pas présenter un co-financement du parc issu des fonds du contrat de parc.

ARTICLE 4 – GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION DES CONTRATS DE PARC 2024 - 2026

Gouvernance

Un **comité de pilotage du contrat de parc**, dont le secrétariat est assuré par la Région, se réunit chaque année à l'automne. Il est composé du représentant de la Région en charge de la ruralité, du représentant de l'État et du Président du parc naturel régional ou son représentant, ainsi que des représentants des services du Parc, de l'État et de la Région.

Il a pour objectifs de faire le bilan qualitatif et quantitatif de l'état d'avancement du contrat de parc et de partager la présentation du programme d'actions de l'année à venir.

Le parc transmet aux membres du comité de pilotage un dossier complet 15 jours avant le comité de pilotage, comprenant a minima le programme d'actions prévisionnel pour l'année N+1.

Le comité de pilotage devra permettre de faire état des difficultés de mise en oeuvre des actions.

Un **comité de pilotage inter-parcs** dont le secrétariat est assuré par la Région se réunit a minima une fois par an. Ce comité de pilotage a pour objectif de définir les sujets d'intérêt communs en lien avec les priorités de la Région, d'assurer le suivi des projets inter-parcs, de rendre compte de l'action des PNR de façon transversale, et plus largement de poursuivre un dialogue renforcé entre les PNR, l'État et la Région (cf. partie ci-dessous sur le *fonctionnement en réseau des parcs*).

Des **présentations des PNR devant la commission ruralité et agriculture de la Région** pourraient également être organisées. Sur la durée du contrat de parc, chaque PNR pourrait être invité à présenter son action, en lien avec les priorités régionales, et de faire état des résultats obtenus et des impacts attendus sur son territoire.

Évaluation et suivi

Les contrats de parc 2024-2026 reposeront sur un **système intégré et partagé d'évaluation et de suivi des PNR**. Celui-ci devra permettre :

- un suivi financier et d'exécution, grâce à la communication annuelle d'indicateurs de gestion (suivi des ETP, consommation des subventions, évolution des frais de structure...);
- un suivi et une évaluation de la mise en oeuvre des actions du contrat de parc afin de mieux rendre compte de l'activité des parcs auprès des partenaires et en fin de contractualisation, afin de préparer le contrat suivant. Le système de suivi-évaluation permettra de produire une analyse partagée de l'action des Parcs plus complète et cohérente avec les autres évaluations qui doivent être menées dans le cadre de la charte et qui s'appuiera notamment sur les documents réglementaires produits par le parc (rapport d'activité, compte administratif, rapports d'évaluation des chartes...)

Mise en œuvre et suivi des moyens de gestion et de pilotage

L'État et la Région seront attentifs à l'efficacité des actions menées par les parcs, à l'optimisation des ressources disponibles. L'État et la Région souhaitent ainsi maintenir un **dispositif de suivi des moyens de gestion du parc** ; il est notamment demandé aux parcs d'adosser leurs moyens humains et matériels à leurs propositions de programmes d'actions 2024-2026.

Le conseil régional souhaite développer à terme le principe de la comptabilité analytique ; ainsi le parc se dote, dans la mesure de ses moyens, de tout outil de gestion de projet permettant une meilleure lecture de l'activité, un suivi des réalisations, la mesure du coût complet des opérations (intégrant le coût salarial).

Le parc s'engage à mettre à jour, à l'occasion du comité de pilotage annuel, quelques indicateurs de suivi de son activité tels que présentés dans le tableau en annexe 4.

Le PNR fournira a minima les informations suivantes :

- Suivi des ETP par financeurs en distinguant ETP opérationnels et administratifs ;
- ETP mobilisés dans le cadre des financements européens ;
- Montant des frais de structure / des programmes d'actions par financeurs ;
- Montant des subventions sollicitées par le Parc auprès de la Région hors contrat de parc ;
- Consommation des subventions du programme d'action annuel ;
- Suivi de la trésorerie (dans le cadre du compte administratif).

ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU PARC

Les frais de structure

Le parc présente annuellement à l'État et à la Région sa demande de participation financière pour ses frais de structure. Elle doit être accompagnée de l'organigramme, d'une présentation détaillée des ETP et du budget prévisionnel du syndicat mixte d'aménagement fléché par poste de dépense pour l'année concernée.

Les frais de structure correspondent aux dépenses récurrentes liées au fonctionnement du Syndicat mixte : charges de personnel, gestion courante (eau, électricité, chauffage, carburant, fournitures administratives, fournitures d'entretien et de petit équipement, frais postaux et télécommunication), transports de biens et collectifs, frais de déplacements liés à des missions et toutes autres dépenses de fonctionnement régulières ne figurant pas au programme d'actions du présent contrat de parc.

Les programmes d'actions annuels

Le parc s'engage chaque année à proposer un programme d'actions détaillé aux partenaires du présent contrat. Il fera également connaître les projets qu'il conduit en dehors du programme financé par l'État et la Région, de manière à présenter l'intégralité de son action.

• **Préparation des programmes d'actions annuels**

Les programmes d'actions annuels sont soumis au vote de la Région lors d'une commission permanente. En amont de ce vote le programme d'actions fait l'objet d'échanges :

- Au niveau technique, : une réunion annuelle obligatoire réunissant l'ensemble des financeurs est organisée en amont du comité de pilotage et à l'initiative du parc qui en assure le secrétariat ; à cette occasion il présente un programme d'actions prévisionnel tous financeurs ;
- Au niveau politique, avec les membres du COPIL : le PNR présente à cette occasion son programme d'actions prévisionnel ;

Le PNR présente à la suite du comité de pilotage son programme d'actions définitif et détaillé en fiche-action.

- Dans le cadre du vote global des actions du parc, le tableau des actions sera décliné dans des tableaux de suivi correspondant à trois fiches-projet :
- 1 fiche pour le fonctionnement (base subventionnable « TTC »)
- 1 fiche pour l'investissement avec une base subventionnable « HT »
- 1 fiche pour l'investissement avec une base subventionnable « TTC »

Afin de faciliter la gestion du programme d'actions annuel pour le parc et ses partenaires, il a été demandé à chaque parc de rassembler ses actions relevant de la communication (y compris les actions rattachées à une opération en investissement) au sein d'une unique action, qui relèvera du fonctionnement.

Pour les actions d'investissement qui engagent un montant d'a minima 100 000 € par an ou sur la durée du contrat de parc, le parc fournit des éléments complémentaires, comme décrit à l'annexe 3 paragraphe B, afin d'améliorer le suivi de ces actions. Sans ces éléments la Région se réserve le droit de ne pas subventionner l'opération.

• **Mise en œuvre des programmes d'actions annuels**

Bien que les versements des subventions soient régis par les dispositions du règlement budgétaire et financier, pour les subventions d'investissement, le parc s'engage à débiter chaque action individuelle des fiches globales dans les dix-huit mois après la date de vote et à les terminer dans les trois ans qui suivent. Pour les subventions de fonctionnement, le parc s'engage à débiter chacune des actions dans les douze mois. Si le parc ne respecte pas ces délais, les subventions concernées feront l'objet d'un échange en comité de pilotage et les entités ayant accordé les subventions pourront en demander le reversement.

Plus largement, dans le cadre de la mise en œuvre de sa charte, le parc s'engage à faire en sorte que son action soit en cohérence avec les politiques nationales et régionales et à mener une concertation étroite avec ses partenaires signataires pour toute décision relative à l'exécution du présent contrat. Le parc doit informer les partenaires du présent contrat de toute modification du guide des aides ou de tout nouveau cahier des charges des aides et les rédiger en concertation avec les services opérationnels de la Région lorsque l'aide porte sur un champ de compétence régional.

- **Bilan des programmes d'actions annuels**

Le parc s'engage à diffuser auprès de ses partenaires un état d'avancement annuel du contrat de parc en présentant chaque année aux partenaires l'état d'avancement des actions programmées et de consommation des crédits octroyés.

Le parc présentera les difficultés éventuelles de mise en œuvre des actions.

Ces éléments feront l'objet d'échanges lors du comité de pilotage.

Par ailleurs, au moment du solde de chaque action, le parc établit et transmet aux partenaires du présent contrat un rapport certifiant le service fait, en présentant un état de réalisation des actions, sur la base des indicateurs du tableau unique des actions, et des crédits consommés. Il met à leur disposition un exemplaire des études et/ou des livrables réalisés à l'occasion des actions.

- **Bilan du contrat de parc et évaluation du programme d'actions pluriannuel**

Le parc met en œuvre une politique d'évaluation du contrat de parc. Cette politique permettra d'établir un bilan du contrat de parc, partagé avec l'ensemble des signataires. Ce bilan qui sera présenté à la Région et à l'État à l'issue du contrat de parc, devra comprendre a minima :

- une évaluation de la mise en œuvre des programmes d'actions annuels au regard des objectifs de la charte et des indicateurs de réalisation ; le parc produira des éléments explicatifs des niveaux de réalisation ;
 - un état de la consommation des crédits régionaux et du niveau d'actions engagées ;
- un suivi de l'activité du parc et des moyens de gestion mis en œuvre par le parc sur la durée du contrat de parc.

Promotion et communication

Le parc s'engage à assurer la promotion de la participation des partenaires du présent contrat au programme annuel des opérations.

Le parc a l'obligation systématique de mettre le logo de la région à côté ou en dessous du logo du parc quelle que soit l'action concernée et le support utilisé (panneau, affiches, magazines des parcs...).

La mise en œuvre de ces obligations en matière de communication doit se faire dans le respect de la Charte de visibilité régionale disponible sur www.iledefrance.fr/logo-et-chartes-IDF, conformément à l'annexe 5 détaillant les obligations en matière de communication.

Dans le cadre des actions menées en inter-parcs, le parc doit utiliser un logo spécifique, destiné à donner du sens et une identité visuelle à l'inter-parcs, et ainsi rendre plus visibles les actions menées.

Le logo peut être utilisé par l'ensemble des signataires des contrats de parcs conformément à leur charte graphique respective pour des besoins promotionnels, d'information et de visibilité des actions menées dans le cadre de l'inter-parcs.

Le logo doit être apposé nécessairement en complément des logos individuels de chaque parc, selon l'exemple de l'annexe 5.

La mesure régionale « 100.000 stages pour les jeunes franciliens » : délibération n° CR 08-16 modifiée par délibération n°CP 2023-288 du 5 juillet 2023

Le parc s'engage à publier des offre(s) de stage(s) ou de contrat(s) de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le parc signe annuellement avec la Région une convention permettant la détermination du nombre d'offre(s) de stage(s) ou contrat(s) de travail en alternance d'une période minimale de deux mois à publier sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr> chaque année du programme d'actions (voir annexe 7 du contrat de parc).

ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT SUR LA PÉRIODE 2024-2026

L'État s'engage, à ce que ses actions sur le territoire du parc soient en cohérence avec ses engagements et les objectifs inscrits dans la charte. Il s'engage également à répondre aux demandes formulées par le parc de bilans réguliers sur la mise en œuvre de la charte.

L'État consacre un montant maximum de 130 000 € par an aux frais de structure du parc, pendant la période 2024-2026. Cette participation peut être amenée à être modifiée en cours de période, au regard des disponibilités budgétaires.

Des crédits complémentaires sont par ailleurs mobilisables sur des opérations en fonction des programmes annuels d'actions, en priorité en appui aux études d'une part et pour la mise en œuvre d'actions innovantes ou expérimentales d'autre part, par le biais des dotations de l'État sur le territoire. L'État s'engage, autant que de besoin, à relayer l'information sur les actions du parc et à diffuser sa documentation dans ses services.

ARTICLE 7 – ENGAGEMENTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE SUR LA PERIODE 2024-2026

La région Île-de-France s'engage, sur le territoire du parc, à ce que ses actions soient en cohérence avec les objectifs et engagements de la charte. Dans ce cadre elle s'engage à informer le parc des actions qu'elle mène et plus particulièrement sur son territoire et des nouvelles politiques régionales pouvant intéresser ses domaines d'intervention.

Financements des actions du contrat de parc

Les actions du contrat de parc sont éligibles au financement au titre du budget régional des PNR. Ces participations sont complétées par les subventions de l'État, de l'Union Européenne, et de tous les partenaires publics et privés intéressés sur des postes de dépenses différents des postes financés par la Région. Les actions du contrat de parc ne peuvent bénéficier de subventions régionales au titre des autres dispositifs régionaux.

La région Île-de-France consacre une contribution maximale **de 1 509 000 €** durant la période 2024-2026, du programme d'actions.

Financements des actions hors contrat de parc

Les actions hors contrat de parc sont susceptibles d'être éligibles aux dispositifs relevant des politiques sectorielles de la Région.

Le parc veillera également que le dossier ne fasse pas l'objet d'un double financement au regard du programme d'actions annuel du contrat de parc.

Financements des frais de structure du parc

Pour les frais de structure, le comité syndical fixe chaque année le montant par habitant des cotisations à la charge des communes du parc (recensement INSEE y compris arrêtés modificatifs).

La Région Île-de-France consacre une contribution maximale pour la période 2024-2026 de **1 056 000 €** pour les frais de structure du parc hors la mise à disposition éventuelle d'agents régionaux.

En cas de fin de mise à disposition de l'agent ou des agents concernés, la Région ne prévoit pas de compensation financière ni de renouvellement de celle-ci.

ARTICLE 8 – ENGAGEMENTS COMMUNS DES PARTENAIRES DU CONTRAT

Mise en cohérence des actions des partenaires et valorisation réciproque

Les signataires du présent contrat s'engagent à renforcer l'articulation des stratégies et actions mises en œuvre par chacun dans un objectif d'amplification des effets de celles-ci et des efforts de relance.

Il s'agira pour les partenaires :

- D'engager les actions nécessaires au déploiement des dispositifs de chaque partenaire sur le territoire du parc :
 - La Région et l'État s'engagent à communiquer sur leurs actions sur les territoires de parc et à présenter aux parcs toute action nouvelle qui serait déployée ;
 - Les parcs assureront la promotion des dispositifs régionaux et des politiques de l'État auprès des porteurs de projets du territoire et assisteront dans la mesure du possible les porteurs de projet qui souhaitent postuler aux dispositifs régionaux dans les domaines de compétences du PNR ;
 - Les parcs, avec l'appui des services de la Région, pourront déployer des actions en propre contribuant à la mise en œuvre des dispositifs régionaux : Stratégie régionale de la biodiversité, schéma tourisme, Stratégie régionale pour l'économie circulaire (SREC), Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire (PRALDS), SDRIF-E et autre document de planification régionale.... ;
 - La Région et l'État seront attentifs aux conditions de mise en œuvre de leurs dispositifs sur les territoires ruraux et pourront associer les parcs aux réflexions sur leurs évolutions.
- De veiller à la qualité des documents d'urbanisme et au respect des documents de planification régionale (SDRIF E, SRCE), de la Charte et des orientations cadre des partenaires dans les documents d'urbanisme locaux ;
- D'accompagner les maires dans leurs projets en lien avec la Charte du PNR et les orientations des politiques régionales et nationales (densification et limitation de la consommation d'espace, utilisation des matériaux biosourcés dans la construction, préservation de la biodiversité, etc.) ;
- De contribuer à l'émergence de projets complexes ou d'expérimentations en zone rurale en lien avec les objectifs et dispositifs régionaux (à titre d'exemple, ils pourront contribuer à la mise en œuvre des actions liées à la forêt) ;
- D'articuler leurs efforts de promotion dans le cadre d'un « club des communicants » : la mise en place de réunions régulières entre les services des PNR, des signataires et partenaires intéressés, permettra de mieux valoriser l'action des parcs au niveau régional, de promouvoir la Région dans le cadre des actions menées par les PNR, d'organiser la présence des PNR lors des manifestations régionales et d'identifier toute action concourant à la mutualisation des dépenses. Le parc s'engage à participer autant que faire se peut aux différentes manifestations et animations mises en œuvre par les partenaires du présent contrat.

Fonctionnement en réseau des parcs : inter-parcs et mutualisation

Depuis plusieurs années, la Région et l'État s'attachent à accompagner les PNR dans une logique de collaboration renforcée. Il s'agit notamment de :

- ✓ renforcer le partenariat entre les PNR et entre les PNR et les services de la Région et de l'État afin de développer les partages d'expérience, de mieux articuler les politiques respectives et de favoriser la mise en œuvre des actions hors contrat de parc ;
- ✓ améliorer la visibilité des actions des parcs en valorisant des projets à l'échelle régionale ;
- ✓ mobiliser les parcs comme territoires d'expérimentation en renforçant leur capacité à porter des projets innovants inter-parcs ;
- ✓ préserver la capacité d'action des PNR en identifiant les potentiels de simplification ou de mutualisation ;
- ✓ assurer une coordination scientifique à l'échelle inter-parcs, en lien avec la Région et ses partenaires, afin d'apporter une réponse coordonnée aux enjeux communs aux quatre parcs franciliens.

La dynamique inter-parcs qui s'est consolidée sous l'égide de la Région depuis plusieurs années a été renforcée lors du dernier contrat de parcs 2021-2023 grâce à la mise en place d'un comité de pilotage dédié et des groupes de travail thématiques. Tirant des leçons de cette expérience, la dynamique inter-parcs est appelée à évoluer, avec **trois principaux objectifs** :

- ✓ Recentrer l'action de l'inter-parcs en accord avec les priorités régionales du présent contrat de Parc : Adaptation au changement climatique ; Aménagement du territoire ; Transition agricole et alimentaire, en transversalité avec la compétence socle des parcs relative à la préservation de la biodiversité
- ✓ Construire une méthode de travail qui puisse s'adapter facilement aux différentes thématiques de travail et mieux se coordonner avec l'actualité régionale et le vote des documents cadres (SDRIF-E...)
- ✓ Permettre à l'inter-parcs de construire, de porter et de valoriser une position commune des PNR franciliens sur les stratégies régionales et les autres politiques publiques émergentes

La gouvernance de l'inter-parcs s'organise sur les instances et formats de réunions suivants :

- Le **comité de pilotage** de l'inter-parcs qui se réunit une fois par an et en présentiel. Il est composé des représentants de l'État, du représentant de la Région en charge de la ruralité, des présidents des Parcs, ainsi que des équipes techniques de la Région et des parcs. Le COPIL annuel est l'instance de gouvernance politique de l'inter-parcs, qui définit ses orientations, assure son suivi et son évaluation.
- Des **séminaires de travail** d'une demi-journée pourront avoir lieu une fois par an avec les équipes techniques des PNR, de la Région de l'Institut Paris Region et l'État, sur les thématiques générales prioritaires identifiées dans le présent contrat (transition agricole et alimentaire, énergies renouvelables, adaptation au changement climatique...). Ces séminaires permettront d'identifier des actions à mener en commun dans le cadre des groupes de travail et les résultats attendus.
- Les **groupes de travail** a minima trimestriels sont dirigés chacun par un PNR chef de file et réunissent les chargés de mission référents des PNR et la Région. Ils travaillent à la mise en place des actions concrètes à mener en inter-parcs, qui répondent à un enjeu ou une opportunité identifiés lors des séminaires de travail thématiques.
- Les **ateliers de travail** réunissent au fil de l'eau et selon l'actualité régionale les équipes techniques des Parcs, leurs conseils scientifiques et la Région. Ils permettent de travailler sur une position commune des PNR à porter à l'échelle régionale, notamment pour les stratégies cadres en cours d'élaboration (SDRIF-E...) ou les autres politiques publiques émergentes qui concernent l'action des Parcs. Ces ateliers permettent également de porter le retour d'expérience et l'expertise des Parcs sur des sujets sur lesquels ils sont précurseurs à l'échelle régionale.

- En matière de **coopération scientifique**, il est prévu de mettre en lien les conseils scientifiques existants des PNR, de les associer aux séminaires thématiques et en tant que de besoin aux groupes de travail inter-parcs.
- Le **club des communicants** sera également poursuivi ; il est composé des directeurs et/ou référents communication des PNR, du service ruralité bioéconomie, du référent communication du pôle ARTE, du CRT et du service tourisme de la Région. Il se réunit a minima une fois par an pour faire le bilan des actions de l'année écoulée et préparer le programme de communication de l'année suivante. Le club des communicants est un outil dédié à la valorisation des actions des PNR et de l'inter-parcs et organise la participation des PNR aux événements de la Région et de ses partenaires.

Essaimage de l'action des parcs

Les partenaires du présent contrat veilleront à la continuité des actions du parc auprès des territoires voisins et à favoriser les coopérations avec ces derniers. Ces partenariats permettront de valoriser et de transférer les savoir-faire concernant les expériences et les démarches innovantes mises en œuvre par le parc.

Afin d'amplifier cette dynamique d'essaimage, les signataires du contrat s'engagent à :

- Identifier les sujets sur lesquels les PNR ont une expertise pointue qui pourraient bénéficier à d'autres territoires ; les membres du COPIL auront notamment en charge d'identifier les actions innovantes ou expérimentales qui pourraient bénéficier à d'autres acteurs.
- Systématiser et mutualiser au niveau inter-parcs les outils permettant de diffuser aux territoires ruraux l'action des parcs, avec l'appui de l'État et de la Région ;
- Organiser la présence des parcs aux événements régionaux ou nationaux afin de présenter leurs actions et de faciliter les partages / retours d'expérience ;
- Identifier les outils régionaux permettant de valoriser et faire connaître l'action des PNR aux élus franciliens

ARTICLE 9- CONDITIONS FINANCIÈRES DU CONTRAT

Les subventions sont mandatées selon les modalités définies à l'annexe 3 intitulée modalités de demande de subvention des parcs et de versement des subventions par les partenaires du présent contrat.

L'éventuel arrêt des financements apportés par un ou plusieurs signataires ne saurait amener les autres partenaires du contrat à prendre automatiquement en charge les compléments de financement nécessaires à la poursuite des actions détaillées menées par le parc.

Dans le cadre d'une action particulière portée par l'un des partenaires signataires du contrat, les subventions prévues, si les actions partagent le même objectif, pourront s'y ajouter sous réserve qu'elles soient complémentaires et respectent le principe de non-cumul des aides régionales pour une même action.

ARTICLE 10 – CLAUSE DE SOUS-TRAITANCE RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les présentes clauses ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les responsables de traitement disjoints s'engagent à effectuer les opérations de traitement de données à caractère personnel définies en annexe 6.

ARTICLE 11 – AVENANTS AU CONTRAT

Toute modification du présent contrat est réalisée par voie d'avenant approuvé par les signataires du contrat, puis adopté, selon la règle du parallélisme des formes, notamment par l'assemblée délibérante de la Région.

ARTICLE 12 – RÉSILIATION

Chacun des partenaires du présent contrat peut prononcer sa résiliation pour motif d'intérêt général, cette résiliation prenant effet au terme d'un délai, qui ne peut être inférieur à quatre mois, indiqué par la décision notifiée à l'ensemble des partenaires par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception postal.

Chacun des partenaires du présent contrat peut en outre prononcer la résiliation en cas d'inexécution d'une ou plusieurs de ses obligations par le bénéficiaire de l'aide. Dans ce cas il est adressé au bénéficiaire une mise en demeure de remplir les obligations inexécutées dans un délai fixé. Si, au terme de ce délai, les obligations mentionnées dans la mise en demeure restent en tout ou partie inexécutées, la décision de résiliation est adressée au bénéficiaire. Cette décision prend effet à la date de réception de la lettre recommandée avec avis de réception notifiant la décision, sauf s'il en est disposé autrement par cette décision.

Dans tous les cas, les parties sont tenues d'exécuter les obligations résultant du présent contrat jusqu'à la date de prise d'effet de la résiliation. À cette date, il est procédé par chacun des partenaires du présent contrat à un arrêté définitif des comptes et, s'il y a lieu, à reversement, total ou partiel, de la subvention. La résiliation prononcée en application du présent article n'ouvre droit à aucune indemnisation du bénéficiaire.

ARTICLE 13 – LITIGES

Les litiges éventuels qui ne peuvent recevoir de solution amiable, sont déférés au Tribunal Administratif compétent.

Le présent contrat comporte 7 annexes :

- Annexe 1 : Programme d'actions prévisionnel 2024 – 2026 présenté par orientations ou objectifs stratégiques (correspondant au 2^e niveau de la charte du parc).
- Annexe 2 : Priorités régionales
- Annexe 3 : Modalités de demande de subvention des parcs et de versement des subventions par les partenaires du présent contrat
- Annexe 4 : Modèles types : tableau de suivi de gestion, modèle d'état récapitulatif des dépenses
- Annexe 5 : Obligations du PNR en matière de communication
- Annexe 6 : clause sécurité RGPD
- Annexe 7 : convention grand compte



Fait en 3 exemplaires originaux.

Fait àle.....

Pour l'État,
Le Préfet de la Région Hauts-de-France
M. Bertrand GAUME,

Pour la région Île-de-France,
La présidente du conseil régional
Mme Valérie PÉCRESSE,

Pour le Syndicat Mixte d'Aménagement et de
Gestion (SMAG) du Parc naturel régional Oise –
Pays de France,
Le Président du SMAG du Parc naturel régional Oise – Pays de France
M. Patrice MARCHAND

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_14-DE



**ANNEXE 1 AU CONTRAT DE PARC DU PNR OISE – PAYS DE FRANCE
PROGRAMME D’ACTIONS PREVISIONNEL 2024 – 2026
PRESENTE PAR ORIENTATION**

PROGRAMME D'ACTIONS PREVISIONNEL 2024/2026

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_14-DE

OPERATION	COUT PNR
ORIENTATION 1 : Préserver et favoriser la biodiversité	595 000
ORIENTATION 2 : Préserver, restaurer des réseaux écologiques fonctionnels	100 000
ORIENTATION 3 : Garantir un aménagement du territoire maîtrisé	70 000
ORIENTATION 4 : Mettre en œuvre un urbanisme durable répondant aux besoins en matière de logement	719 000
ORIENTATION 5 : Faire du paysage un bien commun	915 000
ORIENTATION 6 : Préserver et gérer durablement les ressources naturelles	110 000
ORIENTATION 7 : Faire du Parc un territoire de « mieux-être »	150 000
ORIENTATION 8 : Accompagner le développement des activités rurales	270 000
ORIENTATION 9 : Promouvoir une économie environnementalement et socialement responsable	105 000
ORIENTATION 10 : Développer l'économie touristique	100 000
ORIENTATION 11 : Sensibiliser et éduquer pour impliquer les publics dans le projet de territoire	420 000
Evaluation, Maison du Parc et moyens	280 000
TOTAL	3 834 000

ANNEXE 2 : PRIORITES REGIONALES

Les orientations des contrats de parc 2021-2023, votées par les élus régionaux en novembre 2020, précisaient les priorités régionales suivantes en lien avec les actions des parcs et leurs chartes :

- les PNR seront les fers de lance d'une relance durable dans les territoires ruraux, écologique et numérique ;
- les PNR seront des territoires pionniers face aux défis du changement climatique et de la transition énergétique ;
- les PNR seront des promoteurs du nouveau modèle alimentaire porté par le Plan Régional de l'Alimentation (PRA) et des ambitions de la Stratégie Régionale Économie Circulaire (SREC) pour l'économie des ressources naturelles ;
- les PNR seront des porteurs de solutions innovantes pour un aménagement et des mobilités sobres et durables ;
- les PNR seront des territoires de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, des paysages et du patrimoine rural remarquable.

S'il est nécessaire aujourd'hui de renouveler les orientations régionales pour la période 2024-2026, les éléments de cadrage administratif des contrats 2021-2023 ne seront pas modifiés par la nouvelle contractualisation.

Les priorités régionales pour le nouveau contrat de parc

Les programmes d'actions des PNR s'inscrivent dans le cadre des cinq missions fondamentales des Parcs rappelées à l'article 2 du contrat de parc. Sur la base de ces missions socles, la Région souhaite aujourd'hui resserrer les priorités à fixer pour les contrats de parcs 2024-2026, **pour faire des PNR des piliers d'une région ZAN (zéro artificialisation nette) ZEN (zéro émission nette) et circulaire :**

Les orientations régionales des contrats de parc ont pour but d'affirmer le rôle des PNR sur des thématiques phares portées par la région telles que l'adaptation au changement climatique, l'objectif de limitation de l'artificialisation et de préservation des espaces naturels et la transition agricole et alimentaire du territoire, le tout avec une **perspective systémique en faveur de la biodiversité**. La Région pourra s'appuyer sur les divers savoir-faire des Parcs pour pérenniser et essaimer les réflexions et les initiatives qui ressortent de l'inter-parcs.

Les priorités régionales exprimées ci-dessous reprennent ces ambitions partagées de la Région et des PNR. Elles ne sont pas hiérarchisées en fonction des missions attendues des Parcs :

1. les PNR mettront en œuvre une politique ambitieuse d'adaptation et de lutte contre le changement climatique et de décarbonation

En raison de leur mobilisation historique en matière de gestion et de préservation des milieux naturels ainsi que leur action en faveur du développement économique local, les PNR ont un rôle particulier à jouer à l'échelle régionale pour accélérer la prise en compte de l'adaptation au changement climatique et des solutions fondées sur la nature. Poumons verts franciliens, les PNR doivent aussi être en mesure d'assurer la résilience de leurs espaces naturels, en particulier des espaces forestiers particulièrement vulnérabilisés par le changement climatique. Cette adaptation passe aussi par une réflexion à mener en commun par les PNR sur l'autonomie énergétique et le

développement des énergies renouvelables sur le territoire des parcs. Plusieurs orientations ont été identifiées :

- Promouvoir et faciliter la mise en œuvre de solutions d'adaptation fondées sur la nature sur l'ensemble du territoire du parc ;
- Accompagner l'ensemble des forces vives du territoire dans une logique de décarbonation ;
- Jouer le rôle de centre de ressources et de relai des politiques publiques de soutien aux projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, et faire connaître les potentialités du territoire ;
- Accompagner les projets de production d'énergie renouvelable pour assurer leur intégration paysagère et faciliter leur appropriation locale ;
- Accompagner les propriétaires forestiers à adopter des modes de gestion durables afin de développer des forêts diversifiées et adaptées au changement climatique ;
- Préserver la ressource en eau du territoire en travaillant avec l'ensemble des acteurs impliqués ;
- Protéger, restaurer et créer des zones humides afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et ainsi restaurer le cycle naturel de l'eau.

2. les PNR seront des territoires stratégiques de l'aménagement du territoire et notamment la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière et de polycentrisme, du ZAN et du SDRIF-E

Les PNR sont des stratégies de long terme en ce qui concerne la limitation de l'urbanisation et la préservation des paysages et ils sont de ce fait naturellement impliqués dans la mise en œuvre de l'objectif **zéro artificialisation nette (ZAN)** et des orientations du **SDRIF-E**. Porter des actions et des stratégies communes en inter-parcs sera profitable pour avancer ensemble sur ces objectifs et faire bénéficier à l'ensemble des politiques publiques régionales de l'expérience des parcs en la matière.

Ceux-ci pourront notamment être amenés à identifier les modalités de mise en œuvre du SDRIF-E en zone rurale et à expérimenter et diffuser des modèles d'urbanisme adaptés aux enjeux de cette nouvelle planification. Plusieurs orientations ont ainsi été définies :

- Porter la voix commune des PNR dans le cadre de la procédure de révision du SDRIF-E régional ;
- Participer activement à la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière du ZAN et du SDRIF-E et faire preuve d'exemplarité en ce domaine à l'échelle du territoire francilien ;
- Décliner le polycentrisme dans les chartes de PNR et le concrétiser dans le soutien aux polarités qui structurent leur territoire ;
- Déployer l'ingénierie des PNR en faisant bénéficier les collectivités et les acteurs locaux de la connaissance et de l'expérience des PNR en matière de limitation de l'artificialisation, de préservation des paysages et de mise en œuvre du principe Éviter -Réduire-Compenser ;
- Mobiliser les acteurs locaux sur les enjeux relatifs au ZAN et agir comme relai des instances nationales et régionales pour la diffusion des informations et de la connaissance dans ce domaine.

3. les PNR seront des moteurs dans la transition agricole alimentaire et l'évolution des pratiques agricoles vertueuses en faveur de la biodiversité et du climat.

La thématique de la transition agricole et alimentaire est un enjeu important pour les parcs franciliens, concernés par la réflexion sur l'évolution des pratiques agricoles (**agroécologie, agroforesterie...**), le développement des circuits-courts et des productions locales (matériaux biosourcés...). Les réflexions et les actions menées en inter-parcs seront reliées à la préfiguration du Pacte agricole II et à la thèse CIFRE actuellement financée par la Région portant sur « Les dynamiques des systèmes agri-alimentaires territorialisés dans les PNR franciliens : quels processus de transition territoriale ? » et dont les travaux bénéficieront à l'ensemble des PNR. Les orientations identifiées sont les suivantes :

- Assurer la valorisation des produits franciliens et en premier lieu des produits labellisés Produits en Île-de-France et Valeurs Parcs ;
- Renforcer leur rôle comme expérimentateurs, experts et exemplaires en termes de pratiques agricoles vertueuses pour la biodiversité et le climat, en synergie avec les orientations du Plan Bio État Région ;
- Valoriser l'agriculture locale, biologique et respectueuse de l'environnement et ses bienfaits auprès du grand public et relayer auprès des agriculteurs les dispositifs régionaux existants ;
- Soutenir les actions du Plan Régional de l'Alimentation, en assurant aux territoires des PNR une alimentation saine, accessible à tous, dans une logique de production locale et d'économie circulaire ;
- Mobiliser autour de la relance de l'élevage local, en garantissant sa circularité et sa durabilité ;
- Accompagner le développement des filières biosourcées sur leur territoire, en soutenant l'ensemble des acteurs locaux, de l'amont à l'aval.

Préalablement au comité de pilotage mentionné à l'article 4 le parc fournit un tableau du programme d'actions annuel pour l'année n+1 par orientations et par actions en y indiquant les financements prévisionnels, partagé et validé par l'ensemble des partenaires du contrat de parc mentionné à l'article 2.

A - L'État

Le règlement budgétaire et financier de l'État est précisé par convention annuelle sur appel à subvention. La complétude du dossier de demande de subvention de l'année précédente conditionne l'attribution de la subvention pour l'année suivante.

B - La région Île-de-France

1- La demande de subvention pour les frais de structure

La demande de subvention sera saisie par le PNR sur la plateforme des aides régionales « mes démarches » (<https://mesdemarches.iledefrance.fr>). Elle sera accompagnée de l'ensemble des pièces prévues à l'article 5 du contrat de parc.

2-La demande de subvention pour le programme d'actions annuel du contrat de parc

Le dossier de demande de subvention

La demande de subvention sera saisie sur la plateforme des aides régionales « mes démarches » (<https://mesdemarches.iledefrance.fr>). Dans le cadre du vote global des actions, la demande fera l'objet de 3 fiches projets :

- 1 fiche pour le fonctionnement (base subventionnable « TTC »)
- 1 fiche pour l'investissement avec une base subventionnable « HT »
- 1 fiche pour l'investissement avec une base subventionnable « TTC »

A chacune des fiches seront annexés :

- un tableau regroupant l'ensemble des actions de la fiche pour chaque type de subvention (fonctionnement, investissement HT et investissement TTC)
- une fiche descriptive telle que mentionnée pour chaque action

L'ensemble de ces demandes (frais de structure et programme d'actions annuel du contrat de parc) feront l'objet d'un vote devant la commission permanente de la Région.

Toute demande de modification de la répartition des montants des actions au sein d'une même fiche-projet doit se justifier par une situation exceptionnelle et être validée par le comité de pilotage.

Les dossiers de demande de subventions en investissement au-delà de 100 000€

Pour les actions d'investissement sous maîtrise d'ouvrage parc d'un montant supérieur à 100 000 € **sur une année ou sur la durée du contrat**, le parc fournit des éléments complémentaires prévisionnels dans la fiche présentant ces actions :

- Montant global estimé de l'opération globale d'investissement ;
- Phasage de l'ensemble de l'opération globale avec montants associés ;
- Calendrier de l'opération et livrables attendus ;
- Partenaires et financements autres que les financements régionaux ;
- Modalités de gouvernance de l'opération et risques identifiés ;
- Identification du propriétaire final de l'investissement (le cas échéant) et des besoins éventuels en fonctionnement une fois l'opération d'investissement terminée (exemple : frais de gestion d'un équipement).

Est entendu par « opération globale d'investissement », l'ensemble des actions qui seront nécessaires à son achèvement au-delà l'action subventionnée dans le cadre du programme d'action annuel.

Sans ces éléments la Région se réserve le droit de ne pas subventionner l'opération.

La mesure régionale « 100.000 stages pour les jeunes franciliens » : : CR 08-16 modifiée par CP 2023-288 du 5 juillet 2023

Le parc s'engage à publier des offre(s) de stage(s) ou de contrat(s) de travail en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) d'une période minimale de deux mois sur la plateforme <https://stages.iledefrance.fr>, selon les modalités qui lui sont communiquées par la Région.

Le parc signe annuellement avec la Région une convention permettant la détermination du nombre d'offre de stage à publier chaque année du programme d'actions (voir annexe 7 du présent contrat de parc).

3 -La demande de subvention pour le programme d'opérations annuel hors contrat de parc

Les dossiers de demande de subvention devront être conformes aux règlements relatifs à chaque dispositif issu des politiques sectorielles de la Région.

Le parc veillera également que le dossier ne fasse pas l'objet d'un double financement au regard du programme d'actions du contrat de parc et que le minimum de 20 % de la maîtrise d'ouvrage soit respecté pour les opérations en investissement.

4 -Le versement des subventions pour les frais de structure et le programme d'actions annuel du contrat de parc

Les subventions régionales versées au titre du présent contrat de parc sont régies par les dispositions du règlement budgétaire et financier prorogé par délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022. Les dispositions de ce règlement relatives à la caducité sont intégralement applicables dans le cadre de ce contrat de parc, à savoir :

Pour les subventions d'investissement, les règles sont les suivantes :

- Si à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la date d'adoption de la délibération d'attribution de la subvention, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale une première demande de paiement conforme (versement unique, avance ou acompte), ladite subvention devient caduque et est annulée.

Ce délai peut être exceptionnellement prorogé d'un an maximum par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de trois ans mentionnés ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables. Passé ce délai, l'autorisation de programme rendue disponible est désengagée et désaffectée par décision du Président. Elle n'est pas utilisable pour une nouvelle affectation.

- A compter de la date de demande de premier acompte, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de quatre années pour présenter le solde de l'opération. Si une opération a donné lieu à l'engagement d'une autorisation de programme de projet, celui-ci demeure valable jusqu'à l'achèvement de l'opération et de sa clôture comptable.

Pour les subventions de fonctionnement, les règles sont les suivantes :

- Si à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date d'adoption de la délibération d'attribution de la subvention, le bénéficiaire n'a pas transmis à l'administration régionale une première demande de paiement conforme (versement unique, avance ou acompte), ladite subvention devient caduque et est annulée.

Ce délai peut être exceptionnellement prolongé d'un an par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l'expiration du délai de un an mentionné ci-avant, que les retards dans le démarrage de l'opération ne lui sont pas imputables. Passé ce délai, l'autorisation

d'engagement rendue disponible est désengagée et désaffectée par décision du Président. Elle n'est pas utilisable pour une nouvelle affectation.

- A compter de la date de demande de premier acompte, le bénéficiaire dispose d'un délai maximum de trois années pour présenter le solde de l'opération.

Pour les subventions d'investissement et de fonctionnement, dans le cas où la demande de premier versement (avance ou acompte) constitue la demande du solde de l'opération, les dates de caducité qui s'appliquent sont celles du premier versement (avance ou acompte).

Les versements seront effectués par les services régionaux après constatation de service fait et interviendront après **transmission par le bénéficiaire des documents suivants**, signés par le représentant légal dûment habilité :

- Concernant les frais de structure, la subvention annuelle est mandatée en un versement unique, sur la base de l'affectation votée par la commission permanente, et après présentation d'un appel de subvention sous forme de demande de versement de subvention (DVS) accompagné des pièces prévues à l'article 5 et des derniers comptes administratifs validés.

- Pour les subventions accordées sur les programmes d'actions annuels du contrat de parc :

Acomptes mensuels :

- Un appel de fonds daté et signé par le représentant légal de la structure, revêtu du cachet de l'organisme (le cas échéant)
- Un état récapitulatif des dépenses (ERD) précisant le montant et la nature des dépenses rattachées à l'action concernée. Les dépenses présentées devront être clairement rattachées à une action, à cet effet, elles seront classées suivant les actions auxquelles elle se rapportent. Cet état récapitulatif des dépenses sera conforme au modèle d'ERD fourni par les services régionaux (annexe 4).
- Le parc sollicitera au maximum un acompte par fiche projet globale et par mois.
- Le montant cumulé des acomptes ne peut excéder 80% du montant de la subvention. Le parc présentera avec le premier acompte la preuve de dépôt de l'offre de stage sur la plateforme régionale.

Solde :

- Un appel de fonds daté et signé par le représentant légal de la structure, revêtu du cachet de l'organisme (le cas échéant)
- Un état récapitulatif des dépenses et des recettes précisant le montant et la nature des dépenses par action visé par le percepteur ; le solde sera versé sur les dépenses réalisées par le parc à la date de la demande de solde. Il aura donc la possibilité d'effectuer une demande de solde d'un montant inférieur au montant de la subvention votée.
- A la demande de solde sera joint le tableau unique de suivi des actions, sur les éléments de suivis mis à jour au solde de l'action et nécessaire pour la constatation de service fait : ces éléments comprendront au minimum les indicateurs de réalisation à jour.

Le montant de la subvention régionale est assis sur des dépenses subventionnables. Si la dépense subventionnable réelle de l'opération s'avère inférieure au montant de la dépense subventionnable prévisionnelle, la subvention sera révisée sur la base des dépenses réelles. Si la dépense subventionnable réelle est supérieure à la dépense subventionnable prévisionnelle, la subvention restera égale au montant prévu dans la délibération.

Le versement de la subvention est effectué sur le compte établi au nom du parc :

Code banque :

Code guichet :

N° compte :

Clé RIB :

Domiciliation :

Le comptable assignataire est, pour la Région Île-de-France, le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Île-de-France et de Paris.

Bien que les versements des subventions sont régies par les dispositions du règlement budgétaire et financier, les services opérationnels seront vigilants aux dates de début effectif des actions : ainsi, pour les subventions d'investissement, le parc s'engage à débiter chaque action individuelle des fiches globales dans les dix-huit mois après la date d'éligibilité mentionnée au moment du vote et à les terminer dans les trois ans qui suivent.

Pour les subventions de fonctionnement, le parc s'engage à débiter chacune des actions dans les douze mois.

Les subventions qui ne respecteraient pas ces délais feront l'objet d'une présentation dédiée en comité de pilotage afin d'en expliquer les écarts et prendre les mesures nécessaires.

ANNEXE 4 AU CONTRAT DE PARC : MODELES TYPES

- Tableau « Suivi de gestion »

		2024	2025	2026
Budget du PNR Tous financeurs				
	Fonctionnement structure (frais de structure)			
	Investissement programme d'actions			
	Fonctionnement programme d'actions			
Compte administratif				
	dépenses fonctionnement			
	résultat section fonctionnement			
	dépenses investissement			
	résultat section investissement			
Financements Région				
	Frais de structure			
	PA en Investissement			
	PA en Fonctionnement			
	Droit commun MOA PNR			
	Subventions RNR			
	Subvention Natura 2000			
Financements Autres financeurs				
	Région Hauts-de-France			
	Etat			
	Natura 2000 (Europe)			
	Département Seine et Marne			
	Département Yvelines			
	Département Essonne			
	Département Val d'Oise			
	Budgets annexes (SPANC)			
	Autres financeurs (préciser)			
Equipes du Parc				
	Total ETP			
	ETP Contrats de Parc			
	ETP "Région" (mise à disposition)			
	ETP avec financements européens			
	ETP financés autres structures (préciser)			

- **Modèle d'état récapitulatif des dépenses**

Le bénéficiaire peut présenter son propre état sous réserve d'y faire figurer l'ensemble des rubriques suivantes

BENEFICIAIRE :		
DELIBERATION : N° CP	N° DOSSIER IRIS :	ENGAGEMENT COMPTABLE :

ETAT RECAPITULATIF DETAILLE DES PAIEMENTS EFFECTUES

RAPPEL DU TOTAL APPARAISSANT SUR LA PRECEDENTE DEMANDE DE VERSEMENT (en €)					
INTITULE DE L'ACTION CONCERNEE					
NOM DU FOURNISSEUR	REF. DE PIECE DE DEPENSE	DATE DE PIECE DE DEPENSE	NATURE PRECISE DE LA DEPENSE	MONTANT HT	MONTANT TTC
RAJOUTER AUTANT DE LIGNES QUE DE BESOIN ET AUTANT D'INTITULE D'ACTIONS QUE NECESSAIRE					
INTITULE DE L'ACTION CONCERNEE					
NOM DU FOURNISSEUR	REF. DE PIECE DE DEPENSE	DATE DE PIECE DE DEPENSE	NATURE PRECISE DE LA DEPENSE	MONTANT HT	MONTANT TTC
INTITULE DE L'ACTION CONCERNEE					
NOM DU FOURNISSEUR	REF. DE PIECE DE DEPENSE	DATE DE PIECE DE DEPENSE	NATURE PRECISE DE LA DEPENSE	MONTANT HT	MONTANT TTC
TOTAL A REPORTER SUR LA PROCHAINE DEMANDE DE VERSEMENT OU TOTAL DEFINITIF					

A compléter uniquement pour la demande de solde et s'il s'agit d'un organisme doté d'un comptable public

<p>CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE Le bénéficiaire certifie que l'ensemble des dépenses ci-dessus listées sont réputées acquittées à la date du[1]. A : Le : Le représentant légal de l'organisme bénéficiaire (Nom, qualité, signature et le cas échéant cachet)</p>	<p>CERTIFIE LA PRISE EN CHARGE DANS SA COMPTABILITE DES DEPENSES AINSI QUE LEUR REGLEMENT A : Le : Le comptable public de l'organisme bénéficiaire (Nom, qualité, signature et le cas échéant cachet)</p>
---	--

[\[1\] Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.](#)

ANNEXE 5 AU CONTRAT DE PARC : OBLIGATION DU PNR EN MATIERE DE COMMUNICATION

Afin de participer à la notoriété et à la lisibilité de l'action de la Région Île-de-France auprès des usagers finaux et du grand-public, le bénéficiaire s'engage à mentionner, dès la notification de l'attribution de la subvention, la contribution régionale pour toutes les actions de communication liées à l'objet de la présente convention. La mise en œuvre de ces obligations en matière de communication doit se faire dans le respect de la Charte de visibilité régionale disponible sur www.iledefrance.fr/logo-et-chartes-IDF dont les principes sont :

Mention du soutien de la Région Île-de-France et apposition du logo régional

Le parc a l'obligation systématique de mettre le logo Région à côté du logo PNR (en dessous en petit) quelque soit l'action et le support (panneau, pub, magazines...)

L'information relative à ce soutien prend notamment la forme de la mention « Action financée par la Région Île-de-France » et de l'apposition du logo sur l'ensemble des supports d'information et de communication qu'ils soient imprimés, digitaux et audiovisuels. L'usage du logo, sa taille et son positionnement doivent se faire conformément à la charte graphique et à la charte de visibilité régionale. L'ensemble des supports réalisés doit être transmis à la Région pour validation avant fabrication et/ou diffusion.

Relations presse / relations publiques :

Pour toute opération de relations presse, relations publiques ou action de médiatisation, le bénéficiaire s'engage à informer les services de la Région Île-de-France des dates prévisionnelles de ces actions et à faire expressément référence à l'implication de la Région dans l'ensemble des interviews, conférence de presse, communiqué et dossier de presse qui y sont associés.

Visibilité provisoire et pérenne :

Qu'il s'agisse d'une subvention en investissement ou en fonctionnement, une signalétique provisoire et/ou pérenne doit être prévue par le bénéficiaire, conformément aux applications, aux formats et aux délais indiqués dans la charte de visibilité régionale (panneaux, stickers, autocollant sur le matériel acquis...).

Justificatifs de visibilité

Le bénéficiaire s'engage à fournir des justificatifs du bon respect de ses obligations de communication à l'occasion en particulier de la demande de versement d'acompte ou du solde de la subvention : envoi d'exemplaires de tous les documents imprimés, photos des panneaux de chantiers et pérennes, de la signalétique événementielle, copie d'écran des sites web et réseaux sociaux... Les services de la Région peuvent procéder à des contrôles.

Organisation d'un temps protocolaire

Tout événement public de valorisation du projet subventionné (pose de première pierre, inauguration, annonces de manifestations culturelles, sportives...) doit être préalablement défini avec la Région Île-de-France. Le bénéficiaire s'engage notamment à informer bien en amont les services de la Région de la date retenue, à soumettre pour validation tous les supports s'y rapportant (invitation, save the date, plaque inaugurale, signalétique...) et à respecter les usages et préséances protocolaires.

Coopération aux actions de communication décidées par la Région en lien avec l'objet du contrat

Selon la nature du projet, de l'événement et du montant attribué, la Région Île-de-France se réserve le droit de mettre en place une communication spécifique en lien avec le bénéficiaire (autorisation de prise de vues ou de tournage, apposition de drapeaux, banderoles ou signalétique spécifique...) visant à assurer la visibilité régionale.

Dans ce cadre, le bénéficiaire autorise, à titre gracieux, la Région à utiliser les résultats du projet subventionné (publications y compris photographiques, communication à des tiers, données...) à des fins de communication relative à l'action régionale. La Région ne revendique aucun droit de propriété intellectuelle sur le projet. Toute utilisation ou exploitation commerciale du projet par la Région est interdite.

Logo pour les actions menées en inter-parcs

Dans le cadre des actions menées en inter-parcs, il a été décidé l'utilisation d'un logo spécifique destiné à donner du sens à l'inter-parcs et une identité visuelle et ainsi rendre plus visibles les actions menées.

Le logo peut être utilisé par l'ensemble des signataires des contrats de parcs conformément à leur charte graphique respective pour des besoins promotionnels, d'information et de visibilité des actions menées dans le cadre de l'inter-parcs.

Le logo doit être apposé nécessairement en complément des logos individuels de chaque parc, selon l'exemple type suivant :



Pour les actions individuelles le logo du parc et le logo Région habituels seront utilisés.

La version couleur du logo est utilisée en priorité.

Lorsque le fond couleur ne permet pas une bonne visibilité du logo, une version sur fond blanc du logo devra être utilisée selon l'esthétique du document. Le logo peut être exceptionnellement utilisé en version noir et blanc quand les contraintes techniques l'obligent :

- Photocopie en noir et blanc
- Quand le procédé de reproduction ne permet pas un bon repérage des couleurs.
- Quand la teinte du fond réduit sa visibilité

Les supports :

- Vidéo projections (Powerpoint),
- Dossiers de presse et supports de communication
- Signatures des courriels
- Signalétique extérieure
- Guides de communication
- Affiches, flyers

Contrôle des obligations du bénéficiaire par les services des partenaires du présent contrat :

Les services des partenaires du présent contrat sont chargés de contrôler la bonne réalisation des obligations en matière de communication mentionnées ci-dessus.

- En amont : les partenaires du présent contrat devront pouvoir valider l'ensemble des supports de communication liés à l'objet du présent contrat avant fabrication et/ou diffusion

- En aval : le parc s'engage à fournir des justificatifs du bon respect des obligations mentionnées ci-dessus. Ces justificatifs pourront prendre les formes suivantes : envoi d'exemplaires de tous les documents imprimés, photos des panneaux de chantiers, de la visibilité événementielle, copie d'écran des sites web faisant apparaître le logo des partenaires, envoi des newsletters et emailings...).

Le non-respect des obligations en matière de communication peut justifier le non-versement du solde de la subvention.

ANNEXE 6 AU CONTRAT DE PARC : CLAUSE SECURITE RGPD

Dans le cadre de la réglementation applicable aux traitements de données à caractère personnel, la Région Île-de-France (ci-après, « la Région ») et le Parc naturel régional Oise – Pays de France (ci-après, le Responsable de traitement Disjoint) sont qualifiés de Responsables de traitement « disjoints ».

La Région et le Responsable de traitement Disjoint sont dénommés ensemble les « Parties ».

La Région Île-de-France n'intervient d'aucune manière dans les traitements réalisés et opérés par le Responsable de traitement Disjoint.

Ainsi, les Parties reconnaissent que, dans le cadre de l'exécution du présent contrat de parc 2024-2026, chacune d'elles est libre de déterminer les moyens et les finalités des traitements qu'elle réalise.

De ce fait, lorsque les Parties s'échangent des données à caractère personnel, ces transferts ont lieu d'un Responsable de traitement vers un autre, chacune des Parties étant destinataire de l'autre.

Les Parties s'engagent à respecter, dans le cadre de l'exécution du présent contrat de parc 2024-2026, les obligations légales et réglementaires qui leur incombent au titre de la réglementation en vigueur applicable aux traitements de données à caractère personnel et en particulier le RGPD et la Loi Informatique et libertés.

En particulier, chacune des parties s'engage à :

- informer les personnes concernées des traitements qu'elle réalise à partir de leurs données. Cette information devra être conforme à l'article 13 du RGPD (lorsque les données sont collectées directement auprès de la personne concernée) et 14 du RGPD (en cas de collecte indirecte) ;
- recueillir le consentement de la personne concernée lorsqu'il est requis ;
- permettre à la personne concernée d'exercer ses droits en vertu de la réglementation relative à la protection des données ;
- mettre en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données contre toute destruction fortuite ou illicite, perte accidentelle, altération, divulgation ou accès non autorisé ;
 - respecter les obligations légales en matière de flux de données hors de l'Union européenne;
- inscrire les traitements qu'elle met en œuvre au registre des activités de traitements tenu en qualité de Responsable du traitement ;
- nommer un délégué à la protection des données si elle y est astreinte en vertu de l'article 37 du RGPD et, le cas échéant, communiquer à l'autre Partie le nom et les coordonnées de celui-ci ;
- encadrer les relations avec ses sous-traitants par un contrat conforme à l'article 28 du RGPD ;
- assurer un niveau de sécurité adapté au risque que présentent les traitements qu'elle met en œuvre, en tenant compte notamment de la nature des traitements et du type des données traitées.

Chacune des Parties fait son affaire de fournir, au nom de l'autre Partie, à son personnel concerné toute information relative au traitement mis en œuvre par elle et garantit l'autre Partie de ce fait.

Lorsqu'une Partie reçoit une demande d'exercice de droit concernant les traitements mis en œuvre par l'autre Partie, la Partie qui réceptionne cette demande doit adresser ces demandes à l'autre Partie immédiatement afin qu'elle puisse répondre dans les délais impartis par le RGPD.

ANNEXE 7 AU CONTRAT DE PARC : PUBLICATION ANNUELLE D'OFFRES DE STAGES – CONVENTION GRAND COMPTE

Convention relative à la mise en œuvre du dispositif 100 000 stages de la région Île-de-France pour l'année N avec le Parc naturel régional Oise – Pays de France

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine,

représentée par sa présidente, Madame Valérie PÉCRESSE,

En vertu de la délibération n° CP 2024-024 du 31 janvier 2024

ci-après dénommée « la Région » d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé :

dont le statut juridique est :

dont le siège social est situé au :

ayant pour représentant

en vertu de

ci-après dénommé « le bénéficiaire » d'autre part,

Par délibération n° CP 2023-288 du 5 juillet 2023, la Région a décidé que l'attribution d'une subvention régionale à toute personne morale (entreprises, collectivités territoriales, associations) doit être subordonnée, sauf dispositions législatives ou règlementaires contraires, au dépôt d'au moins une offre de stage pour une période minimale de 2 mois.

En application de ce dispositif, adopté par la délibération n° CP2023-288 du 5 juillet 2023 la Région et le bénéficiaire conviennent des dispositions suivantes :

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de :

* fixer le nombre d'offre de stages et / ou de contrats d'alternance que le bénéficiaire s'engage à publier au titre de l'année N

* définir les modalités d'information des services régionaux sur la campagne de recrutement

* préciser les modalités de contrôle et des dispositions prévues en cas de non-respect des termes de la convention.

Article 2 : engagements du bénéficiaire

Le nombre d'offres de stage est fixé entre la Région et le bénéficiaire à l'issue d'une concertation préalable sur la base des subventions régionales votée en année N.

Le bénéficiaire s'engage à publier des offres de stages selon les critères fixés par la Région dans le cadre de la délibération n° CP 2023-288 du 5 juillet 2023 jointe en annexe à la présente convention.

Cet engagement de publication doit être mis en œuvre du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année N. Les offres de stage et / ou d'alternance comptabilisés au titre de l'année N doivent entrer en vigueur entre le 1^{er} janvier N et le 31 décembre N, ils peuvent se poursuivre au-delà du 31 décembre N.

L'offre de stage (nature, durée, objet, niveau, etc.) est déposée par le bénéficiaire sur le site <https://stages.iledefrance.fr/>, dédié à la diffusion des offres de stages. Le bénéficiaire reçoit alors un accusé de réception (AR) par mail avec un numéro de dossier.

Le bénéficiaire doit transmettre chaque accusé de réception de dépôt de l'offre stage reçu lors du dépôt de l'offre sur la plateforme.

Toute démarche liée aux publications des offres de stage doit être réglée dans l'année N et ne peut pas faire l'objet d'un report sur l'année suivante.

Article 3 : modalités de contrôle

Le défaut de respect d'une des dispositions de l'article 2 donne lieu à un accord des parties sur les mesures correctives à apporter, lesquelles feront l'objet d'un échange de courriers. En tout état de cause, le non-respect par le bénéficiaire des obligations lui incombant au titre de la présente convention est un élément pris en compte, le cas échéant, par le conseil régional ou sa commission permanente lors de l'instruction et de l'attribution de futures subventions et de la détermination du nombre global d'offres de stages à publier par le bénéficiaire pour l'année N+1.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de janvier N et prend fin au plus tard au moment de la demande de versement du premier solde des opérations de l'année N.

La présente convention comporte une annexe : l'article 2 de la délibération n° CP 2023-288 du 5 juillet 2023 relatif au dispositif 100 000 stages.

Fait à en deux exemplaires originaux,
Le

Pour la Région Ile-de-France,
La présidente du conseil régional
Mme Valérie PÉCRESSE,

Pour le Syndicat Mixte d'Aménagement
et de Gestion (SMAG) du Parc naturel
régional Oise – Pays de France,
Le Président du SMAG du Parc naturel
régional Oise – Pays de France
M. Patrice MARCHAND

Annexe à la convention 100 000 stages – article 2 délibération n° CP2023-288 du 5 juillet 2023

CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

1

DÉLIBÉRATION N°CP 2023-288

DÉLIBÉRATION N°CP 2023-288
DU 5 JUILLET 2023

ORIANE, AGENCE RÉGIONALE DE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE ET DE L'ORIENTATION

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code du travail ;

VU la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;

VU la délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 relative aux actions « Agir pour la réussite des élèves » ;

VU la délibération n° CR 33-15 du 10 juillet 2015 adoptant les principes de mise en œuvre du service public régional de l'orientation en Île-de-France ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative aux 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU la délibération n° CR 96-16 du 19 mai 2016 adoptant la politique régionale pour relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée, relative à la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CR 2019-023 du 28 mai 2019 adoptant la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 21 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 relative à la révision du règlement budgétaire et financier et règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU la délibération n° CP 2023-039 du 25 janvier 2023, modifiée par la délibération n° CP 2023-094 du 29 mars 2023 adoptant notamment le règlement d'intervention « Appui à l'orientation des Franciliens » ;

VU la délibération n° CP 2023-141 du 29 mars 2023 relative à Oriane, l'agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation ;

05/07/2023 12:25:01

VU la délibération n° CP 2023-215 du 1^{er} juin 2023 relative à Oriane, l'agence régionale de la promesse républicaine et de l'orientation ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2023 ;

VU l'avis de la commission de la jeunesse, de la promesse républicaine et de l'insertion professionnelle ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2023-288 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Location d'outils numériques pour équiper le bus de l'orientation

Affecte une autorisation d'engagement de 40 000 € afin de lancer un marché relatif à la location d'outils numériques pour équiper le bus de l'orientation.

Cette autorisation sera prélevée sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 256, « Autres », programme HP 256-011 « Orientation et accompagnement des jeunes », action 12501104 « Agence de la promesse républicaine et de l'orientation » du budget régional 2023.

Article 2 : Trouver un stage en Île-de-France

Modifie la première phrase de l'article 1 de la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative aux 100 000 nouveaux stages pour les jeunes Franciliens comme suit : « Décide que l'attribution d'une subvention régionale à toute personne morale sera subordonnée, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires, à la publication d'une ou plusieurs offres de stage sur la plateforme numérique Trouver un stage en Ile-de-France ».

Prend acte des modèles de conventions-types IRIS fonctionnement et investissement intégrant les modifications adoptées par la délibération n° CP 2023-155 du 1er juin 2023 portant diverses dispositions en matière de communication institutionnelle et par la présente délibération tel que présentés en annexe n°1 à la présente délibération.

Les dispositions des deux alinéas précédents entrent en vigueur le 1er septembre 2023.

Affecte une autorisation d'engagement de 100 000 € afin de lancer un marché relatif à la plateforme régionale *Trouver un stage en Île-de-France*.

Cette autorisation sera prélevée sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 256, « Autres », programme HP 256-011 « Orientation et accompagnement des jeunes », action 12501104 « Agence de la promesse républicaine et de l'orientation » du budget régional 2023.

Article 3 : Insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi en situation de vulnérabilité

Au paragraphe « Cible éligible » du règlement d'intervention « Appui à l'orientation des Franciliens », les mots « Le cas échéant » sont insérés avant la phrase « Une déclaration sur l'honneur relative aux aides de minimis ».

Au paragraphe « Nature et montant de l'aide » du même règlement, la phrase « L'aide est octroyée sur la base du règlement de minimis, (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18

05/07/2023 12:25:01

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°15/2024**

**PRIME
DE POUVOIR
D'ACHAT
EXCEPTIONNELLE**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte que le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 consacre la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans la fonction publique territoriale afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics dans un contexte d'inflation élevée et précise les conditions et modalités de versement de cette prime dans la limite du plafond prévu pour chaque niveau de rémunération défini par le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant maximum de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Il rappelle que pour bénéficier de cette prime, les agents publics doivent réunir trois conditions cumulatives :

- Avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 ;
- Être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Monsieur MARCHAND ajoute que le montant de la prime est fonction du niveau de rémunération brute perçue par l'agent durant la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et que son versement doit être effectué avant le 30 juin 2024.

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances, Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au montant maximum pour les agents remplissant les conditions réglementaires.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°16/2024**

**CONVENTION-CADRE
D'ACCES ET
D'UTILISATION DES
MISSIONS ET
SERVICES HORS
COTISATIONS
PROPOSES PAR LE
CENTRE DE GESTION
DE L'OISE**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rapporte qu'à compter du 1er janvier 2024, le Centre de Gestion de l'Oise propose aux collectivités une convention-cadre unique qui réunit l'ensemble des services et missions tarifés, qu'elle définit les modalités d'utilisation des missions facultatives soumises à tarification, les spécificités de chaque mission étant quant à elles définies dans le règlement général des missions et services facultatifs.

Il ajoute que ce document sert désormais de cadre unique pour accéder aux prestations proposées par le Centre de Gestion et qui peuvent être sollicitées, selon les besoins, au moyen des bulletins d'inscription, bons de commandes ou lettres de mission en fonction des missions. Il précise que, jusqu'à présent, le Parc naturel régional a eu recours aux services du Centre de Gestion pour la médecine du travail, le portage salarial pour le remplacement d'agents en maladie (assistante), ou encore les formations aux premiers secours.

Monsieur MARCHAND indique que cette convention ne comporte pas de coût d'adhésion, que les missions sont commandées et rémunérées, en fonction des besoins de la collectivité, à partir de devis et de bons de commande.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration, Finances et Evaluation » en date du 28 février 2024 ;

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE la convention-cadre avec le Centre de gestion de l'Oise annexée ;
- AUTORISE le Président à la signer.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

CONVENTION CADRE D'ACCES ET D'UTILISATION DES MISSIONS ET SERVICES HORS COTISATION PROPOSÉS PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Le Centre de Gestion de l'Oise dont le siège social est situé à Beauvais, représenté par son Président, Monsieur Alain VASSELLE, agissant au nom et pour le compte dudit établissement en exécution d'une délibération du Conseil d'administration en date du 20 novembre 2023,

Ci-après désigné par les termes
«CDG60»,

d'une part,

ET

La collectivité (*ou l'établissement*) de Représenté(e) par
agissant au nom et pour le compte de ladite collectivité (*ou établissement*) en exécution d'une
délibération lui donnant délégation en date du

Ci-après désignée par les termes « la collectivité » ou « l'établissement »,

d'autre part,

PRÉAMBULE

Les missions du CDG

Le code général de la fonction publique confie, en ses articles L. 452-35 à L. 452-37, aux centres de gestion des missions obligatoires concernant la gestion administrative des fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales et établissements publics.

Parallèlement, ledit code attribue, en ses articles L. 452-40 à L. 452-48, aux centres de gestion la faculté de proposer à l'ensemble des collectivités et établissements, affiliés ou non, de leur ressort territorial des missions facultatives, lesquelles sont financées, conformément à l'article L. 452-30 dudit code, soit par une cotisation additionnelle, soit dans des conditions fixées par convention.

Ces missions facultatives sont mises en œuvre sur décision du conseil d'administration des centres de gestion et selon des modalités qu'il définit.

Elles contribuent à développer un service public local de qualité et à moindre coût du fait de la mutualisation des compétences et des moyens qui permet aux collectivités et établissements du département de pouvoir recourir à un haut niveau d'expertise ainsi qu'à un tiers de confiance dans ses différents domaines de compétences.

La convention cadre

La convention cadre du CDG60 consiste ainsi à traduire juridiquement et concrètement ce service public local de qualité et à moindre coût au profit des collectivités et établissements publics du département de l'Oise.

Les collectivités et établissements qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'ensemble de ces missions et services en délibérant sur le principe d'une adhésion aux missions et services hors cotisation du CDG60, puis de solliciter de manière rapide et selon leurs besoins, une ou des missions et services.

Ce dispositif présente ainsi l'avantage de la rapidité et de la simplification normative et procédurale. En effet, il évite de recourir systématiquement à une délibération de l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, avec les délais induits, à chaque recours à une mission ou un service et évite la signature de différents documents selon les missions et services sollicités.

Ce dispositif n'implique en tout état de cause nullement une obligation de recourir systématiquement aux missions et services proposés par le CDG60.

Les engagements de qualité du CDG60

Pour assurer ces missions et services hors cotisation, le CDG60 mobilise les moyens nécessaires et met en œuvre des pratiques professionnelles conformes aux usages et aux « règles de l'art » dans ses domaines d'intervention.

Il affecte au profit des collectivités et établissements des agents qualifiés au niveau d'expertise attendu et recherche les collaborations nécessaires avec des prestataires externes, notamment dans les domaines nécessitant un savoir-faire technique spécifique ou relevant d'activités réglementées.

Il assure en permanence une information transparente et accessible, notamment sur son offre de services. Les montants des cotisations et tarifs des prestations sont fixés par le Conseil d'administration dans le respect du principe d'équilibre financier.

Il met en œuvre une démarche d'amélioration permanente de la qualité des services rendus, au travers notamment d'une évaluation de la satisfaction des collectivités ou établissements qui en bénéficient.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions générales d'accès et de fonctionnement des missions et services hors cotisation proposés par le CDG60 en application des articles L. 452-40 à L. 452-48 du code général de la fonction publique.

Les conditions générales et tarifaires sont déterminées dans un règlement général annexé à la présente convention.

Par l'acceptation des présentes conditions générales, la collectivité (*ou l'établissement*) déclare adhérer par principe à l'ensemble des missions et services hors cotisation proposés par le CDG60 et relevant de la présente convention.

Article 2 : Domaine d'intervention

Les missions et services proposés par le CDG60 et faisant l'objet de la présente convention sont les suivants :

- Conseil et aide au recrutement ;
- Intérim territorial et portage salarial ;
- Conseil en organisation (Diagnostic organisationnel et RH, accompagnement à la mise en œuvre des préconisations, accompagnement mutualisation, fusion, projet de services, ...) ;
- Accompagnement d'une démarche GPEC (Etudes statistiques RH, mise à disposition d'un module GPEEC, ...) ;
- Conseil en évolution professionnelle (bilan de compétences, bilan professionnel, ...) ;
- Aide à la réalisation de documents RH (Plan de formation, Règlement intérieur, Règlement des congés, ARTT, Compte épargne temps, Accompagnement Régime indemnitaire, Annualisation, Cycle de travail, ...) ;
- Expertises juridiques (conseils et assistance aux procédures disciplinaires, aux précontentieux et contentieux et rédaction d'actes juridiques complexes) ;
- Secrétariat du conseil de discipline ;
- Paie à façon (Réalisation des paies, des déclarations sociales, ...) ;
- Accompagnement ponctuel à l'élaboration de la paie (Régularisation des paies, calcul d'indemnités, ...) ;
- Conseil, assistance chômage avec le calcul d'indemnisation chômage (**pour les collectivités et établissements non affiliés**) ;
- Accompagnement en matière de retraite CNRACL et d'invalidité (**pour les collectivités et établissements non affiliés**) et prestations complémentaires (**pour les collectivités et établissements affiliés**).
- Archives (Mise à disposition d'un archiviste, élaboration de diagnostic et audit, archives électroniques) ;
- OSIRIL (acquisition de fichiers informatisation du cadastre pour les collectivités affiliées ou non affiliées) ;
- Conseil en prévention (équipe médicale + pluridisciplinaire) sur les risques professionnels **dans les limites d'un crédit de temps déterminé** (surveillance médicale des agents, actions en milieu de travail par les médecins du travail et infirmiers, actions pluridisciplinaires des préventeurs, psychologue et référent handicap) ;
- Conseil en prévention de l'équipe pluridisciplinaire sur les risques professionnels¹ (préventeur : risques physiques du document unique, formation, études de postes, ... ; psychologue du travail et des organisations : risques psychosociaux du document unique, diagnostic, accompagnement collectifs, conciliation, cellule d'écoute, ...) ou le référent handicap (accompagnements médico-sociaux, adaptations de postes/maintien dans l'emploi/retour à l'emploi, mobilisations d'organismes pour des études de postes spécifiques, sensibilisation sur les questions de handicap/maintien dans l'emploi) ;
- Mission d'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI) **pour les collectivités et établissements non affiliés**.
- Formations des membres représentants du personnel de la F3SCT² **pour les collectivités ayant leurs propres instances** ;
- Mise à disposition d'un Assistant de Prévention (AP)

¹ Pour un besoin défini ou complémentaire du conseil en prévention (équipe médicale + pluridisciplinaire).

² F3SCT : formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail

Ces missions et services sont détaillés dans un règlement général en annexe de la présente convention.

En revanche, ne relèvent pas de la présente convention les missions suivantes :

- Assurance statutaire ;
- Protection sociale complémentaire ;
- Médiation (préalable obligatoire, à l'initiative du juge administratif, à l'initiative des parties) ;
- Dispositif de signalement ;
- Archives électroniques.

Article 3 : Conditions d'exécution des missions et services

La convention détermine les conditions générales d'exécution des missions et services proposés par le CDG60.

Le règlement général précité, en annexe de la présente convention, détermine précisément les modalités d'accès et de fonctionnement de chaque mission et service proposés par le CDG60.

Article 3-1 : Conditions d'accès aux missions et services

Les missions et services sont mis en œuvre **à la demande expresse** des collectivités ou des établissements qui le souhaitent pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Le déclenchement des différentes missions et services intervient, selon les cas, par un formulaire de demande de mission, une sollicitation par mail ou après acceptation du devis proposé par le CDG60 conformément au règlement général annexé à la présente convention.

Le CDG60 peut refuser de répondre à une demande si celle-ci n'est pas compatible avec ses moyens de fonctionnement et ses engagements de qualité de service ou si elle est de nature à placer dans une situation de conflits d'intérêts ou de partialité.

Article 3-2 : Obligations et moyens des parties sur l'exécution des missions et prestations

Article 3-2-1 : Obligations et moyens du CDG60

Le CDG60 mobilise les ressources et les compétences nécessaires à la bonne exécution du service.

Le CDG60 s'engage à affecter au profit de la collectivité ou de l'établissement des agents experts d'un domaine, dotés d'une expérience adéquate et recevant une formation constante dans le domaine de la mission sollicitée. Afin de garantir le bon déroulement de la mission, celle-ci bénéficie, en interne, de l'expertise et du savoir-faire des autres services du CDG60.

Le CDG60 s'engage à respecter les lois relatives à la protection des données à caractère personnel, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés) ainsi que le Règlement UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD).

Le CDG60 est ainsi tenu au respect des obligations légales en matière de gestion des données personnelles ainsi que de confidentialité. Il garantit le respect de ses obligations en la matière par l'ensemble de ses agents. Il s'engage à collecter et traiter les données uniquement pour les seules finalités qui font l'objet de la mission prévue dans la présente convention, à traiter les données conformément aux instructions du responsable de traitement de l'adhérent et à les conserver dans des délais limités et proportionnés au traitement.

Le CDG60 considère comme strictement confidentiels, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de l'exécution d'un service.

Toutefois, il ne saurait être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments révélés étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Article 3-2-2 : Obligations et moyens de la collectivité ou de l'établissement

La collectivité ou l'établissement fournit tous les renseignements et documents nécessaires permettant au CDG60 d'établir sa proposition et d'assurer la prestation dans le respect du planning convenu. Elle désigne les interlocuteurs internes en charge du suivi.

La collectivité ou l'établissement s'engage à respecter les lois relatives à la protection des données à caractère personnel, notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1987 (Loi Informatique et Libertés) ainsi que le Règlement UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD).

Il s'engage ainsi à recueillir le consentement de l'ensemble des personnes concernées par le traitement justifié par la mission prévue dans la présente convention en ce qui concerne la collecte, le traitement et la conservation des données.

Article 3-3 : Délai d'exécution des missions et services

Les délais sont convenus d'un commun accord entre le CDG60 et la collectivité ou l'établissement.

Un retard inférieur à 3 mois dans la réalisation de la mission ou du service n'autorise pas la collectivité ou l'établissement à annuler la prestation ou à refuser celle-ci, ni à demander un dédommagement.

Article 4 : Conditions financières

La convention détermine les conditions générales de financement des missions et services proposés par le CDG60.

Le règlement général précité, en annexe de la présente convention, détermine précisément les modalités financières de chaque mission et service proposés par le CDG60.

Article 4-1 : Coût des missions et services

Le Conseil d'administration du CDG60 détermine annuellement les tarifs et les conditions financières de chaque mission et service en prenant en compte l'ensemble de ses coûts directs et indirects dans le cadre de la recherche d'un équilibre financier.

Le tarif est ensuite fixé :

- Soit de façon forfaitaire, notamment pour l'adhésion à un service sur une durée supérieure à un an, correspondant le cas échéant à un besoin permanent.
- Soit sur une base horaire, après acceptation d'une proposition financière correspondant au service demandé pour un besoin ponctuel.
- Soit par l'application de frais de gestion (pour la mission de mise à disposition de personnel dans le cadre de l'intérim territorial ou de la gestion du secrétariat du conseil de discipline).

Article 4-2 : Durée de validité des propositions financières

La proposition financière, formulée par le CDG60 dès réception de la demande expresse par une collectivité ou un établissement public, est valable 3 mois à compter de sa date d'émission.

Article 4-3 : Facturation des missions et services réalisés

Le CDG60 facture la réalisation de la mission ou du service conformément à la proposition financière initiale, établie par le CDG60 et validée par les deux parties.

La facturation intervient après service fait, hors conditions financières spécifiques énoncées dans le règlement général annexé à la présente convention.

Le règlement s'effectue par virement à l'ordre de la Paierie Départementale de l'Oise.

Article 4-4 : Exonération de TVA

Les missions et services réalisés par le CDG60 en application de la présente convention sont exonérés de TVA.

- Article 4-5 : Modification des conditions financières

Conformément au principe d'équilibre financier s'imposant aux missions et services facultatifs mis en œuvre par le CDG60, le Conseil d'administration peut adopter des modifications tarifaires au 1^{er} janvier de chaque année. Les collectivités ou établissements ne peuvent s'opposer à la réactualisation de ces conditions.

Toutefois, les collectivités et les établissements ayant accepté une proposition avant la modification tarifaire et avant l'aboutissement de la mission ou du service par le CDG60 ne seront pas concernés par la réactualisation.

Article 5 : Responsabilité du CDG60

Le CDG60 intervient dans le cadre d'une simple obligation de moyens. Par conséquent, sa responsabilité civile contractuelle ne peut pas être engagée s'il ne parvenait pas à répondre au besoin de la collectivité ou de l'établissement ni du fait des conséquences des mesures retenues et des décisions prises par l'autorité territoriale à la suite de la réalisation de la mission ou du service.

L'action du CDG60 consiste en effet en un appui technique par l'intermédiaire d'un conseil et d'une assistance destinés à éclairer la collectivité ou l'établissement qui reste seule compétent pour agir et décider des mesures à mettre en œuvre pour la gestion de son personnel.

En effet, l'action du CDG60 n'a pas pour effet de se substituer à l'autorité territoriale ni d'amoindrir le pouvoir décisionnel de cette dernière, seule autorité investie de ce pouvoir.

La responsabilité contractuelle du CDG60 ne peut ainsi être recherchée dans ce cadre qu'en cas de faute d'une particulière gravité, et non pour une simple erreur, retard ou omission.

Par ailleurs, la collectivité ou l'établissement renonce à rechercher la responsabilité du CDG60 en cas de dommages survenus aux fichiers, ou tout document qui lui aurait été confié.

Le CDG60 dégage également sa responsabilité à l'égard des dommages matériels pouvant

atteindre les immeubles, installations, matériels, mobiliers de l'employeur public.

Le CDG60 ne saurait, en aucun cas, être tenu pour responsable du non-respect de ces règles par l'adhérent.

Le CDG60 ne saurait enfin être tenu pour responsable d'aucune divulgation si les éléments révélés étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

La collectivité ou l'établissement convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation et la procédure suivie pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle du CDG60 à raison de l'exécution des obligations prévues à la présente convention cadre, est limitée à un montant n'excédant pas la somme totale effectivement payée par la collectivité ou l'établissement, pour les services fournis par le CDG60.

Le CDG60 s'engage à souscrire une assurance responsabilité civile destinée à couvrir les dommages pouvant être éventuellement causés par ses préposés dans l'exercice de leurs missions ou services.

Article 6 : Propriété littéraire ou artistique des résultats des missions ou services

Lorsque le CDG60 exécute, sous quelque forme que ce soit, un travail impliquant de sa part, en tout ou partie, une activité créatrice protégée par la législation sur la propriété littéraire ou artistique, tous les droits attachés à cette création restent acquis au CDG60, sauf accord contraire exprès, y compris dans l'hypothèse où cette activité créatrice a été convenue lors de la commande et nonobstant la perception d'une rémunération spéciale ou le transfert à l'employeur public de la propriété du support matériel du droit d'auteur.

La collectivité ou l'établissement autorise le CDG60 à transmettre, dans un cadre restreint, des informations sur le service rendu sous réserve que l'identité de la collectivité et tout élément permettant d'identifier celle-ci ou son personnel aient été préalablement supprimés.

Article 7 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de sa signature pour une durée de trois ans renouvelables par tacite reconduction.

A titre transitoire, le recours aux services facultatifs est maintenu sur la base des dispositifs existants jusqu'au 15 avril 2024.

Les précédentes conventions proposées par le CDG60 sont abrogées à compter de la prise d'effet de la présente convention.

Article 8 : Modification et dénonciation de la convention

Article 8-1 : Modification

La présente convention pourra être modifiée dans les cas suivants :

- Modification des dispositions législatives et réglementaires régissant le fonctionnement et les missions et services des Centres de Gestion et leurs relations avec les collectivités territoriales et établissements ;
- Création de nouvelles missions ou services par le Conseil d'administration du CDG60 ;



- Modification des modalités de fonctionnement d'une mission ou d'un service par le Conseil d'administration du CDG60.

Article 8-2 : Dénonciation

Si l'une des parties souhaite dénoncer la présente convention, elle devra en aviser l'autre partie, par lettre recommandée avec avis de réception. La dénonciation prendra effet à une date arrêtée d'un commun accord entre les deux parties en fonction des missions et services utilisés sans excéder un délai de 2 mois.

Dans le cas où la dénonciation intervient à la demande de la collectivité ou de l'établissement, celle-ci s'engage à verser le montant correspondant aux services effectués par le CDG60 sous réserve des conditions particulières de la mission ou du service.

Article 9 : Résolution des litiges

Tous litiges pouvant résulter de l'application de la présente convention relèvent de la compétence du tribunal administratif d'Amiens, nonobstant tout règlement transactionnel qui pourrait intervenir entre elles.

Article 10 : Dispositions transitoires

La présente convention n'est pas applicable aux demandes relatives à une mission ou un service proposé par le CDG60 ayant fait l'objet d'un accord préalable, d'une convention ou d'un devis à la date d'entrée en vigueur de la présente convention.

Fait à le

	<p>Le Président du CDG60</p> <p>Alain VASSELLE</p>
--	--

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
N°17/2024**

**RENOUVELLEMENT DE
L'ADHESION AU
GROUPEMENT DE
COMMANDES POUR
L'ACHAT D'ENERGIES
COORDONNE PAR LE
SYNDICAT D'ENERGIE
DE L'OISE**

Séance du 2 avril 2024.

Le Comité du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Oise - Pays de France, légalement convoqué le 8 mars 2024, s'est réuni à la Maison du Parc, à Orry-la-Ville, sous la Présidence de Monsieur Patrice MARCHAND, Président.

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 86

présents : 24

votants : 49

Date de convocation :
8 mars 2024.

PRESENTS :

Collège des Régions : François DESHAYES

Collège des Départements : Anthony ARCIERO

Collège des Communes : Françoise DUBREUCQ, Anne LEFEBVRE, Jean-Marie BONTEMPS, Béatrice BRIN, Virginie PARDO, Cécile MALET, Pierre BARROS, Patrice MARCHAND, Daniel DRAY, Véronique BRETENOUX, Michel MANSOUX, Patrice URVOY, Joël BOUCHEZ, Leslie PICARD, Céline CAUDRON, Agathe DUCHAUFFOUR, Dominique VERDRU, Evelyne VAN HAECKE, Didier WROBLEWSKI, Pierre BOUFFLET, Yves CHERON, Juliette de LOMBARDON.

Avaient donné pouvoir : Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Corry NEAU à Antony ARCIERO, Daniel FROMENT à Daniel DRAY, Philippe FROIDEVAL à Daniel DRAY, Paule LAMOTTE à Yves CHERON, Jean-Paul DOUET à Yves CHERON, Stéphane PETERS à Leslie PICARD, Christophe VAN ROEKEGHEM à Leslie PICARD, Cécile GAUVILLE-HERBET à Pierre BOUFFLET, Pascale LOISELEUR à Pierre BOUFFLET, Thierry BROCHOT à Dominique VERDRU, Corinne TANGE à Véronique BRETENOUX, Abderhamane GUERZOU à Véronique BRETENOUX, Jacques RENAUD à Patrice MARCHAND, Jennifer LEROUGE à Patrice MARCHAND, Célia DELAHAYE à Didier WROBLEWSKI, Jean-Paul GAY à Didier WROBLEWSKI, Dimitri ROLAND à Juliette de LOMBARDON, Sylvie BOCOBZA à Evelyne VAN HAECKE, Baptiste MONMIREL à Evelyne VAN HAECKE, Patrick BARRETT à Françoise DUBREUCQ, Jérôme PINSSON à Céline CAUDRON, Sylvie LECLAIR à Béatrice BRIN, Thierry PICHERY à Pierre BARROS, Philibert de MOUSTIER à Dominique VERDRU.

Assistaient également : Dominique DUFUMIER, délégué suppléant de FOSSES, Eric SZWEC, délégué suppléant de SURVILLIERS, Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Monsieur MARCHAND rappelle que depuis 2002, l'ouverture des marchés de l'énergie permet aux collectivités de mettre en concurrence leurs fournisseurs de gaz naturel et d'électricité pour alimenter leur patrimoine et que depuis 2015 et la fin progressive des Tarifs réglementés de vente, c'est même une obligation pour les collectivités.

Il ajoute que les anciennes conventions d'adhésion étant caduques, le SE 60 a acté, lors de son Comité syndical de février, la création d'un nouveau groupement unique d'achat d'énergies (gaz et électricité) à compter de 2024, pour un début de fourniture au 1^{er} janvier 2026.

Il précise que le coordonnateur du groupement de commandes est chargé de conclure les marchés passés, les avenants aux accords-cadres et marchés subséquents passés dans le cadre du groupement et que chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assure de la bonne exécution des marchés.

Monsieur MARCHAND rajoute qu'afin de bénéficier des marchés résultant de cette procédure mutualisée pour les besoins du Syndicat mixte du Parc naturel régional et de respecter les obligations légales de mise en concurrence, il est proposé d'adhérer au groupement de commandes du SE60.

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer au groupement d'achat d'énergies coordonné par le SE60, pour l'acheminement et la fourniture de gaz naturel et services associés et pour l'acheminement et la fourniture en électricité des points du Syndicat mixte du PNR et services associés ;
- VALIDE la convention constitutive du groupement de commandes ;
- AUTORISE le Président à la signer ;
- AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres et les marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte du Parc naturel régional ;
- DONNE mandat au Syndicat d'Énergie de l'Oise pour collecter, en tant que de besoin, les données relatives aux points de livraison de la collectivité auprès des gestionnaires de réseau ainsi que des fournisseurs d'énergie.

Pour copie conforme.

Le Président de séance,



Patrice MARCHAND

APPROUVÉE PAR DÉLIBÉRATION DU SE60 EN DATE DU 28/02/2024

PREAMBULE

Depuis le 1er juillet 2004, le marché d'électricité est ouvert à la concurrence. Cette ouverture d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels et les personnes publiques s'est élargie au 1^{er} juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Aujourd'hui, conformément aux articles L. 331-1 et L.441-1 du Code de l'énergie, l'ensemble des consommateurs d'électricité et de gaz naturel peut choisir librement un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Depuis le 1er juillet 2021, seuls les particuliers et les personnes morales employant moins de 10 agents et réalisant moins de 2 millions d'euros de recettes peuvent bénéficier des tarifs réglementés d'électricité.

Les personnes publiques font partie des consommateurs concernés. A ce titre, pour leurs besoins propres d'énergies, les acheteurs doivent recourir aux procédures prévues dans le Code de la Commande Publique, afin de sélectionner leurs prestataires, ainsi que le rappellent les articles L. 331-4 et L.441-5 du Code de l'Énergie.

Dans ce cadre, le regroupement de ces pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices, acheteuses d'énergies est un outil qui, non seulement, leur permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir des prix anticipés et lissés sur la durée du marché mais également d'assurer une maîtrise de leur consommation d'énergie et renforcer la protection de l'environnement dans le respect du développement durable.

C'est dans ce contexte que le Syndicat d'Énergie de l'Oise, lui-même acheteur d'électricité et de gaz naturel, a constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et services associés.

CECI EXPOSE, IL A ÉTÉ CONVENU :

Article 1^{er}. - Objet

Le présent Acte Constitutif a pour objet de constituer un groupement de commandes sur le fondement des dispositions du Code de la Commande Publique, ci-après désigné "le groupement".

A cet égard, la présente convention précise les modalités de fonctionnement de ce groupement ainsi que les obligations respectives de chacune des parties.

Il est expressément rappelé que le groupement n'a pas la personnalité morale.

Article 2. - Nature des besoins visés par le présent acte constitutif

Le groupement constitué par le présent acte constitutif vise à répondre aux besoins récurrents des membres d'acheter de l'énergie pour assurer l'alimentation et le fonctionnement de leurs patrimoines dont ils ont la gestion dans les domaines suivants :

- Fourniture et acheminement de gaz naturel et services associés ;
- Fourniture et acheminement d'électricité pour les bâtiments et services associés ;
- Fourniture et acheminement d'électricité pour les installations d'éclairage public, de feux tricolores de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les contrats conclus pour répondre à ces besoins constitueront des marchés publics ou des accords-cadres au sens du Code de la Commande Publique.

Article 3. - Composition du groupement

Le groupement est ouvert aux personnes morales publiques et privées suivantes, mentionnées à l'article-L2113-6 du Code de la Commande Publique, dont le siège est situé dans l'Oise :

- L'ensemble des personnes morales de droit public (Etat, collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics, groupements d'intérêt public, CCAS, ...) ;
- Les personnes morales de droit privé (Sociétés d'Economie Mixte, Société Publique Locale, organismes d'habitation à loyer modéré, établissements d'enseignement, établissement de santé, maisons de retraites, ...).

La composition définitive des membres du groupement sera arrêtée au plus tard au lancement des marchés subséquents à l'accord cadre.

Avant chaque nouveau marché, le coordonnateur établit la liste à jour des membres.

Article 4. - Conditions d'adhésion et de retrait des membres

4.1 Adhésion au Groupement

Chaque membre adhère au Groupement par une décision suivant un processus décisionnel conforme à ses règles propres. Cette décision est notifiée au Coordonnateur. Elle sera accompagnée de la Convention Constitutive dûment signée et tamponnée.

L'adhésion des personnes relevant du Code Général des Collectivités Territoriales est soumise à l'approbation de leur assemblée délibérante, dans les conditions prévues par ce Code.

L'adhésion d'un nouveau membre peut intervenir à tout moment. Elle ne nécessite pas l'accord préalable des autres membres du Groupement.

Toutefois, un nouveau membre ne saurait prendre part à un accord cadre ou un marché en cours d'exécution au moment de son adhésion.

L'engagement d'un membre dans les marchés ou accords-cadres passés par le Groupement ne peut être effectif que :

- Postérieurement à son adhésion au Groupement, date de délibération ou de tout document décisionnel propre faisant foi ;

Et

- A partir du moment où l'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé postérieurement à la date de réception par le Coordonnateur de la décision d'adhérer au Groupement.

4.2 Sortie du Groupement

Le présent groupement est institué à titre permanent, mais chaque membre est libre de se retirer du groupement. Le retrait d'un membre du groupement est constaté selon ses règles propres.

Cette décision est notifiée au coordonnateur, avec un préavis de 3 mois. Quoiqu'il en soit, le retrait ne prend effet qu'à l'expiration des accords-cadres et marchés en cours dont le membre est partie prenante. Toute sortie anticipée est proscrite : les fournisseurs réservent les volumes de façon anticipée.

Article 5. – Obligations des membres

Les membres du groupement sont chargés :

- de communiquer au coordonnateur une évaluation de leurs besoins quantitatifs, par le truchement éventuellement d'une fiche de recensement ;
- de veiller à la bonne définition des points de livraison devant relever des accords-cadres et marchés passés dans le cadre du groupement ;
- de communiquer au coordonnateur les moyens d'accès aux données de consommation, ce dernier s'engageant à en respecter la confidentialité ;
- de respecter les demandes du coordonnateur en s'engageant à y répondre dans le délai imparti ;
- d'assurer la bonne exécution des marchés portant sur l'intégralité de leurs besoins : suivi du marché, paiement des factures, vérification de l'intégration de nouveaux points de livraison, application de pénalités... ;
- de respecter les clauses du contrat signé par le coordonnateur ;
- d'inscrire le montant de l'opération qui le concerne dans le budget de sa collectivité/ EPCI et d'assurer l'exécution comptable du ou des marchés (et/ ou accords-cadres et marchés subséquents qui le concerne) ;
- d'informer le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de l'exécution de ses marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents. Le règlement des litiges relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement.
- de participer financièrement aux frais de fonctionnement du groupement dans les conditions définies à l'article 8 ci-après.

Les membres s'engagent à communiquer avec précision leurs besoins au coordonnateur, et en particulier, à veiller à la bonne définition des points de livraison devant relever des accords-cadres et/ou marchés passés dans le cadre du présent groupement.

Les membres, par l'acceptation de l'acte d'adhésion à la présente convention, donnent mandat au coordonnateur afin de lui permettre d'obtenir directement des fournisseurs et des gestionnaires de réseaux concernés les informations détaillées relatives aux points de livraison des contrats intégrés au groupement d'achat, ainsi que toutes les informations utiles à la préparation et à l'exécution des marchés.

Dans le cas où un mandat spécifique serait nécessaire, en sus de la présente convention, les membres s'engagent à le transmettre signé au coordonnateur sous un délai de 10 jours.

Une fois inclus aux marchés et accords-cadres passés dans le cadre du groupement et pendant toute la durée de validité de ceux-ci, les points de livraison ne pourront plus donner lieu à la conclusion de nouveaux marchés ou accords-cadres qui seraient directement passés par les membres en dehors du présent groupement et ayant aussi pour objet, même non-exclusif, la fourniture d'énergies.

Une attention particulière doit être apportée aux respects des engagements pris pour les contrats qui sont déjà en offre de marché (pénalité en cas de rupture anticipée). Ainsi, les points de livraison répertoriés au moment de l'avis d'appel publics à concurrence mais pour lesquels des contrats en cours ne sont pas échus, pourront bénéficier des conditions du groupement à la date d'échéance du contrat en cours. Il en est de même pour les sites non raccordés et dont le branchement intervient durant la période du contrat.

Concernant :

- L'acheminement d'électricité, les membres s'engagent à conclure un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD) ou un Contrat d'Accès au Réseau de Transport (CART) dans les cas exigés par le Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD) ou le Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Dans tous les cas, le fournisseur jouera le rôle de « responsable d'équilibre » pour les membres.
- L'acheminement de gaz naturel, les membres s'engagent à conclure un Contrat de Livraison Direct (CLD) dans les cas exigés par le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD).

Article 6. – Désignation et missions du coordonnateur

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise est désigné par l'ensemble des membres du groupement comme « Coordonnateur » pour les missions décrites ci-après.

Le coordonnateur est désigné pour la durée de la convention.

Il est chargé à ce titre de procéder, dans le respect des règles prévues par les textes réglementaires en matière de marchés publics, à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants en vue de la satisfaction des besoins des membres visés à l'article 2 de la présente convention.

Le Coordonnateur est également chargé de signer et de notifier les marchés ou accords-cadres qu'il passe dans le cadre du Groupement. Chaque membre du Groupement, pour ce qui le concerne, s'assure de la bonne exécution des marchés pour lesquels il est partie prenante.

En matière d'accord-cadre, le coordonnateur est chargé de conclure les marchés passés sur le fondement de l'accord-cadre, chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution.

Il pourra être amené le cas échéant, à conclure les éventuels avenants aux accords-cadres et/ou aux marchés passés dans le cadre du groupement.

En pratique, le coordonnateur a pour mission :

- D'assister les membres dans la définition de leurs besoins et de centraliser ces besoins sur la base d'une définition préalable établie par lui en concertation avec les membres. À cette fin, le coordonnateur peut, en tant que de besoin, solliciter, au nom des membres et directement auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergie, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison ;
- De définir l'organisation technique et administrative des procédures de consultation ;
- D'élaborer l'ensemble des dossiers de consultation en fonction des besoins définis par les membres ;
- D'assurer l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants (publication des avis d'appel public à la concurrence et d'attribution, envoi des dossiers de consultation des entreprises, préparation et organisation matérielle des opérations d'analyse des candidatures et des offres, réception des offres, analyse des offres, rapport de présentation, convocation et réunion de la commission d'appel d'offres) ;
- De signer et notifier les marchés, y compris les marchés subséquents passés sur le fondement d'un accord cadre ;
- D'informer les candidats des décisions de la Commission d'appel d'offres ;
- De gérer la mise en œuvre de clauses d'ajustement et de révision des prix ;
- De coordonner la reconduction des marchés (simple information lorsque les membres gèrent leurs marchés) ;
- De transmettre les marchés aux autorités de contrôle et de publier les avis d'attribution ;
- De transmettre aux membres les documents nécessaires à l'exécution des marchés en ce qui les concerne ;
- De préparer des avenants le cas échéant ;
- De gérer, le cas échéant, les précontentieux et les contentieux afférents à la passation des accords-cadres et marchés, à l'exception des litiges formés à titre individuel par un membre du groupement.

Article 7. - Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La commission d'appel d'offres chargée de l'attribution des accords-cadres et des

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, peuvent participer avec voix consultative aux réunions de la commission d'appel d'offres, des personnalités désignées par le Président de la commission en raison de leurs compétences.

Article 8. - Frais de fonctionnement

8.1 Règles générales

Les missions du coordonnateur sont exclusives de toutes rémunérations.

Toutefois, le coordonnateur est indemnisé des frais afférents au fonctionnement du groupement par une participation financière versée par les membres, dès lors que le membre est partie aux marchés passés par le coordonnateur.

Cette indemnisation est définie comme une participation annuelle au titre des frais de fonctionnement du groupement.

Cette participation s'applique indépendamment pour chaque forme d'énergies (électricité, gaz naturel). Le montant global de la participation est donc un cumul des participations pour chaque forme d'énergies dont un marché a été notifié.

A cet effet et annuellement, le coordonnateur émet un titre de recette pour les membres concernés.

La participation est due au coordonnateur au plus tard dans les trois mois à compter de la date d'émission du titre de recettes.

Le coordonnateur est exonéré de toute participation financière au groupement.

8.2 Participation financière pour le marché de fourniture d'électricité

Le montant de la participation financière pour le marché d'électricité des membres est établi comme suit :

Pour les communes, la participation est calculée en fonction du nombre d'habitants (population totale du dernier recensement publié) :

Critère	Prix Unitaire en €
Pop Totale ≤ 1 000 hab	80 €
1 000 hab. < Pop Totale ≤ 2 000 hab.	220 €
2 000 hab. < Pop Totale ≤ 10 000 hab.	420 €
Pop Totale > 10 000 hab.	1 200 €

Pour les autres membres du groupement, la participation financière (P) est calculée en fonction de la Consommation de Référence (CR)* en appliquant la formule suivante :

- Si CR < 80 MWh alors P=80 €
- Si CR ≥ 80 MWh alors P (en €) = CR (en MWh/an)

Avec :

*Consommation de Référence (CR) = consommation globale, exprimée en MWh/an, des points de livraison en électricité du membre déclarée, par le gestionnaire de réseau ou le fournisseur et dont le volume total est mentionné dans les documents de consultation.

La participation aux frais de fonctionnement du groupement de commande pour le marché d'électricité est plafonnée à 1 200 € par an.

Concernant le Conseil Départemental de l'Oise, la participation annuelle aux frais de convention spécifique.

Le bureau pourra, par délibération ultérieure, revoir la participation ou exonérer des collectivités de cette participation selon des conditions à définir.

8.3 Participation financière pour le marché de fourniture de gaz naturel

La participation financière (P) relève de formules de calcul s'appuyant sur la Consommation Annuelle de Référence (CAR)* et établie en fonction de différents seuils quantitatifs :

- Si $CAR < 115$ MWh alors $P = 80$ €
- Si $CAR \geq 115$ MWh alors $P = 0.7 \times CAR$ (en MWh)

Avec :

*Consommation Annuelle de Référence (CAR) = consommation globale, exprimée en MWh/an, des points de livraison en gaz naturel du membre, déclarée, par le gestionnaire de réseau ou le fournisseur et dont le volume total est mentionné dans les documents de consultation.

La participation des membres aux frais de fonctionnement du groupement de commande pour le marché de fourniture de gaz naturel est plafonnée à 1 200 € par an.

Concernant le Conseil Départemental de l'Oise, la participation annuelle aux frais de fonctionnement fera l'objet d'une convention spécifique.

Le bureau pourra, par délibération ultérieure, revoir la participation ou exonérer des collectivités de cette participation selon des conditions à définir.

Article 9. – Durée du groupement

Le présent groupement, ayant pour objet un achat répétitif dans le cas des marchés d'achat d'énergies, est constitué pour une durée illimitée.

Article 10. - Dissolution du groupement

Le présent groupement est dissout de fait en cas de retrait du coordonnateur.

Le groupement peut être dissout à la demande de ses membres, décidée à la majorité des deux tiers. Toutefois, la dissolution ne peut intervenir avant le terme des marchés ou accords-cadres en cours.

Article 11.- Litiges – Capacité à ester en justice

11.1 Litiges

Tout litige susceptible de naître entre les membres du groupement à l'occasion de la présente convention fera l'objet d'une procédure de règlement amiable, avant toute procédure contentieuse éventuelle portée devant la juridiction compétente.

11.2 Capacité à ester en justice

Le représentant du coordonnateur peut ester en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge.

Il informe et consulte les membres sur sa démarche et son évolution.



S'agissant des litiges opposant le groupement à tout requérant avant la notification sera habilité à agir en justice.

Pour les litiges opposant le groupement à leur cocontractant, chaque membre du groupement sera habilité à agir en justice, la présente convention ne produisant plus d'effet.

Article 12. – Modification de la présente convention

Les éventuelles modifications du présent acte constitutif du groupement doivent être approuvées dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement dont les décisions sont notifiées au coordonnateur.

La modification prend effet lorsque la majorité des membres a approuvé les modifications.

Article 13. – Clause de confidentialité

Chaque membre du groupement est astreint au secret professionnel et à une obligation de confidentialité. Il ne peut communiquer en aucun cas, à qui que ce soit les renseignements, les documents et les supports établis au seul bénéfice du groupement.

Tout membre s'engage à respecter la stricte exclusivité des données traitées et transmises ainsi que le caractère strictement confidentiel des informations dont il aurait connaissance pendant la durée du groupement.

Le non-respect de ces dispositions est considéré comme une faute de nature à conduire le coordonnateur du groupement à résilier la participation du membre aux torts de ce dernier aux frais et risques de ce dernier, sans préjudice des réparations éventuelles demandées par le membre au coordonnateur.

Article 14. – Signature

La présente Convention Constitutive du Groupement a été approuvée le
par « l'organe délibérant du membre ».

Fait à

Le

Signature pour « le membre » : (Structure, titre, Nom, tampon)

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 060-256005638-20240402-DELIB2024_17-DE